

Actes du colloque du 7 juin 2013
"Souffrance sociale et désaffiliation
chez les jeunes - Au-delà de
l'indignation"
Organisé par le CAAJ de Nivelles



1. Mot d'accueil – Jean-Marie CABY – Président du CAAJ

6 ANS DE TRAVAIL DU CAAJ DE NIVELLES

Bonjour et bienvenue. Je suis un président heureux, parce que je termine un mandat qui fut très riche de rencontres, de discussions, de projets et surtout d'actions. Je suis un président heureux parce que le CAAJ de Nivelles a réuni un ensemble de personnes riches de leur diversité, enthousiastes, et désireuses de s'impliquer dans un véritable travail de prévention. Merci à mes collègues de ces bons moments. Je suis toujours un président heureux parce que cet enthousiasme a permis de mettre sur pied ce colloque. Nombreux furent ceux qui s'y sont impliqués. Plus particulièrement la commission colloque, parmi lesquels Patrick Vanlaethem, qui nous fit rencontrer Robert Castel, et qui porta à bout de bras ce colloque et Noé Peeters, de la section de prévention générale, qui fut la cheville ouvrière du colloque et dont l'arrivée providentielle à Nivelles est le résultat d'un long combat du conseiller Allal Mesbahi. Je suis toujours un président heureux parce que ce colloque est déjà un succès par votre présence et la qualité des orateurs de cette journée.

DES CAAJ NOUVELLE MOUTURE

Pour ceux qui ne sont pas du secteur, je me permets de rappeler que le Décret relatif à l'aide à la jeunesse du 4 mars 1991 instaure un comité d'arrondissement de l'aide à la jeunesse dans chaque arrondissement judiciaire. Il y a donc 13 CAAJ pour la Fédération Wallonie-Bruxelles. Les CAAJ viennent d'être fortement restructurés, et des CAAJ nouvelle mouture prendront en septembre la relève. Je leur souhaite le même dynamisme que nous avons connu. Les futurs CAAJ sont doublement nouveaux. Le CAAJ nouveau sera hélas composé uniquement de membres du secteur de l'aide à la jeunesse. Mais des plates-formes seront créées afin de garder des lieux permettant à tous ceux travaillant autour de l'aide à la jeunesse de se rencontrer. Je pense à la plate-forme de concertation aide à la jeunesse/CPAS, qui dans notre province est déjà en bonne voie, grâce au dynamisme de plusieurs membres de notre CAAJ : je pense aux deux mandants Allal Mesbahi (SAJ) et Marc-Antoine Rion (SPJ), à Daniel Hanquet (CAAJ) et aux dynamiques membres CPAS de notre CAAJ. En effet, nous sommes une exception, puisque nous n'avons connu aucune désaffection de ces membres au sein de ces réunions, contrairement aux autres arrondissements.

DES MISSIONS RECENTRÉES SUR LA PRÉVENTION GÉNÉRALE

Deuxième nouveauté : les missions des nouveaux CAAJ seront recentrées sur la prévention générale. La prévention générale, comme beaucoup d'entre-vous le savent, trouve son origine dans la loi de la reproduction de la violence inspirée des « *Méditations pascaliennes* » de Pierre Bourdieu. De multiples recherches ont montré que ceux qui étaient soumis précocement et intensément à des situations violentes, qui peuvent être de nature très diverses, avaient de fortes probabilités de se faire eux-mêmes porteur de violence, contre eux-mêmes ou contre les autres. La prévention générale a la volonté de travailler à ce que cette probabilité ne se transforme pas en destin. Mais attention à ne pas confondre - comme le conseille Sylviane Giampino, une psychanalyste française - la prévention prédictive à la Sarkozy qui identifie les futurs délinquants parmi les enfants de moins de 3 ans, et la prévention prévenante qui agit pour éviter que le symptôme ne s'installe durablement. Pour ce faire, la prévention générale veut s'attaquer aux mécanismes qui permettent ou favorisent une telle reproduction. Mais force est de constater, comme l'écrivait Robert Castel, que les remèdes

apportés depuis des années ne suffisent pas à inverser la tendance. Une fraction importante de la population reste soumise à une violence structurelle énorme, économique et sociale: privation d'emploi, désaffiliations diverses, déstructuration progressive des différents filets de sécurité mis en place par la solidarité collective et publique. Cette violence structurelle est relayée activement par une multitude de micros violences qui s'exercent au quotidien et échappent le plus souvent aux regards comme aux sanctions, d'où l'image de ces violences invisibles. Bernard De Vos l'a admirablement montré dans son « *Rapport sur les incidences et les conséquences de la pauvreté sur les enfants, les jeunes et leur famille* ». Les effets de ces violences invisibles sur les personnes ou sur les groupes moins favorisés sont considérables. Parfois ces violences sont telles que leurs victimes ne voient pas d'autre issue à leur situation que de déployer à leur tour des comportements violents, souvent de manière inopportune ou répréhensible. Ainsi, aux violences invisibles répondent alors des violences visibles, visiblement répréhensibles.

LE CONCEPT DE DÉSAFFILIATION SOCIALE

C'est dans ce cadre que le CAAJ de Nivelles organise ce colloque en proposant d'utiliser le concept de désaffiliation sociale de Robert Castel, afin de lutter contre ces violences invisibles et le risque de leur répétitivité, et ainsi proposer de réaffilier. Ce que je retiens principalement de ce concept, est l'importance de transformer la notion d'exclusion qui est passive, statique, voire définitive, par le concept de désaffiliation qui est un terme nettement plus actif mettant en évidence un ensemble de processus qui au fil du temps amène une désaffiliation. Cela évoque aussi les rendez-vous ratés dont Christine Mahy parlait hier à Matin Première, et son désir d'interroger la société sur le comment faire pour réussir ces rendez-vous. À partir de ce concept nous avons relu, avec le soutien de Jean Blairon de RTA, des situations de l'aide à la jeunesse, afin d'identifier ce processus de désaffiliation, mais surtout de rechercher comment réaffilier le jeune en phase de désaffiliation. Le budget du CAAJ a été consacré depuis plusieurs années à encourager les AMO de notre arrondissement à implémenter ce concept dans leur pratique quotidienne. Le colloque mettra en évidence des expériences de services de l'aide à la jeunesse principalement de notre arrondissement qui travaillent dans cette optique. Suivant ainsi le conseil de Robert Castel qui propose de comprendre ce qui se passe dans la société, en posant le diagnostic le plus précis qu'il soit sur des situations de terrain, et de confronter ce diagnostic au retour d'expériences du terrain.

2. Introduction : Liliane BAUDART – Directrice Générale de l'Aide à la Jeunesse

Mesdames, messieurs, chers collègues. C'est avec une certaine émotion que j'introduis cette journée d'étude que vous avez organisée en hommage à Robert Castel. Tout au long de sa carrière et à travers ses écrits, Robert Castel n'a eu de cesse de nous alerter sur les conséquences de la fracture sociale qui lézarde notre société depuis la fin des « *trente glorieuses* ». Cette fracture sociale nous la constatons tous les jours dans notre travail avec les jeunes en difficulté ou en danger et leur famille. Il me fut donné, il y a de nombreuses années maintenant, de rencontrer dans un groupe de travail Robert Castel et Saül Karsz. Les vieux de la vieille qui ont participé aux assises de l'aide à la jeunesse se souviennent de Saül Karsz. Et très clairement je m'inscris volontairement ici aujourd'hui dans cette filiation.

DES JEUNES ET DES FAMILLES FRAPPÉS PAR LA CRISE

Nous ne pouvons l'ignorer, ces jeunes et ces familles sont frappées de plein fouet par la crise. La précarité sociale et le chômage sont hélas leur horizon, parfois leur seul horizon. Dans de telles conditions, comment faire des projets ? Comment construire sa vie ? Comment trouver sa place dans une société qui paradoxalement valorise de plus en plus l'initiative des individus, les incitant à devenir acteur de leur vie, en oubliant au passage que tous ne disposent pas des mêmes ressources matérielles, financières et culturelles ? Ces termes « acteurs de leur vie » sont dévoyés. Ils sont entendus par le plus grand nombre dans notre Etat social actif dans le sens d'imputer à ces jeunes, à ces familles, à ces demandeurs d'emploi, la seule responsabilité de ce qui leur arrive. Il faut bien le constater, nous sommes loin de l'égalité des chances voulue par le Décret du 4 mars 1991 relatif à l'aide à la jeunesse. Pourtant, j'en suis convaincue, ce décret et les valeurs d'émancipation qu'il véhicule, reste plus que jamais d'actualité. Il contient en son sein une série de dispositions qui sont, à leur niveau, autant de moyens de lutter contre la désaffiliation sociale des jeunes. Plus que jamais ce décret mérite d'être défendu avec la plus grande fermeté. Je dis « défendu » car il n'y a rien d'évident et que l'ensemble des autres réglementations qui se dessinent vont à contresens de la philosophie et des valeurs qui sont reprises de manière très claire et voulue par le législateur de l'époque dans ce décret.

NOUS NE POUVONS NOUS LIMITER À CONSTATER LES DÉGÂTS

En tant qu'acteurs de terrain résolument engagés auprès des jeunes les plus fragiles, nous ne pouvons nous limiter de constater les dégâts causés par la dualisation de notre société. Il nous faut agir, actionner tous les leviers à notre disposition, chacun à la place que nous occupons bien-sûr. Ainsi, l'administration se doit d'être aux côtés de tous ceux qui œuvrent pour réduire les inégalités sociales, de tous ceux qui innovent pour prendre à bras le corps des problèmes souvent complexes. Les promoteurs de projets innovants, à la croisée des secteurs et des champs, sont renvoyés de Charybde en Scylla, tant par les administrations - dont hélas trop souvent encore par mon administration - que par le politique. Nombreux sont les promoteurs de projets, à la frontière de l'aide à la jeunesse et du handicap, de la santé mentale, de l'enseignement ou de la culture, qui se sont entendus dire « votre projet est intéressant mais hélas il n'entre pas dans notre catégorie de subventionnement, il n'y a pas une bonne petite case pour pouvoir soutenir ce projet ». Je souhaite

pouvoir dépasser cette tension, ces impasses. Croyez bien que tous les jours au sein de la Direction générale de l'aide à la jeunesse, réellement, je questionne mes propres services sur des fins de non recevoir que nous donnons parfois à des demandes qui nous sont faites. Ceci dit, ce n'est pas facile. Imaginez, rien que le service d'inspection pédagogique, qui est là pour contrôler des normes, certes, mais à qui on demande aussi de pratiquer l'accompagnement. Et donc, la tension entre le contrôle des normes et l'accompagnement et le soutien des projets innovants, fait que notamment l'inspection pédagogique est confrontée, à un moment donné elle dit « nous entendons bien votre volonté du staff de direction des fonctionnaires généraux de l'aide à la jeunesse, mais comment voulez-vous que nous fassions? Donc nous ne pouvons qu'émettre un rapport négatif puisque ce projet ne correspond pas à des critères ». Et bien non, nous souhaitons vraiment tenir compte des besoins réels des jeunes, et nous devons innover et sortir de ces difficultés. Mais je ne dis pas que c'est facile, et c'est un travail qui est en cours.

UNE POLITIQUE DE PRÉVENTION VOLONTARISTE COMME OUTIL AU SERVICE DE L'AFFILIATION

La lutte contre les inégalités sociales et leurs conséquences doit plus que jamais être le moteur de notre action. En Wallonie, un jeune sur cinq vit dans une famille qui est en-dessous du seuil de pauvreté, et ceci n'est pas sans conséquence pour le développement et l'épanouissement des enfants, comme l'ont montré à souhait les travaux menés par Bernard De Vos, Délégué général aux droits de l'enfant, et ceux menés par l'Observatoire de l'enfance, de la jeunesse et de l'aide à la jeunesse sur le vécu des enfants vivant dans la pauvreté. Je suis convaincue qu'une politique de prévention volontariste, construite sur le moyen et long terme, dans une perspective d'émancipation sociale et culturelle, et non dans une perspective gestionnaire voire sécuritaire, est un outil puissant au service de l'affiliation et de l'intégration sociale des jeunes en difficulté. La prévention telle que nous l'entendons a l'ambition de rendre les jeunes et leur famille acteurs de leur vie réellement. Il s'agit de les aider à construire leurs propres projets en s'appuyant sur leurs savoirs et leurs expériences. De les accompagner dans la mise en œuvre d'actions individuelles mais surtout collectives. Même si les normes réglementaires ont mis cet aspect-là non pas de côté mais non prioritaire, visant à rencontrer les difficultés que ces jeunes et ces familles identifient. Et là les travailleurs sociaux à côté d'eux ont aussi une mission d'interpellation des autorités. En effet, l'affiliation sociale passe par l'expérience de son pouvoir d'action, par une expérimentation de la puissance du collectif. La prévention ne peut être uniquement l'affaire de l'aide à la jeunesse. De nombreuses politiques de prévention sont menées par d'autres niveaux de pouvoir et par d'autres secteurs. Le budget de la prévention de l'aide à la jeunesse, malgré les augmentations qui ont eu lieu ces dernières années, reste le parent pauvre: 8% du budget de l'aide à la jeunesse est consacré à la prévention. L'aide à la jeunesse se doit de mutualiser ces moyens et son expertise avec ces autres secteurs. Même si cela nécessite de mettre en débat la définition que les uns et les autres donnent de la prévention, et d'affirmer les valeurs qui nous animent. Ainsi, à titre d'exemple, réduire les inégalités oblige immanquablement de se pencher sur la question fondamentale de l'accrochage scolaire et plus globalement de l'école. En effet, de nombreuses études le démontrent et vous le savez, notre système d'enseignement est particulièrement inégalitaire: le taux de redoublement et de décrochage est particulièrement élevé, notamment, chez les jeunes provenant de familles défavorisées sur le plan socio économique. L'aide à la jeunesse s'adresse à tous, nous avons des enfants d'enseignants, de travailleurs sociaux, de magistrats dont nous nous occupons, mais majoritairement notre public est un public qui relève de familles défavorisées sur un plan socio économique. Travailler en réseau, développer des synergies est plus que jamais indispensable. Si la

DGAJ s'est engagée dans cette voie par le biais de protocoles de collaboration ou d'accords cadres avec d'autres secteurs, tel que les CPAS, l'ONE ou l'enseignement, il appartient aux acteurs de terrain de faire vivre ces protocoles au niveau local sur le territoire. Car en effet pour la plupart, vos actions au quotidien s'inscrivent bien sur un territoire: dans les communes, dans les quartiers, là où vivent les jeunes. Réduire les inégalités c'est faire en sorte que les quartiers ne soient pas des ghettos, c'est-à-dire des lieux d'enfermement pour une population de jeunes défavorisés. Une étude réalisée, à l'initiative de l'AMO Samarcande et peut-être aussi avec l'AMO SOS Jeunes à Bruxelles, a par exemple montré combien des jeunes issus de quartiers en difficulté n'osent pas en sortir. Il y a des frontières naturelles: passer au-delà du canal, dit-on à Bruxelles, et ceux qui connaissent Molenbeek ou Anderlecht comprendront, c'est s'aventurer en terre inconnue. On est très loin des jeunes Erasmus. Alors oui, je suis favorable à tout projet à la frontière, et permettre la mobilité des plus défavorisés par exemple est un projet innovant qu'il y a lieu de soutenir.

UN TRAVAIL SOCIO-POLITIQUE

Réduire les inégalités, c'est permettre à ces jeunes de traverser, d'aller vers d'autres horizons. Ouvrir d'autres possibles aux jeunes confrontés à un horizon bouché nous impose, en tant qu'acteurs de changement, de dépasser le cadre de l'aide individuelle pour aller vers une interpellation des structures, vers la construction d'un travail - j'ose le mot ! - socio-politique, que ce soit au niveau du territoire ou au-delà de ce territoire. Hors, comme me le disait Jacqueline Walthery, responsable du service social du SAJ de Nivelles, il est bien difficile à l'heure actuelle d'avoir de jeunes assistants sociaux qui adoptent cette posture socio-politique. Je le regrette, elle le regrette, les anciens le regrettent. En même temps on doit se questionner: qu'est-ce qui fait que nous n'avons pu transmettre ces valeurs? Qu'est-ce qui fait que nous n'arrivons pas à faire comprendre qu'il y a lieu d'adopter et de continuer à adopter une posture de travailleur engagé? Si nous nous inquiétons de la souffrance sociale des jeunes dans les quartiers, si nous voulons lutter contre la désaffiliation que nous constatons, il est plus que nécessaire de se départir de la pseudo neutralité, neutralité clinique, pour nous engager résolument. S'indigner ne suffit pas, il faut construire les conditions du changement dans le concret de nos actions auprès des jeunes. La crise que nous traversons, avec son cortège de fermetures d'usines ou la nouvelle législation en matière de chômage, vont immanquablement accroître les difficultés socio économiques des jeunes et des familles qui luttent au jour le jour pour ne pas sombrer dans la précarité ou pour y survivre avec dignité. Nous ne pouvons pas nous limiter à constater les dégâts, nous devons les dénoncer, peut-être aller plus loin que les dénoncer. En tant que travailleurs sociaux, vous êtes hélas les témoins privilégiés de la dégradation des conditions de vie des jeunes et des familles les plus fragiles et de leurs conséquences. Nous nous devons d'inscrire nos actions auprès de ces familles dans un contexte plus global de lutte contre les inégalités. Car comme l'a répété Robert Castel, il n'y aura pas de cohésion sociale sans protection sociale. J'invite les chercheurs et les services d'études à lancer une recherche ambitieuse et, avec d'autres partenaires, d'évaluer les dégâts sociaux qui vont se traduire par des demandes supplémentaires au sein de nos services. Je fais un appel à ce qu'on lance ce type de recherche et d'étude. Quel modèle d'affiliation sociale voulons-nous promouvoir? Comment donner une place à chacun? Comment éviter la relégation des populations que certains considèrent comme surnuméraires? Telles sont les questions que vous abordez depuis plusieurs années.

Donner de l'espoir et des perspectives aux jeunes est une question de choix et de volonté politique. En tant que Directrice générale de l'aide à la jeunesse, je pense que les autorités publiques, les

politiques et les administrations ont une responsabilité à exercer pour permettre l'émergence de politiques et de projets permettant à chacun de trouver une place dans notre société. Lutter contre la désaffiliation sociale c'est développer des politiques de prévention, favoriser l'innovation, soutenir des projets transversaux et in-fine mutualiser nos ressources. «Transversaliser», si vous me permettez ce néologisme, c'est accepter de perdre une part de son pouvoir. Vous comprendrez dès lors pourquoi au-delà des discours il est si difficile de mettre en œuvre pour des administrations ou des politiques cette réelle transversalité et mutualisation absolument nécessaire. Et pourtant, je considère que c'est un impératif moral.

3. La Désaffiliation Sociale : du champ adulte vers le champ de la jeunesse : concept pour la Prévention Générale : Patrick VAN LAETHEM et Chloé BRANDERS (AMO Color'Ados)

Bonjour, Il me revient donc la lourde tâche de vous partager le résultat du travail du CAAJ de Nivelles à propos de la désaffiliation sociale. La première partie de l'exposé sera un peu théorique, désolé si tôt le matin, mais on va resituer la désaffiliation sociale dans son champ d'origine : le monde du travail, donc le monde des adultes et puis on va essayer de le transposer dans le domaine de la jeunesse et on en tirera quelques éléments. Ensuite, on ira davantage vers du concret en situant les lieux de prévention de la désaffiliation et on terminera en tentant de repérer des caractéristiques que devraient avoir les projets qui visent justement à lutter contre la désaffiliation. Donc une partie théorique et puis une partie plus concrète.

Pour rester dans le concret, je laisserai régulièrement la parole à ma collègue Chloé Branders qui a réalisé avec Madeleine Hanjoul et Fabienne Beghin, autres collègues, des récits de vie de jeunes. Des extraits de ces récits illustreront le propos de cet exposé et, éventuellement, l'étayeront.

Ce travail est donc le résultat du travail d'une commission du CAAJ de Nivelles, de l'accompagnement de Jean Blairon, de la belle rencontre que nous avons eu avec Monsieur Castel en Juin 2011 et enfin, j'emprunte à Jacqueline Fastrès et Emile Servais leurs réflexions issues de cette rencontre et traduites dans un article d'intermag que vous trouverez dans vos fardes. Merci à toutes ces personnes.

PARTIE THÉORIQUE : On commence donc par une explicitation du concept dans le lieu même de sa naissance, à savoir le monde du travail, donc le monde adulte. Plus loin, nous ferons la transposition pour le monde de la jeunesse.

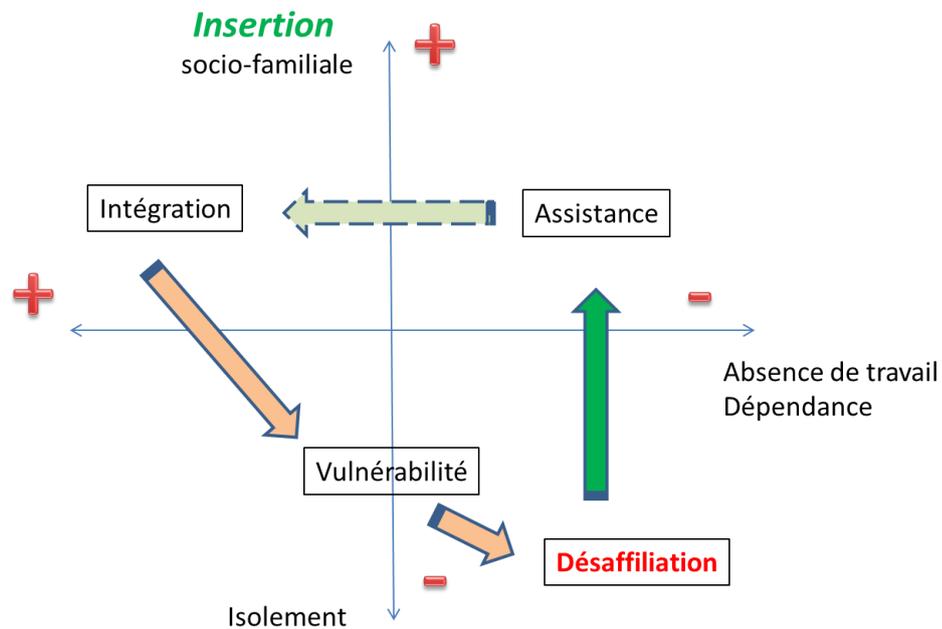
Quand Robert Castel crée et énonce le concept de « désaffiliation sociale », au début des années 90, il travaille la question du retour massif de la précarité et de la « peur du lendemain ». Pourtant on croyait ces termes marginalisés dans une société qui venait de vivre les « trente glorieuses » cette période entre la fin de la guerre et le début des années septante : Grande période de prospérité puisque rappelons-nous qu'entre 1960 et 1970 les salaires ont augmenté en moyenne de 120% et que la production industrielle globale entre 1950 et 1973 est multipliée par 5 !

Sans entrer dans le détail de son analyse, Robert Castel voit dans la remontée de cette précarité, les effets du passage du capitalisme industriel, grand fournisseur d'emplois au capitalisme financier, grand réducteur d'emplois. La crise pétrolière de 73 n'y est évidemment pas étrangère non plus. Ces faits ont fragilisé le marché du travail et on a alors assisté au démantèlement des droits sociaux liés au travail, à la montée du chômage et donc à une remontée de la précarité.

Robert Castel adopte alors le concept de « désaffiliation sociale » en opposition à celui d'exclusion. « Exclusion » ne lui semble convenir que pour des situations extrêmes, rarement rencontrées d'une part et qui ne pointe pas vers les mécanismes qu'il conviendrait d'enrayer d'autre part. De plus, ce nouveau concept lui permet d'intégrer au moins trois notions : celle de trajectoire des individus, celle de processus et enfin le fait que le tranchant est moins net : il n'y a pas de coupure nette avec le reste du corps social, mais comme un effilochement par rupture de certains liens, de certaines

affiliations. En cela, ce concept est beaucoup plus riche, plus précis et donne accès à des réponses plus adaptées que la notion d'exclusion.

Pour reprendre le travail de Jacqueline Fastrès et Emile Servais : la désaffiliation est à la conjonction de 2 vecteurs : pour bien visualiser cela, je vais reprendre leur schéma:



L'abscisse, c'est l'axe de l'intégration : le travail stable et assuré, c'est ce qui rend possible l'intégration, c'est son socle. A l'opposé, l'absence de travail s'accompagne lui d'un état de dépendance.

L'ordonnée, c'est l'axe de l'insertion. Robert Castel ne lie donc pas la désaffiliation à la seule dimension du travail, mais également à la qualité du support relationnel qu'il appelle socio-familial.

Nous avons donc 4 zones délimitées :

En haut à gauche, la zone d'intégration : travail stable et supports relationnels solides

En bas, une zone de « vulnérabilité » : Travail précaire et fragilité relationnelle.

Une troisième zone qui nous intéresse plus particulièrement aujourd'hui est celle en bas à droite : la zone de désaffiliation : Absence de travail et faiblesse des supports socio-relationnels.

Enfin, la quatrième zone en haut à droite, c'est celle de l'assistance. Castel reprend ici une distinction de mise jusqu'à la fin du 18^{ème} siècle : la différence entre l'indigent valide et l'indigent invalide. L'invalide pouvait bénéficier d'aide puisqu'il est en quelque sorte victime de la situation alors que l'indigent valide, le vagabond, lui, il était méprisé voire considéré comme dangereux et n'avait donc pas droit à l'aide. On retrouve aujourd'hui à peu près la même distinction avec le chômeur ou le bénéficiaire du RIS dans la peau de l'indigent valide. Pensons par exemple à ces nouvelles mesures de

dégressivité des revenus du chômage dans un marché de l'emploi exsangue qui font quand même fortement penser à une régulation non du chômage, mais bien des chômeurs !

Il faut bien se représenter ce schéma comme dynamique. Il ne s'agit pas d'une situation figée, les frontières sont poreuses, on passe d'une case à l'autre. Cette structure conserve bien la dynamique du concept et reprend l'idée de trajectoire et de processus.

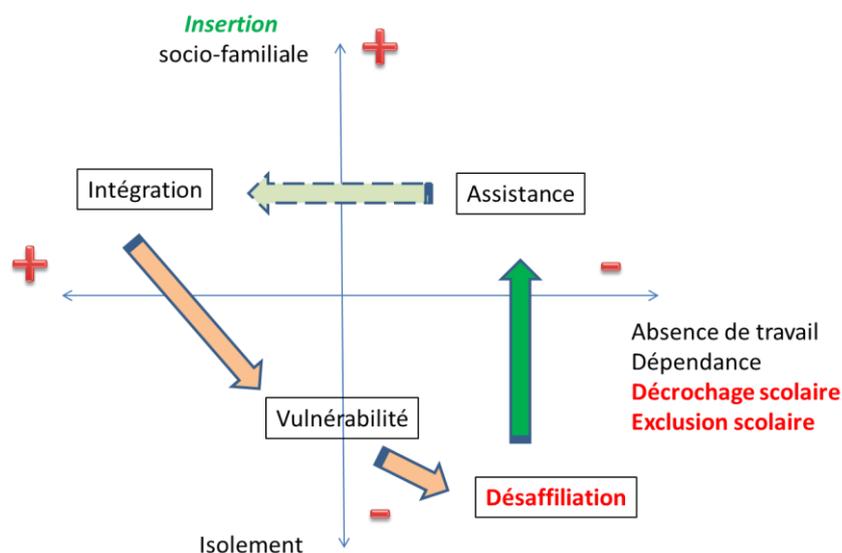
Par exemple, la zone de désaffiliation s'alimente de la zone de vulnérabilité. Mais l'inverse existe aussi. Des compensations existent aussi : par exemple posséder un réseau socio familial de qualité permet de mieux supporter l'absence d'emploi. Même si, effectivement, ce réseau est affaibli par la perte de travail.

La désaffiliation est donc la conjonction de 2 facteurs qui s'accumulent : l'absence de travail, ou le travail précaire et la perte de supports relationnels, avec, à la limite, la stigmatisation.

Retenons donc que la désaffiliation est caractérisée par l'absence de travail et donc, de tout ce qui va avec (réseau, droits, estime, contrepartie,...) – c'est l'axe horizontal de l'intégration et de la faiblesse du support relationnel socio-familial – c'est l'axe vertical de l'insertion. Mais tout ceci n'est pas figé. On passe d'une case à l'autre. Ce schéma est dynamique par opposition à une situation dite d'exclusion qui, elle, est statique.

DEUXIÈME PARTIE THÉORIQUE : LA TRANSITION VERS LE CHAMP DE LA JEUNESSE :

Ce que nous postulons, c'est que pour le mineur qui n'a pas accès au monde du travail, on peut légitimement remplacer l'axe de l'intégration lié au travail par celui des effets de la scolarité. Ce qui ne veut pas dire que l'école doit se calquer sur les besoins du marché du travail ! On ne remplace pas travail par école ! On doit d'ailleurs préciser que l'analogie a ses limites puisque si Castel considère que le travail est le grand intégrateur selon l'expression d'Yves Barel, notamment par les droits qui lui sont associés, l'école, elle, ne semble pas avoir à ses yeux le même pouvoir.



L'axe de l'insertion est le même dans les deux cas : celui des supports relationnels qu'il faut chercher dans la sphère familiale et sociale. Nous disions à l'instant que la perte de supports relationnels pouvait mener à la stigmatisation. Certains auteurs pensent que c'est le cas de la jeunesse aujourd'hui. La décomposition des supports relationnels socio-familiaux empêche de se vivre comme semblable !

La désaffiliation sociale chez les jeunes, avec les limites énoncées, relève donc à la fois d'une désinscription du champ scolaire et d'un isolement familial et social. C'est donc la transposition que nous vous proposons.

Une vision dynamique nous permet donc d'avancer certaines hypothèses :

- L'école prend donc part au jeu de l'intégration même si l'obligation scolaire qui remplace le contrat de travail n'engage pas les parties de la même manière et n'est pas porteur de droits associés de même nature : on ne peut pas dire que la protection sociale associée au travail équivaut au droit aux allocations familiales. Toutefois, on peut en accepter la concordance. Petite remarque : pour certains jeunes, cette obligation scolaire jusqu'à 18 ans les empêche même de rentrer dans le marché du travail. Comme l'école n'est plus promesse assurée d'une entrée dans le monde du travail, il lui faut repenser son rôle et sa fonction notamment et particulièrement pour les jeunes qui ne s'y inscrivent pas volontiers. On peut espérer et attendre d'elle qu'elle participe activement au processus d'intégration en résistant à la tentation de la trajectoire unique type classe moyenne : vous savez, cette norme imaginaire qui veut que la réussite est celle dans l'enseignement général et si possible en latin-math... A ce titre, la réflexion menée par le SPA au parlement flamand est fort intéressante. A quand ce type de réflexion chez nous ?

Je vais ici, prendre la parole au nom de la cellule de l'AMO qui a travaillé sur les récits de vie. Dans le cadre de ce travail, nous avons rencontré plusieurs jeunes et nous allons ici, reprendre certains extraits de leurs récits pour illustrer et concrétiser les propos théoriques expliqués par Monsieur Van Laethem. Je précise juste que pour assurer l'anonymat des jeunes, les noms utilisés sont des noms d'emprunt, les noms des lieux et institutions ont été supprimés.

En revenant sur la question de l'école comme lieu premier de socialisation, nous voudrions attirer l'attention sur un fait d'actualité. Il semblerait que les élèves « ingérables », ingérables parce qu'en difficulté, donc ceux que nous rencontrons, soient trop souvent dirigés vers l'enseignement spécialisé.

Dans les récits de Vanessa et Jason, la scolarité a toujours été difficile et rapidement, la voie de l'enseignement spécialisée a été choisie. Il en ressort que la socialisation dans ces institutions a été d'autant plus dure, pour eux:

Vanessa nous explique :

« J'allais dans une école spéciale, pour type 8 puisque j'suis dyslexique et dysorthographique. [...] Puis par après j'ai changé d'école, j'ai été dans une école de sourds muets aveugles type 8 parce qu'il y avait l'internat, donc j'ai été là-bas. [...] Tant que j'étais chez mon père, j'allais à l'école normale, tous les jours. J'ai peut-être séché une ou deux fois grand max, sinon j'allais toujours à l'école. Puis

heu par après une fois que j'ai commencé à être placée, je voulais plus aller à l'école parce qu'à la base j'allais à l'école parce que je ne voulais pas que mon père me frappe mais au final il me frappait quand même mais c'était moins que si j'avais pas été à l'école. Donc de là j'ai décidé de plus aller à l'école.[...] Puis après ça on m'a mis dans une (autre) école spécialisée [...] j'suis allé un mois complet, normal. Puis après j'ai séché, j'ai séché, j'ai séché, ... mais dans les écoles spéciales, c'est pas comme dans les écoles normales, style t'as pas : 21 jours d'absence, t'es élève libre, ça fonctionne pas comme ça parce que moi quand je suis restée dans cette école là j'avais plus de 185 jours d'absence. Puisque j'étais en 2ème secondaire. Et dans les écoles spécialisés, je sais pas expliqué, c'est des gamins en fait, ils ont des mentalités de gamins. [...] C'est pas que j'ai eu peur, mais voilà quoi, je me suis dis « qu'est ce que je fous ici ? » tu vois ? « c'est pas ma place. » Et heu par après, j'ai parlé avec des gens de 4ème et 5ème, y'avait un type que je connaissais, qui était l'ex d'une copine à moi. Puis après on a commencé à plus allé à l'école, on a commencé heu à se poser dans un café [...] Donc on allait tout le temps là poser, y avait une télé, une PlayStation heu, vraiment tout ce qui fallait. [...] on allait quand même de temps en temps à l'école mais c'était rare, quoi. »

Dans le discours de Vanessa, on remarque que c'est, notamment le manque d'intégration qui l'a mené petit à petit au décrochage scolaire.

Au-delà de la difficulté du contexte institutionnel, les va et viens entre les différentes infrastructures scolaires ne permettent pas à ces enfants de s'intégrer durablement.

Tout comme Vanessa, Jason est passé par un grand nombre d'écoles et d'internats Il nous disait :

« [...] j'ai fait un parcours normal jusqu'à ma 1^{ère} primaire, après là ça a été d'internat en internat, de d'école en école. En fait, quand j'étais en 2^{ème}, j'étais en internat pour maigrir car j'avais un excès de poids (mais) beaucoup trop élevé et de là ça a commencé : internats, problèmes, et tout... Ca a été assez difficile à supporter mais je me suis toujours relevé. [...] Ensuite, j'ai dû aller dans un institut médico-pédagogique [...] c'était un internat fait pour les personnes à difficultés de comportement. Donc c'était des types ouais... du genre à frapper, à piquer des crises, disons des super actifs et tout ça. Je n'en faisais pas partie, [...] Après, j'ai été dans un internat, [...] ça a été un internat assez complexe, parce que y'avait des bons moments et yen avait des mauvais. Je me rappelle de beaucoup de choses là-bas et je me rappelle surtout de beaucoup de choses mauvaises qui ses ont passées, pourquoi ? Parce que ça se passait pas toujours très bien avec les jeunes, Pourquoi ? Parce que j'avais des problèmes d'odeurs, [...] j'étais enveloppé, heu j'allais pas facilement vers les autres, [...] j'ai été renvoyé de cet internat après 4 mois [...] Et (part) après, j'ai été ici[dans un autre centre] [...]. Fin j'ai du attendre quand même 8 mois avant d'y entrer. Mais ça valait le coup parce que j'y suis depuis un mois, et je m'y porte super bien. »

Jason et Vanessa sont ce genre d'élèves ingérables et leurs parcours scolaires respectifs ont été compliqués et les ont fragilisés. Si actuellement, Jason a choisi la vente par défaut, Vanessa quant à elle, a décroché scolairement depuis plus d'un an.

- Deuxième point à relever : Si dans le monde des adultes, la précarisation du travail suite à l'augmentation des CDD, de l'interim, des horaires décalés, a fait basculer un certain nombre de travailleurs dans la zone de vulnérabilité, antichambre de la désaffiliation, on constate que dans la version « jeune », le décrochage scolaire mais aussi les exclusions scolaires sans possibilité concrète de réintégration (celles à partir du mois de janvier par exemple), plongent les jeunes dans cette zone de vulnérabilité.

Dans les différents discours tenus par les jeunes que nous avons rencontrés dans le cadre de notre projet de récits de vie, beaucoup se sont retrouvés dans cette zone de vulnérabilité. Pour certains l'école était devenue sans intérêt ou insupportable.

Je vous ai déjà exposé le cas de Vanessa qui a décidé de ne plus aller à l'école et celui de Jason qui a raccroché après 8 mois d'attente car aucun service ne pouvait accueillir son « cas » en attendant. Pour Alexandre, ce sont ses absences dues à un internement en centre psychiatrique qui lui a porté préjudice.

Il nous expliquait:

«Donc heu..., j'ai eu une chute, on va dire, c'est donc à 14 ans, j'avais dur scolairement, j'en avais vraiment marre des cours, à un point heu vraiment heu un truc de ouf quoi, j'avais vraiment, fin chaque fois que je voyais l'école, j'avais vraiment envie de courir de, limite de sécher de... même de rien faire de mes journées mais de pas aller à l'école quoi. Parce que ça m'était vraiment insupportable. Et en plus de ça, avec mon beau père, l'entente n'était pas exceptionnelle, c'était vraiment pesant vraiment. Je rentrais des cours, j'étais vraiment blasé mais comme pas possible. Heu clairement, ça va peut-être vous choquer mais heu quand, c'est vraiment quelque chose que je pensais à cette époque là. C'est quand j'allais à l'école ben... j'avais qu'une envie vraiment c'était ... c'est quelque chose que je pensais à cette époque-là, j'avais vraiment qu'une envie, c'était de de sauter par la fenêtre. fin j'avais vraiment envie de le faire. C'était,... j'avais vraiment envie de me suicider et heu, tellement j'en avais marre ça me pesait et que y avait les souvenirs du passé qui remontaient, un mal-être, heu je sais pas comment expliquer c'est vraiment un gros, gros mal-être. [...] c'est un tout en fait, l'école, comment ça va à la maison, c'est... ya rien qui va, on se sent mal dans sa peau, pfff parce que à l'époque j'étais quand même un peu plus gros et... je me sentais pas forcément bien dans mon corps non plus. Heu pfff et quand tout ça s'additionne on voit rien de positif, et heu ce qui fait que à l'âge de 14 ans j'étais heu, fin un jour j'ai décidé de vraiment pas aller à l'école, j'en pouvais plus et j'ai crié dans tous les sens heu, je pétais vraiment un plomb.[...], je me griffais au visage tellement j'en avais marre, fin sur le fait hein, je contrôlais pas mes gestes. »[...]

« Quelque part aussi je pouvais pas continuer en cours quoi, du coup j'ai raté mon année, évidemment, j'avais pas fait les examens, donc voilà. [...] Et honnêtement, je regrette pas parce que j'aurais pas pu, en fait, tout simplement, il y avait la volonté mais heu on saurait plus, vraiment, on est à bout quoi, je sais pas comment expliquer, c'est... vraiment plus de force, on a vraiment envie qu'une chose, c'est de rester dans son lit et regarder le plafond quoi. »

- Troisième constat : En considérant l'axe de l'insertion socio-familiale, Robert Castel constate, sans le moindre jugement moral, que l'affaiblissement du réseau familial qui se réduit maintenant à la famille nucléaire voire monoparentale au contraire des familles élargies d'autrefois avec les cousins, les oncles et les grands-parents,... Cet affaiblissement empêche parfois de compenser celui de l'axe de l'intégration : que l'on songe au temps où le père amenait son fils au travail, où le fils reprenait le travail du père mais aussi où le jeune trouvait du travail par l'entremise de l'oncle ou de la tante qui connaissait quelqu'un qui embauchait... Tout ce support relationnel a quasi disparu (même si ça marche encore pour le travail étudiant) et a donc aussi élargi la zone de vulnérabilité. Les familles sont donc les supports des relations affectives et des solidarités dites matérielles. Mais il y a aussi rupture des solidarités immatérielles. Pensons par exemple au fait que le collectif, les groupes, ne

sont pas ou ne sont plus les bienvenus dans l'espace public. Ces pertes de solidarités matérielles et immatérielles fragilisent l'axe de l'insertion. Ceci étant, la famille n'est pas seule responsable de cette situation, la disparition de l'emploi est d'abord due à l'effondrement du tissu industriel, les délocalisations, etc.

Pour ce qui concerne les jeunes, nous pouvons penser que cet affaiblissement amenuise les espaces et les temps de la transmission : Robert Castel a étudié cela chez les jeunes des banlieues lors des émeutes de l'automne 2005 : ces jeunes désaffiliés sont dépossédés de ce qui est habituellement transmis par la famille, l'école, la culture en général. Sans cet ancrage, les trajectoires deviennent hasardeuses et les vies sont perçues par les jeunes eux-mêmes comme inutiles. Les jeunes sont perçus et se vivent comme des surnuméraires ! Le terme est aussi de Castel. Et il est terrible : surnuméraire : sur lesquels plus personne ne compte ! C'est par la transmission d'un certain corpus d'habilités sociales, de connaissances relatives à leur environnement, de valeurs que les jeunes peuvent trouver leur place, leur rôle ou fonction dans le corps et l'espace social. Sans ce support, il leur est difficile de se construire une identité consistante. A l'épuisement de l'instabilité s'ajoute alors l'épuisement de la recherche du sens.

Les jeunes que nous avons rencontrés ont tous vécu un ou plusieurs abandons. Leurs bases familiales ont été ébranlées. Ils ont tous grandi avec un manque de re-père.

Vanessa nous disait :

«A l'âge de 2 ans, mon père il est rentré en prison et ma mère nous a abandonnés. Donc de là, on a été vivre chez ma grand-mère, chez ma grand-mère, je me suis fait battre, heu... je ne mangeais pas à ma faim, après ça on m'a mis dans un centre pendant 2 ans pour retourner vivre chez mes parents. J'ai repris contact avec ma mère d'abord, avec ma mère je ne m'entendais pas; après on a repris contact avec mon père, avec mon père je m'entendais bien. Puis une fois que j'ai quitté l'institution, j'ai été vivre avec mon père, puis au début ça se passait bien puis après il a commencé à me frapper dessus, puis pour se racheter il me faisait des cadeaux, après j'ai commencé à faire des we chez ma mère, et chez ma mère heu je voyais des choses qu'une enfant de mon âge ne devait pas voir, style je la voyais baiser, elle me faisait boire, elle me faisait fumer de la drogue, qu'est ce qu'elle a fait encore heu... elle m'a emmené une fois dans un club naturiste, tu vois les piscines qui sont naturistes elle m'a emmené là-bas, elle s'est mise avec un type qui me frappait dessus (...), après ça j'ai plus eu de contact avec ma mère parce qu'elle est partie vivre en Grèce, donc je suis restée chez mon père.

Puis j'ai déménagé, et heu avec mon père ça allait puis après il s'est mis avec une femme, elle avait une petite fille, et sa fille elle foutait la merde pour que je parte. Donc, j'ai été placée puis je me suis fait renvoyée du centre pour coups et blessures, puis j'ai fait un autre centre de 3 mois, puis après je suis arrivé au centre que je suis maintenant et heu le centre où je suis maintenant, ben je fuguais, je n'allais pas à l'école et je leur manquais de respect, donc normalement je devais être renvoyée mais grâce au projet (que j'ai maintenant), j'ai pu rester là-bas. [...] Il y a aussi que quand j'étais toute petite, ça c'est des choses qui ont été écrites par ma mère donc c'est une preuve. Pour ma mère, je ne suis pas son enfant, ... pour ma mère je suis pas son enfant puisque je ne lui ressemble pas que je ressemble ni à mon père. Donc pour elle je suis pas son enfant, donc de là elle me laissait mourir de faim mais vu que ma grand-mère passait tous les jours, quand elle passait je pouvais manger sinon je pouvais pas manger. [...] Ma mère est quelqu'un de comment expliquer, en fait elle croit qu'elle a 16 ans,

en fait. Elle sort en boîte, elle s'habille comme quelqu'un qui a 16 ans, elle fait sa jolie jolie, sa bombe, elle voyage, elle va partout dans le monde et nous, voilà quoi, nous, on est ses enfants, elle n'en a plus rien à foutre quoi.»

Voilà, nous en avons fini avec la théorie, nous allons donc passer à du plus concret. Sachant ce qui vient d'être dit, essayons de voir quels sont les **lieux possibles de prévention** :

LIEUX POSSIBLES DE PRÉVENTION

Nous revenons effectivement à notre question de départ qui est de proposer quelques critères auxquelles doivent répondre les actions qui ont pour finalité de participer à la prévention générale. Vous vous souvenez, c'est le travail du CAAJ.

Si pour les adultes, la vraie prévention, celle dont les effets seraient immédiats, demanderait à l'Etat de consolider et de stabiliser le marché de l'emploi et donc d'éviter l'émergence de ce que Robert Castel appelle assez justement le précaire, pour ce qui est de la situation des jeunes, il faut lutter contre le décrochage scolaire et contre les exclusions scolaires qui mènent au décrochage parce que pendant de long mois, il n'y a plus d'établissement qui accepte le jeune. Mais il faut lutter aussi contre la dévalorisation de la filière technique et professionnelle. Dévalorisation qui n'est parfois pas intentionnelle : Petit exemple : à l'AMO à Braine-l'Alleud par exemple, nous avons travaillé avec des jeunes de 7^{ème} professionnel mécanique et électricité : déjà physiquement, ils étaient séparés du reste de l'école, mais ce sont eux aussi à qui on a oublié, sincèrement oublié, de proposer un voyage de rhéto, et ce sont ceux qu'on a oublié, sincèrement oublié, d'inviter au bal de l'école. La valorisation de cet enseignement passe donc aussi par la place que l'on donne à ces jeunes. Cette revalorisation des filières techniques et professionnelles doit se réaliser à 2 niveaux au moins : valorisation du métier manuel mais aussi participation, comme l'enseignement général, à la fonction intégrative. En clair, il ne s'agit pas seulement de fournir aux entreprises de la ressource humaine, des ouvriers préformés, pré-qualifiés, mais aussi de permettre à ces jeunes de trouver leur rôle, leur place et un sens à leur participation à la vie sociale. En cela, il faut se méfier du modelage de ces enseignements sur les revendications du marché du travail, même si, c'est clair, ces deux lieux doivent être en cohérence.

Deuxième lieu de prévention, directement accessible celui-là, c'est de pallier l'affaiblissement de l'axe de l'insertion. L'objet de cette prévention est d'augmenter le niveau du support socio-familial qui peut, nous l'avons dit, compenser la fragilité de l'axe de l'intégration.

C'est à notre sens un pan important du travail de prévention générale telle qu'elle a été définie dans le secteur de l'aide à la jeunesse : réduire la quantité globale de violence qui échappe aux regards et aux sanctions (ce qu'on appelle la violence invisible qu'elle soit intra-familiale, institutionnelles, relationnelles ou symboliques) et éviter que les réactions à cette violence globale ne se " traduisent " en réactions inopportunes. Ces violences invisibles s'ajoutent évidemment aux violences structurelles (chômage des parents, insalubrité du logement, violence scolaire,...) et on peut donc estimer que ces violences invisibles contre lesquelles on nous demande de lutter, trouvent leur place dans la décomposition de l'axe de l'insertion notamment sur le volet immatériel, symbolique.

Retenons les deux lieux de prévention :

- l'école avec la lutte contre le décrochage et l'exclusion et la revalorisation des filières techniques et professionnelles.
- le support socio-familial avec la lutte contre les violences invisibles dans les différents lieux de vie des jeunes.

ON ARRIVE ENFIN À LA TROISIÈME ET DERNIÈRE PARTIE DE CET EXPOSÉ en tentant de vous proposer quelques caractéristiques que devraient revêtir les actions de prévention qui prétendent lutter contre la désaffiliation : L'intérêt de ces caractéristiques, c'est de nous permettre de savoir à quelles conditions une action lutte contre la désaffiliation sociale. Ces critères vous sont soumis à titre de réflexions : ils ne sont certainement pas exhaustifs. Par ailleurs, cela est sans doute vrai pour des actions d'autres secteurs que celui de l'AAJ. Je pense au CPAS par exemple, au secteur de l'insertion socio-professionnelle...

- Premier élément : La proactivité : les situations de désaffiliation sont souvent invisibles. Le travail de proximité permet d'aller à leur rencontre. Ce travail de proximité qu'il soit de rue, de quartier demande du temps et est indispensable. Le temps est à prendre pour que puisse se réaliser une vraie rencontre, pour qu'un lien puisse se nouer. La prévention ne s'établit que sur le long terme.

Dans les récits des jeunes que nous avons entendus, ces vraies rencontres, ces vrais liens qui se sont noués, semblent en effet permettre aux jeunes de rebondir.

Nous pouvons reprendre ici, l'exemple de Vanessa qui lorsqu'elle était au plus bas, a trouvé de l'espoir dans une nouvelle rencontre :

« Ben moi en fait, si vous voulez, jusque quand j'ai été placée, ben en fait heu juste avant ... ben je vais le dire parce que il faut le dire... fin pas parce qu'il faut le dire mais parce que j'ai essayé de faire ça donc je vais vous le dire... ya un moment donné ben je pensais à me suicider, puisque ça allait vraiment pas, je me sentais mal et tout. Et j'ai rencontré un garçon [...] et heu ce type là, je sais pas il m'a redonné espoir, en fait. il m'a montré que la vie en fait elle était pas noire. C'est pas parce que mes parents y me faisaient ça que moi je devais d'office [...] refaire ça, que ils avaient pas le droit de me faire ça, que même s'ils me faisaient ça, c'est pas pour autant que j'étais une merde et tout le tralala, donc de là, ben je m'en suis sortie quoi. Sinon aujourd'hui je serais pas là pour le dire. [...] Ouais et ce type là je pourrai jamais l'oublier. Même si maintenant on se parle plus, je pourrai jamais l'oublier. [...] Moi personnellement, moi je pense fort au destin, et pour moi toutes personnes qu'on rencontre c'est qu'elle veut nous apporter quelque chose dans la vie. [...] Donc pour moi, toutes les personnes qui sont sur terre, qui soient méchants ou bons, ils apporteront toujours quelque chose. Que ça soit positif ou négatif, ils t'apporteront toujours quelque chose. Pour moi ouais, juste une personne peut te faire changer d'humeur, peut te faire changer totalement d'idées, peut vraiment te changer en fait. »

Que ça soit comme pour Vanessa, une nouvelle rencontre ou comme pour d'autres, certaines personnes ressources de la famille, des amis ou des services qui les accompagnent, les jeunes ont parfois besoin à un moment donné de leur vie de pouvoir s'accrocher à une personne avec qui ils pourront avoir un lien suffisamment fort et qui leur apportera une assurance. Dans le cadre de la prévention, il faut pouvoir repérer ces liens et les favoriser.

- Deuxième élément : que l'action de prévention envisage le collectif : Robert Castel place la question de la désaffiliation dans le champ social et pas uniquement sur le plan de l'individu même si les liens sont évidents. Une question sociale implique un abord collectif. Le focus actuel mis sur l'individu et le psychologisme ambiant ne doit pas nous faire oublier la force de l'action collective. Celle-ci répond à une question sociale et permet de libérer l'individu d'un poids de sur-responsabilité ! Elle permet alors à l'individu de reprendre la main sur sa trajectoire sociale.

L'action collective, l'attachement à un groupe peut donc permettre aux jeunes d'y trouver une utilité, une place, une stabilité et une normalité.

Alexandre a rencontré ses amis à l'école et les a retrouvés à l'extérieur. Son groupe d'amis s'est cristallisé autour d'une activité collective, le break dance.

« En 3P, j'ai fait connaissance, fin des connaissances, on va dire heu que je regrette pas, c'est vraiment des gens biens, qui partagent mes valeurs et qui savent rigoler, moi ils me font rire aussi et heu, fin voilà. [...] Mais je ne les ai pas connus au break, hein. Je les ai connus en dehors et ils m'ont fait connaître la MJ, on va dire. [...] on s'est donné rendez-vous sur un parking, pour breaker, pour s'entraîner et heu voilà c'est parti de ça on a fait des sorties ensemble et puis voilà c'était génial quoi. On a fait connaissance d'autres personnes, tout un groupe en fait. [...] on a, on va dire le même humour, fin on rigole fin au moins je rigole et on rigole ensemble. Vraiment, c'est un groupe vraiment sympa. C'est pas comme un faux groupe quoi, c'est vraiment des vrais amis, c'est ça la différence. »

A travers tous les déménagements de Vanessa, elle a gardé ses amis d'enfance. C'est son groupe d'appartenance, comme une famille :

« Je reste toujours dans le même quartier même si je déménage. J'ai grandi stout, dans un quartier et c'est dans celui-là, que je reste. [...] parce que ma grand-mère elle habite dans ce quartier là [...] donc je vais souvent dans ce quartier là, parce que j'aime bien, les gens sont biens là-bas. [...] depuis qu'on est petit on se connaît. [...] c'est la mi-fa. Si y en a un qui a un problème, on vient tous, ce qui est normal. Si y en a un qui nous propose un chouette truc, ben on est là. [...] On fait tout, tout vraiment tout. On va au cinéma, on va à la piscine, on reste dans le quartier, on va manger au snack. [...] les types de mon quartier ils sont un peu comme moi, ils sont comme moi, en fait. [...] du même quartier, on a eu les mêmes galères, plus ou moins, que on a plus ou moins les mêmes chemins, pas spécialement les centres et des trucs comme ça mais ... parce que eux c'est plutôt IPPJ mais on est plus ou moins les mêmes (bails) donc heu on sait c'est quoi et tout donc heu on est là pour se soutenir et tout donc heu. Style c'est pas des bons samaritains qui vont tous les jours à l'école, qui sort pas après 19h30 quoi. »

- Le troisième élément propose que le projet doive d'une manière ou d'une autre lutter contre les barrières à l'accès. L'émancipation, l'acquisition des valeurs

d'intégration, trouver sa place,... passent par l'utilisation de divers lieux culturels, sportifs, de loisirs, de vie... Il faut lever les barrières qui donnent accès à ces lieux (Maison de jeunes, centres culturels, centres sportifs, centre d'expression et de créativité,...) et baisser leur seuil d'accessibilité : en deux mot en rendre l'accès facile.

Les jeunes que nous avons rencontrés ont un lien avec l'AMO d'une manière ou d'une autre. L'AMO lutte contre ces barrières à l'accès et permet au maximum à tout type de jeunes de participer aux activités qui les passionnent :

Par exemple, la capoeira a été très importante pour Quentin et l'AMO a su rendre l'activité accessible lorsque Quentin en avait besoin :

« Moi, ce qui m'a vraiment mais vraiment beaucoup aidé dans tout ce que l'AMO a pu faire pour moi, c'est vraiment la Capoeira. Ça m'a, ça m'a vraiment ouvert les yeux sur le fait que j'étais vraiment quelqu'un de très irascible, de colérique, et je dois dire ça m'a soigné quoi, je dois le dire. C'est le fait qu'on s'amuse, parce que c'est clairement ça, en fait c'est pas un sport de combat, pour dire de toucher les gens, c'est vraiment de l'amusement entre tout le monde quoi. C'est les chants, la danse, c'est vraiment quelque chose que j'ai adoré quoi, c'est...moi ça m'a, ça m'a beaucoup changé [...] Je suis nerveux de naissance tout comme ma mère, et bon quand je suis occupé à faire de la Capoeira, ben c'est le vide quoi. C'est, c'est le vide dans mon esprit, je pense plus à toutes les merdes, à tous ce qui s'est passé avant, à tout ce qui va, qui pourrait se passer après. Non, c'est l'instant présent. C'est quelque chose qui crée un vide en moi tout en remplissant quelque part de bonheur. C'est ha non ... c'est vraiment magnifique, quoi. Je remercie jamais assez l'AMO d'avoir organisé ne serait-ce que le premier stage de Capoeira. Non c'est... c'était vraiment ce qu'il me fallait quoi. Maintenant, j'espère que je vais pouvoir participer au prochain stage, je croise les doigts. [...] c'est surtout au point de vue du paiement du stage que je dis ça, parce que je dois dire heu bon... ça il faudra l'effacer (rire) On m'a fait plusieurs fois une fleur en me laissant participer malgré que je savais pas payer. Et bon, ça me gêne quoi Ca me gêne horriblement. Parce que tous les autres, ils ont payé, moi il me voit arrivé, j'ai pas payé heu. Et quoi, je suis privilégié ? Pourquoi ? Parce que j'aime la capoeira oui j'adore ça ! Si je pouvais suivre des cours en plus intensifs, ben oui je le ferais, seulement c'est pas le cas. Mais je continuerais à participer à tous les stages de capoeira. Ça m'a... en plus ça m'a permis de faire des rencontres, et quelque part, ça m'a permis de m'ouvrir à quelque chose de nouveau. »

- Quatrième élément : le projet doit rompre l'isolement. On l'a vu l'isolement est un facteur de désaffiliation. Cet isolement peut être spatial, relationnel, culturel, social... A l'opposé de l'intégration il y a l'isolement, la perte de liens, on quitte le rythme de la vie. C'est l'autre face du collectif. Il est vraiment capital de retrouver la sensation de vivre ensemble. C'est une des qualités que l'on peut trouver dans des actions telles que les services d'accrochage scolaire ou Solidarité : redonner le goût de vivre ensemble quand la galère a isolé les jeunes. Le support du collectif est indispensable pour rompre l'isolement.

Il est certain que l'isolement n'aide pas les jeunes à se sortir de situations difficiles.

Par rapport à sa dépression, Alexandre disait:

« Si on reste dans notre coin, on ne sait pas surmonter ça. Honnêtement, on saurait pas. Si on n'a pas quelqu'un qui nous dire qu'on a faux en fait, et alors on est toujours dans cette optique négative, négatif, négatif. Mais je pense que pour ce genre de chose, c'est très important les amis, la famille et ce qui m'a aidé beaucoup c'est ma grand-mère quoi. [...] »

Et malgré les institutions de l'aide à la jeunesse, les hôpitaux, les psychologues et les éducateurs, les jeunes que nous avons rencontrés semblaient forts seuls, livrés à eux-mêmes. Mais on a été impressionné, une fois de plus par la force de résilience de chacun d'entre eux. Ils ont été puiser en eux des ressources incroyables qu'ils ont pu mobiliser pour rebondir dans certaines situations.

Si la proactivité est nécessaire pour mener à bien un projet de prévention, il faut souligner que certains jeunes peuvent aussi être proactif pour sortir eux-mêmes de leur isolement en allant à la rencontre de personnes, de lieux, de services... Jason a toujours multiplié les lieux de socialisation, il a toujours été lui-même chercher ailleurs les ressources dont il avait besoin :

*« Il y a beaucoup de personnes qui m'ont aidé. Il y a déjà eu une AMO [...]elle m'a aidé à sortir de chez moi quand ça n'allait pas. J'ai toujours pu parlé avec eux quand j'avais des problèmes, ils étaient toujours là et c'était pas comme des psychologues, c'était plus comme des amis, que je les voyais. Ca me permettait de discuter avec eux, tranquillement, d'être tranquille avec eux. [...] je trouvais ça bien. y a eu (une autre institution d'aide), eux aussi ils m'ont aidé à trouver des choses à faire, heu trouver des écoles, trouver, ils m'ont aidé dans beaucoup de choses eux-aussi. Sans les associations qui étaient là pour m'aider, m'épauler et tout je n'aurais peut-être pas trouvé la force d'aller dans une autre école, je serais peut-être déscolarisé ou un truc dans le genre.
Ya plein de choses qui m'ont aidé, ya ... ya (le groupe protestant) qui, c'est un endroit où je vais car c'est des amis qui sont protestants qui sont là-bas et je vais pour parler avec eux, pour rigoler avec eux. »*

- Cinquième élément : La question du relais doit, elle, être posée dès la création du projet. Si la finalité du projet est l'autonomie, celle que l'on trouve au bout de l'axe de l'intégration, il s'agit de mettre en place dès le début les conditions nécessaires au passage du relais et à l'autonomisation du projet. Le relais, c'est assurer que l'action continue au-delà de notre intervention et ce, en gardant les caractéristiques d'un projet de prévention générale. Reste évidemment à considérer les conditions de validité d'un relais.

Comme on parle de l'autonomisation d'un projet, revenons sur un point important des missions des AMO car nous travaillons aussi à l'autonomisation des jeunes. Une fois devenu adulte, légalement et malgré certaines exceptions, le jeune n'a plus sa place à l'AMO. C'est ainsi que pour beaucoup le cap des 18 ans est primordial mais c'est là aussi que beaucoup ne savent plus vers quel service se tourner.

Jason voit ces 18 ans comme une date butoir, d'ici là il doit profiter de l'aide que l'on peut lui procurer :

«Oui, maintenant je suis dans le moment du changement. Je suis vraiment, il me reste plus que 2 années avant d'être majeur, 1 an et demi plutôt. Et il me faut, il me faudra jouer de cette année et demi pour pouvoir avancer, pour pouvoir maigrir, pour pouvoir m'améliorer, pour pouvoir changer. Parce que dans 1 an et demi, je serai majeur et je n'ai pas encore d'option pour plus tard, c'est ça le problème. Et l'internat va m'aider à en trouver. »

Sans rentrer dans une optique paternaliste et sans vouloir valoriser la dépendance aux services sociaux, nous devons relancer la question du relais. Une fois sorti du système d'aide et de protection de la jeunesse, ces jeunes adultes sont-ils totalement autonomes ? Où peuvent-ils trouver réponse à leur question ? Existe-t-il un service suffisamment compétent et généraliste qui leur permettrait de se lancer dans la vie d'adulte ? La question reste ouverte au vu du grand nombre de jeunes adultes qui viennent chaque semaine sonner à notre porte.

Voilà esquissé le travail réalisé par le CAAJ de Nivelles à propos de la désaffiliation sociale. De son ancrage dans le monde du travail, nous l'avons transposé dans celui de la jeunesse avant d'avancer quelques éléments qui situent les lieux de prévention et d'autres qui devraient, pourraient caractériser des actions de lutte contre la désaffiliation dans une optique préventive.

4. Prévention et travail social (Christine MAHY – Secrétaire Générale du Réseau Wallon de Lutte contre la pauvreté)

Certains connaissant peut-être déjà le travail du CAAJ puisqu'ils y ont participé, mais d'autres le découvrant, je vais me raccrocher à du très concret par la porte d'entrée effectivement de la pauvreté, pour arriver à un exemple précis d'un type d'action qui montre en quoi la transversalité dans le champ de la prévention est essentielle et majeure, est à cultiver et à développer, et que tous les acteurs sont importants pour la cultiver, la développer et la réussir. Parce qu'il ne suffit pas de se réunir pour envisager des projets, des actions, et réfléchir à comment pratiquer la lutte contre la désaffiliation et la transversalité. Encore faut-il la mettre en pratique à certains moments et réussir ensemble quelque chose qui va rendre plus fort, pour faire boule de neige et multiplier.

Ma porte d'entrée c'est le terrain, avec les gens, et moins le bagage théorique. J'ai été étonnée d'entendre encore un exemple d'une école technique dont on ne pense pas aux voyages en même temps que les générales. Parce que quand j'étais moi-même en rhéto, en 1977, j'étais en générale dans une école où il y avait des « professionnels », et il s'est passé la même chose. On devait organiser ce qu'on appelait le bal des rhétos pour récolter de l'argent pour partir en voyage. Et puis on s'est rendu compte qu'en fait la classe de « professionnels » n'était pas associée à cela. Et de façon un peu volontariste dans notre petite classe, on va voulu imposer ça. On est arrivé à imposer un bal en commun, on n'est pas arrivé à imposer le voyage en commun, en particulier parce que certains des enseignants de ces jeunes à ce moment-là nous disaient : « il ne faut pas aller créer dans la tête de ces jeunes des espoirs qu'ils ne pourront jamais atteindre ». Donc ne leur montrons pas ce que probablement on a déjà inscrit en eux, qu'ils ne pourront jamais faire. Donc les faire voyager, les faire découvrir. Donc c'était en 1977. J'espère que même s'il n'y a pas de voyages en commun, il n'y a en tout cas plus ces réflexions-là derrière mais je n'en suis pas sûre du tout; parce qu'on retrouve ça de façon émaillée sur le terrain un peu partout.

LA PAUVRETÉ DÉFINIE PAR CEUX QUI LA VIVENT

Je vais prendre d'abord la porte d'entrée du mot pauvreté et de ce que les gens au Réseau Wallon ont fini finalement par définir eux-mêmes, de ce qu'ils vivent dans cette société extrêmement violente, au sein de laquelle ils sont combattifs puisque leur seule réalité quotidienne c'est d'essayer de vivre, de tenir, de survivre, de gagner un peu de lest, donc de ne pas être tenus exclusivement à l'absolue nécessité du quotidien. Pour ne pas être que des mécaniques, naître un jour, mourir un jour, uniquement pour payer du chauffage, de l'eau, de l'électricité, quelque chose qu'il y a dans une assiette, mais être aussi autre chose pour soi-même et pour la collectivité. Et donc si j'utilise le mot pauvreté, qu'est-ce qu'ils nous disent les gens qu'on rencontre au Réseau Wallon de Lutte contre la Pauvreté ? Quand on arrive à dire « mais comment est-ce qu'on la définirait ? Qu'est-ce qu'on mettrait derrière ce mot-là ? Etc ». Les gens sont arrivés à nous dire : « en fait c'est une privation d'un usage et d'un accès ».

Donc il y a deux choses: **privation d'un usage et d'un accès à toutes sortes de richesses**. Utilisons le mot richesse parce qu'il est légitime, et on ne parle pas d'enrichissement, on parle bien de richesses. C'est-à-dire pouvoir accéder à toutes une série de choses auxquelles il est légitime d'accéder pour un être humain et une famille; et ces êtres humains-là, dans une collectivité, traversent la vie avec la

plus grande dignité mais aussi en étant des acteurs en capacité de choix mais aussi en droit de choix et de réalisation. Ces richesses multiples qui sont identifiées par les personnes qu'on rencontre, ils nous les citent par paquet en quelque sorte. Donc ils nous disent « il y a d'abord les richesses matérielles: il faut un revenu suffisant, il faut de l'argent dans son portefeuille, on est dans une société organisée qui fait que tout passe par les transactions financières. Et donc nous obliger à croire qu'il est possible de faire avec trop peu ce n'est pas normal et ce n'est pas nous respecter ». Et la derrière il y a évidemment le prix des loyers, l'énergie, etc, etc.

Et puis ils nous disent « il y a le paquet des **richesses immatérielles** ». On voudrait nous aussi que l'école réussisse avec nos enfants. On voudrait nous aussi pouvoir être un acteur culturel quelque part, être usager mais aussi être producteur par certains aspects, mais aussi être reconnu dans ce qu'on est ». Donc les richesses immatérielles ont beaucoup d'importance, et contrairement à ce que beaucoup pensent par rapport aux personnes qui connaissent la précarité, l'exclusion, la pauvreté, l'appauvrissement, elles sont très attachées à cet accès aux richesses immatérielles. Mais quand c'est rendu impossible et quand c'est rendu impossible durablement, et bien il y a un désespoir qui s'installe dans le fait de pouvoir y accéder un jour, et donc on pratique l'autocensure soi-même sur ses capacités à pouvoir y accéder et on le reproduit dans son environnement familial.

Et puis il y a le paquet de **richesses relationnelles** où les gens nous disent « bien-sûr c'est compliqué quand le champ relationnel est étroit, quand on a peur de s'adresser à quelqu'un ». Et tout le monde sait, et tout le monde a certainement des exemples dans sa vie, qu'on peut parfois être en difficulté avec une partie des richesses matérielles, une partie des richesses immatérielles, mais que parfois la richesse relationnelle permet de sauver bien des choses: d'avoir un point d'appui, un point de contact, un bon conseil, un endroit où s'adresser, et hop on a la tête au-dessus de l'eau et on surnage. Mais quand le potentiel relationnel fait partie toujours du même milieu, du même monde, c'est-à-dire que qualitativement il y a moins de diversité et quantitativement il est moins nombreux, et qu'on est confiné à l'intérieur de mêmes espaces physiques, symboliques et relationnels réels, et bien c'est difficile et c'est un trop peu de richesses relationnelles.

Et puis c'est les **richesses naturelles**. Et dans les richesses naturelles les gens parlent de deux choses: « j'ai une bonne santé à la naissance, je n'ai pas une bonne santé; il y a un handicap, il n'y a pas de handicap; je suis plus ou moins cérébral ou pas; plus intelligent ou pas; gauche des deux mains ou pas, etc. » On n'est pas tous à égalité par rapport à ce potentiel-là. Et dans les richesses naturelles il y a aussi où je vis: très nombreux dans peu d'espace avec des cloisons fines, ou c'est probablement là où on a déjà le plus difficile qu'il va falloir faire le plus d'efforts pour que le vivre ensemble soit possible, dans des conditions matérielles qui ont été construites pour que le vivre ensemble soit impossible. Et donc on connaît ça beaucoup en termes de richesses naturelles, notamment dans l'espace public et dans l'espace logement que les gens peuvent utiliser, mais aussi même dans les espaces culturels qui sont symboliquement à l'usage de certains et pas de tous.

Certains d'entre-vous savent que j'ai eu une vie culturelle auparavant dans une maison de la culture. Et bien je pense que ce sont des lieux où lorsque l'on réussit éventuellement à ce qu'il y a un véritable métissage de l'usage de l'entièreté des infrastructures, des budgets, de moyens humains et matériels par toutes les populations, on a grand risque d'être mis à mal sur son projet; parce qu'il y a la catégorie sociale qui estime qu'elle est propriétaire d'un lieu culturel sur le plan de ses moyens, mais aussi sur le plan des langages symboliques, des langages artistiques et culturels et d'expression qui

doivent y exister. Donc ce n'est pas évident. Les gens ont conscience de ça beaucoup plus qu'on ne croit, que ces paquets multiples de richesse, quand ils sont défailants, c'est problématique. Et ils sont conscients que si on a un peu dans chaque on peut peut-être se rattraper, si on a peu dans chaque ça devient vraiment très difficile. Et puis qu'il y en a qui sont quand-même particulièrement complexes pour se rattraper s'il n'y en a pas du tout, et c'est notamment le potentiel des richesses matérielles même si ce n'est pas exclusif.

PAUVRETÉ OU APPAUVRISSEMENT

Mais j'y reviendrai parce que volontairement aujourd'hui je me concentrerai sur l'argent en termes d'exemple concret. Il y a un deuxième élément que les gens mettent en avant et qui est très proche de ce qu'on vient d'évoquer, c'est que de plus en plus au Réseau Wallon on ne parle plus de pauvreté, parce que la pauvreté ce serait un état de fait arrêté en quelque sorte. Mais on parle d'appauvrissement. Et derrière l'idée d'appauvrissement il y a l'idée du processus justement. Il y a quelque chose ou des « quelque chose » qui construisent l'état d'appauvrissement ou qui déconstruisent la possibilité d'accès aux richesses que j'ai nommées tout à l'heure. Et ça, ça se fait et ça se construit dans le temps. Et à un moment donné, quand ça se construit dans le temps et quand ça s'installe durablement, et bien forcément cet état d'appauvrissement durable crée des réflexes et des modes de fonctionnement à l'interne pour s'organiser dans la vie mais aussi parce qu'on n'a pas envie d'avoir mal tous les jours en se levant parce qu'on n'a pas ce qu'il faut. Et donc on fini par se convaincre qu'on est heureux avec ce qu'on n'a pas. Et donc à ratatiner son espace de vie mais aussi ses prétentions mais aussi la projection dans l'avenir, etc. Et certains appellent ça **la pauvreté générationnelle**, la reproduction de la pauvreté, etc. Au Réseau Wallon on dit : « C'est la grave responsabilité des Etats de laisser durablement les gens dans la privation d'accès à ces richesses, qui construit un état dégradé important dont les gens ont conscience quand à un moment donné ils entrent dans la militance et qu'ils ont envie de se mobiliser parce qu'ils s'en sentent un peu de force et qu'ils commencent à gratter pour dire « oui tout compte fait moi aussi je devrais avoir accès à cela etc ». Alors que finalement ils se sont habitués à devoir s'en passer et ne croient plus aux perspectives. Il y a un autre élément que les gens déconstruisent, c'est le fait qu'ils nous disent : « Christine on en a marre qu'on nous dise, quand on parle de la pauvreté quelque part et qu'on donne des conférences et qu'on va intervenir, on parle de la pauvreté financière, on dit les revenus sont trop bas, le seuil de pauvreté, etc, etc. ». Et puis il y a toujours au moins une question dans la salle qui dit « oui mais la pauvreté elle est quand-même multifactorielle ». Et en général derrière cette question et la manière dont elle est posée, c'est un peu comme si on disait « même si on avait réglé le problème d'argent, ces gens-là sont quand-même très compliqués, différents des autres, et quand-même, il y aurait des choses tout à fait particulières à mettre en place ». Ne me faites pas dire ce que je n'ai pas dit. L'appauvrissement durable fait qu'à un moment donné il faut mettre des choses en place. Et parfois les déficits liés à des difficultés particulières, liées à un handicap ou à d'autres situations, nécessitent des interventions particulières. Mais enfin en très grande majorité, les gens qui vivent les conséquences et subissent les conséquences du trop peu et du non accès à ces richesses, ils seraient en capacité de bien mener les choses. Et donc les gens nous disent : « Christine ce n'est pas la pauvreté qui est multifactorielle, c'est la vie qui est multifactorielle, et elle l'est pour tout le monde! Mais ça dépend de ce qu'on a dans son sac à dos en termes de richesses matérielles, immatérielles, relationnelles et naturelles pour pouvoir l'affronter qui fera la différence ». Quelqu'un qui a le défaut d'être tout le temps en retard avec ses papiers, ses paiements ou ses documents, etc, s'il a beaucoup dans son sac à dos en termes de richesses matérielles, de richesses relationnelles, etc,

et bien son défaut sera quelque chose qu'il va gérer avec grande facilité. La même personne qui a très peu dans son sac à dos dans l'accès à toutes ces richesses-là, confrontée au même travers de fonctionnement, alors pensez tous à vos travers de fonctionnement où vous vous dites « zut alors, j'avais dit ça que je le corrigerais et que je ne le ferais plus jamais et voilà que je recommence et je ne sais pas pourquoi ». Alors on peut tous aller se mettre sur un divan pendant 5 ans pour savoir pourquoi mais ça ne marche même pas toujours. Donc on recommence des comportements comme ça, répétitifs, et on traverse la vie avec ça. Mais si on a tout un potentiel de ressources, on sera moins emmerdé. Donc c'est bien la vie qui est multifactorielle et ce sont les richesses équitablement ou inéquitablement rendues accessibles et réparties, qui vont faire que le sac à dos sera assez nourri pour traverser cette multifactorialité-là. Les plus grands consommateurs d'énergie sont les gens qui ont les plus gros budgets. Mais si dans leurs richesses et leur sac à dos ils ont de quoi payer, ils peuvent continuer à consommer autant qu'ils veulent; ils pourront toujours payer.

Voilà de quoi nous parlent les gens. Et puis les gens, il y a encore trois choses que je voudrais vous dire: ils en ont assez d'être considérés comme irresponsables. Ils sont capables de dire que peut-être ils ne savent pas faire ou qu'ils ne savent plus faire ou qu'ils n'ont jamais su comment faire tel aspect, etc. Comme j'espère on en a conscience même nous, parce que maintenant nous on travaille sur nous-mêmes par rapport à ça. Mais ce qu'ils souhaitent en tout cas entendre c'est « au moins qu'on reconnaisse la responsabilité qui est que on ne cherche pas à faire les choses de travers, on ne cherche pas à se faire mal, et on ne cherche pas à faire mal aux gens qui sont autour de nous. Mais on fait le mieux qu'on fait avec ce qu'on a et ce dont on dispose. ». Et les comportements les plus adéquats que des familles ont développés pour tenir ou survivre sont parfois des comportements qui vont être considérés comme répréhensibles par la société, l'Etat, les règles et les réglementations ; ou qui même vont être mal comprises par des intervenants sociaux qui vont dire « Mais enfin pourquoi ce bonhomme fait ça à ce moment-là, alors qu'il devrait faire autre chose? Pourquoi cette famille déménage encore par exemple? ». Parfois c'est tout simplement parce qu'on veut justement dans le rapport à l'école, changer les types de relations pour ne pas être poursuivi sur une série de choses, etc. Et donc les comportements des gens sont beaucoup plus responsables qu'on ne croit, mais par rapport au point de vue à partir duquel ils se situent dans leur réalité quotidienne pour gérer leur vie.

LES BONS ET LES MAUVAIS PAUVRES

Il y a deux éléments qui sont encore importants et qui sont gravissimes. Moi je rencontre de plus en plus de gens qui intègrent ça et bien plus aujourd'hui qu'hier. C'est tout le phénomène des bons et des mauvais pauvres. Le bon pauvre va avoir le comportement bien adapté, qui va bien suivre les règles, qui viendra bien au rendez-vous, qui obéira au trajet et à l'agenda de l'assistant social. Le mauvais pauvre sera le récalcitrant qui ratera le rendez-vous ou qui dira comment il voudrait bien que ça se passe alors que ça ne correspond pas au rythme du travail social, etc. Ou bien celui qui aura à un moment donné digressé par rapport au trajet qui avait été pensé bon pour lui de façon linéaire. Là aussi il y a un élément dangereux qui est en train de se passer, c'est que même à l'intérieur des populations les plus désaffiliées, les plus appauvries, ce mécanisme de faire un tri entre les bons et les mauvais pauvres est à l'oeuvre et de façon forte. Et tout ça pour des raisons de rareté, pour des raisons de difficulté d'accéder aux droits de base. J'étais hier après-midi dans la région de Dinant à un repas organisé par une association, et il y avait là des personnes qui connaissent des difficultés et qui étaient complètement dans ce discours-là et qui me disaient : « Tous les gens qui accèdent au

logement social ce sont tous les tricheurs. Et moi qui ai fait le chemin normal et traditionnel je n'en ai pas! ». Je donne cet exemple-là parce qu'il y en a plein comme ça. Mais ça aussi c'est une trajectoire organisée par la société. Ça aussi c'est un processus qui pour le moment est à l'oeuvre au sein de la société à travers tous les effets pervers de ces politiques qui se délitent dans le cadre des politiques structurelles que sont le logement, l'emploi, le revenu, l'accès à la santé, l'école qui ne réussit pas avec tout le monde, etc. Et on oublie que ce sont des trajectoires et des processus assassins qui font du mal, qui font du dégât et qui opposent les pauvretés entre-elles et ça c'est gravissime.

LA DÉFIANCE A PRIORI

Et puis il y a un autre élément qui est de plus en plus intégré par les gens et qui est cultivé par l'organisation de la société, par nos décideurs, etc, c'est la défiance. La défiance plutôt que la confiance: le fait de se méfier de tout le monde; le fait de craindre de toutes personnes autour de soi; le fait de ne plus croire au système, etc. Mais il faut dire que la défiance est largement cultivée par nos autorités publiques à l'encontre parfois des services, des structures des associations, dans le contrôle qu'on opère sur le fait « Est-ce qu'ils attribueraient bien les moyens qu'on leur a donné à l'objectif qui est là? Est-ce qu'ils ne seraient pas en train de détourner? Est-ce que la transversalité ne vise pas à cacher du double subventionnement ? ». Et donc on cultive comme ça la défiance, défiance qui s'entretient à l'intérieur des structures, défiance qui s'installe un peu dans la tête de tout le monde. Et je pense qu'il y a beaucoup de défiance qui est installée dans la tête des travailleurs sociaux aussi à certains moments par rapport aux gens où l'a priori de confiance est parfois second par rapport d'abord à un espèce d'a priori de défiance. « Est-ce qu'on aurait quelqu'un en face de nous qui nous dirait bien tout? ». Et bien les gens ne vous disent sûrement pas tout à vous comme dans les CPAS, comme dans d'autres services, etc, Ils disent probablement ce qu'ils pensent utile à dénouer la pelote de laine du point de vue d'où ils sont, avec les capacités qu'ils ont au moment où ils vous le confient. Et donc est-ce qu'on est prêt à suivre ce chemin-là en se disant : « Et même si là-dedans il ne nous dit pas tout, ou il nous dit quelque chose qui se transformera après, est-ce que ce n'est pas à partir de cela qu'il faut commencer à travailler puisque c'est ça le possible de la personne qu'on a en face de soi? ».

INVISIBILISER ENCORE PLUS LA RÉALITÉ DE LA PAUVRETÉ

Je vous dis ces éléments-là d'entrée de jeu parce que ce sont des choses qui nous sont rapportées beaucoup à l'intérieur du Réseau Wallon. Alors, sur ces choses-là il y a une couche quand-même très inquiétante qui s'ajoute dans notre société aujourd'hui, et je vais balayer très très vite ça pour arriver à l'exemple concret que je voudrais illustrer. C'est qu'on ne peut pas dire qu'on soit dans une époque où on voit les choses s'ouvrir de façon positive dans les dispositifs qui sont annoncés actuellement. On peut prendre des exemples multiples et je ne vais pas les détailler, il y en a que vous connaissez beaucoup mieux que moi. Mais par exemple, **les sanctions administratives communales**, donc les SAC. Et bien voilà quand-même quelque chose de bizarre de donner du pouvoir à une commune quand l'autorité judiciaire l'avait déjà ainsi que le secteur de l'aide à la jeunesse, et ainsi quand il y a des secteurs qui peuvent s'en occuper et être au travail avec les jeunes. Mais voilà, on crée un système parallèle sanctionnant, on diminue l'âge, etc. Vous entendez peut-être pour le moment parler de la réforme de la justice avec par exemple les conséquences sur l'accès au service pro deo. Et bien pour le moment, pour la première fois, le monde de l'autorité judiciaire avec le monde de l'associatif se sont associés pour lancer des remarques, revendications et recommandations afin

d'essayer d'influencer le gouvernement fédéral pour qu'il n'aille pas dans ce sens-là. Ce n'est pas simple. Mais vous avez entendu aussi parler récemment de Charleroi sur la réglementation de la mendicité, mais il y avait Liège un peu avant, il y eu Etterbeek un peu avant, il y a Gand qui voudrait la faire interdire complètement au plan fédéral. Alors bizarrement on s'attaque tout à coup à la petite face visible, la pointe de l'iceberg de la misère vue en ru e, au nom du fait qu'il y aurait aussi du trafic etc. Et donc on va de nouveau aller prendre les quelques exceptions pour lesquelles les lois existent, pour pouvoir agir sur la traite des êtres humains, les circuits de trafics, etc. On peut agir avec tout ça, ça existe, les dispositifs législatifs existent. On se sert de ça pour essayer d'invisibiliser encore plus la réalité de la pauvreté qui se montre dans nos rues, qui n'est jamais que la face cachée de ce qui se passe derrière bien des façades. Il y a beaucoup de façades derrière lesquelles on ne vit pas du tout mieux que les gens qui sont à la rue, si ce n'est qu'il y a le truc qui touche un peu nos consciences à tous, professionnels et citoyens, de se dire: « ça ne va pas de voir dans la rue ». Mais paradoxe: est-ce que vous savez la somme qui a été consacrée par la secrétaire d'Etat à la lutte contre la pauvreté cette année pour le Plan grand froid hiver rien qu'à Bruxelles, pour héberger pendant 3 mois de l'année un peu plus de 300 personnes ? 1 008 000 euros! 1 008 000 cette année pour qu'il y ait des lits en suffisance pour qu'on puisse annoncer à la TV qu'il n'y a plus personne dehors, qu'il y a beaucoup moins de risque de mort, que la bonne conscience soit rassurée. Pour pouvoir aussi dire que les prédécesseurs ont mal travaillé, et pour mettre une fleur à son blason. Vous vous imaginez ce qu'on peut faire avec 1 008 000 euros chaque année ? Parce que l'année prochaine ça va être la même somme, il n'y en aura pas moins des gens dans la rue pendant l'hiver l'année prochaine et pendant 3 mois. Et l'année d'après il n'y en aura pas moins non plus. Et donc là il y a des choix politiques à opérer. Parce qu'il n'y a pas que la ministre qui a donné le 1 008 000 euros. Evidemment elle est dans un enjeu politique, elle croit ce qu'elle fait. Il y a aussi ceux qui sont le réceptacle de ça, il y a aussi ceux qui considèrent que c'est par là que ça passe la bonne politique à mettre en place. Plutôt que de se dire avec 1 008 000 euros mais qu'est-ce qu'on fait en termes de logements et en termes d'accompagnement? Et on peut se poser la question comme ça. Alors qu'en même temps, il y a des projets de réflexion « Housing first » par rapport au sans abris, qui viseraient à dire « un logement d'abord et puis le processus après », mais qui ont du mal à démarrer et qui ne rencontrent pas nécessairement toutes les alliances et les sympathies. Vous avez peut-être entendu l'augmentation du prix des musées sur Bruxelles, de 2 euros en disant que ce n'est pas grand chose, ce n'est jamais que le prix d'un coca. Oui, sauf que pour celui pour qui c'était tout à fait gratuit, et bien c'est au moins le prix d'un coca. Et quand on répond que c'est le prix d'un coca à 2 euros, on oublie qu'il y a des familles pour lesquelles la fin du mois est à 2 euros près. Et puis par exemple à Charleroi, suppression des transports pour amener les enfants aux plaines de jeux et des repas de midi. Je me suis laissé dire hier - le chiffre est peut-être à vérifier parce que c'était dans une séance cinéma - qu'il semblerait qu'il y ait une diminution de fréquentation des plaines de jeux des vacances de Pâques à la Ville de Charleroi de 80%. Si le chiffre est réel évidemment c'est éloquent! Et puis vous avez entendu ces trucs dans les logements sociaux, il y a des personnes seules qui vivent dans un logement social avec 2 ou 3 chambres, et puis par contre il y a des familles qui n'ont pas assez de logements. Et puis on est arrivé à amener la population à penser que finalement c'est déjà bien qu'on donne un logement social à des gens, donc finalement ils sont objet à l'intérieur de ces logements sociaux, ils ne doivent pas considérer que l'Etat a une mission de droit au logement, puisqu'ils n'ont qu'à déjà être bien contents d'avoir eu un jour dans leur vie un logement social pas trop cher pour pouvoir vivre. Et bien quand ils sont tout seuls, surtout qu'ils bougent pour laisser de la place aux familles. Et ça marche très bien ça dans l'opinion publique. Moi j'entends des gens tous

les jours qui disent « c'est quand-même vrai, ils n'ont qu'à bouger, la mobilité sociale ce n'est quand-même pas si compliqué, on se refait des réseaux, etc ». Et bien tout ça parce qu'on oppose à l'intérieur d'une poche trop étroite des politiques structurelles qui sont déficientes et donc le logement qui rate avec les gens.

UNE DÉMARCHE CONCRÈTE

Je voudrais en venir alors à une réflexion sur une démarche concrète par rapport aux liens de prévention générale, transversalité, lutte contre la désaffiliation, en vous invitant à une petite réflexion sur une porte d'entrée concrète qui va peut-être vous étonner. Parce qu'elle porte sur l'aspect financier de la pauvreté et elle porte aussi sur une politique a priori fédérale dont on se dit « elle n'a rien à voir avec nous, que voulez-vous qu'on fasse là-dessus? On ne saurait pas agir dessus. ». Et je vais vous inviter à une réflexion sur l'impact social et financier de **la non individualisation des droits** pour les familles et les jeunes. La non individualisation des droits, si je le dis autrement, c'est le statut de cohabitant: quand on vit à deux dans une même maison et qu'on est chômeur, on a le chômage cohabitant et non plus un chômage complet. Donc c'est le fait que les droits ne soient pas individualisés chez nous. Je vais vous inviter à une réflexion sur ça parce que c'est un sujet qui a déjà beaucoup été travaillé, notamment par les mouvements féminins et autres. La preuve de l'importance de l'individualisation des droits par l'égalité des chances et par la nécessité d'augmenter le revenu, a déjà été faite, étudiée, calculée, etc, C'est dans des bouquins, c'est dans des revendications, et tout le monde la porte. Mais aujourd'hui l'élément est peut-être encore plus criant et intéressant à mettre sur la table d'une façon différente, en se disant « mais non ce n'est pas que l'affaire du Fédéral ». Les conséquences à gérer de cette non individualisation se retrouvent dans le champ de la Fédération Wallonie-Bruxelles et dans le champ de la Wallonie. Pourquoi? Parce que ces revenus non atteints ont des conséquences sur le budget immédiat des ménages qui retombent dans les CPAS ou chez vous par rapport à pouvoir payer des loisirs pour les enfants ou un accompagnement logopédique puisqu'il y aura trop peu dans le portefeuille. Mais aussi des conséquences immédiates notamment de façon très importante sur le logement. Des conséquences très importantes aussi sur l'organisation de la famille, sur le délitement familial, sur les décompositions familiales parfois, etc, puisque les gens sont amenés à devoir trouver des trucs et ficelles dans la manière de se débrouiller. Et puis ça a beaucoup de conséquences sur les travailleurs aussi. Moi je me rends compte en allant sur le terrain, je vois de plus en plus de travailleurs mal à l'aise, mal à l'aise avec le fait que finalement ils ont conscience que les gens ne savent pas s'en tirer avec la somme d'argent qu'ils ont dans le portefeuille lorsqu'ils sont notamment atteints par ce statut de cohabitant, et mal à l'aise si ils savent que les gens ne leur disent pas tout, ou encore plus mal à l'aise si les gens leur on tout dit en allant trop vite. Et donc en disant « j'ai une fausse adresse quelque part mais on vit à deux dans un endroit et on s'en tire ». Et de plus en plus on voit des travailleurs sociaux dans différents services, ça atteint plus les travailleurs sociaux de CPAS, évidemment tout ce qui touche au chômage. Mais enfin je pense que ça percole chez vous aussi d'une autre manière. On voit de plus en plus de travailleurs qui ne savent plus à qui ils doivent être fidèles: à l'institution, à la loi et à la règle de l'Etat, ou bien aux gens qui sont en train de s'en tirer. Et donc j'en entends des intervenants sociaux qui disent : « Je me sens maltraitante à devoir appliquer la loi telle qu'elle est, j'ai envie de fermer les yeux. Je dis à des gens ne me dites plus tout, taisez-vous à temps », etc, etc. Et on jongle comme ça dans une espèce d'illégalité accumulée, c'est-à-dire que la famille prend le risque et le danger de tricher avec la loi pour arriver à tenir. Le travailleur social prend le risque de ne pas savoir, de se taire, de le défendre dans le meilleur des cas quand on est

dans une institution un peu plus progressiste. Et donc ça met à mal toute une série d'acteurs qui finalement, même les travailleurs j'ai envie de dire, ont une perte d'efficacité dans la qualité de travail qu'ils peuvent mettre dans la relation, parce qu'ils doivent se soucier de camoufler au service de ces réalités-là. Et donc je pense que c'est vraiment des éléments très importants.

Une autre raison qui fait que c'est important et intéressant de se poser là-dessus, c'est que les gens qui fraudent à l'adresse domiciliaire puisque on les appelle les fraudeurs sociaux. Vous avez entendu, je suppose, que Maggie Deblock a développé un axe de travail à destination des CPAS qui va même jusqu'à proposer une espèce de prime, une valorisation du subside pour les CPAS qui traqueront bien la fraude sociale. Heureusement il y a de la résistance, heureusement tout le monde n'est pas d'accord, heureusement les fédérations de CPAS se positionnent, etc. Mais enfin l'esprit va jusque-là. Au Réseau ce qu'on dit nous c'est que les gens ne fraudent pas, les gens interrogent un système qui n'est plus adapté, qui n'est plus adéquat. Et donc ils interrogent un système qui est complètement inopérant et déficient et qui n'est plus adapté. Et c'est ça qu'il faut entendre. Mais c'est quand-même étonnant que quand c'est le petit peuple d'en bas qui interroge les règles, on a tendance à lui dire « tu es un fraudeur et rentre dans la règle ». Quand c'est plutôt un peuple d'en haut qui interroge les règles et qui fait des propositions originales, on a tendance à dire « ha, ils sont innovants, ils cherchent ». Vous pouvez voir ça dans les notions d'habitats groupés par exemple. Par rapport aux squats, on va plutôt avoir tendance à dire que les gens qui font des expériences en habitat groupé sont innovants, originaux. On pourrait aller vers des dispositions particulières qui soutiennent des particularités. Peut-être même faire une exception si ils hébergent quelqu'un qui est bénéficiaire du RIS ou du chômage dans une partie de l'habitat groupé parce qu'il y a un élément qui est considéré, et tant mieux pour ceux qui le font et je ne les critique pas. Mais par contre j'ai envie de dire que quand les gens du petit peuple créent les mêmes solutions mais à leur niveau, à leur dimension, dans les espaces qu'ils connaissent, sans pouvoir nécessairement construire et investir, ils vont être vus comme des fraudeurs qui doivent rentrer dans la loi. Et donc ce sont des conceptions qui sont graves et qui font des dégâts importants.

Pourquoi c'est important de s'intéresser à cette notion-là d'individualisation des droits ? C'est parce qu'elle s'ancre dans toutes les politiques structurelles, elle a un impact sur toutes les politiques et en particulier sur celle du logement. Je voudrais aussi dire pourquoi je m'arrête sur cet élément-là, c'est parce que je pense que les gens en ont aussi un peu marre qu'on ne prenne pas en considération le revenu comme un élément important dans la vie. C'est-à-dire qu'aujourd'hui comme on ne sait plus régler les questions de revenus, on dit occupons-nous des autres facettes. Si je fais une transposition par exemple dans le cadre du Plan Habitat Permanent, comme on ne sait pas régler la question du logement, on met des assistants sociaux pour aller accompagner les gens pour trouver un petit peu plus vite un emploi, pour mettre un autobus de plus sur la ligne, etc. Puisqu'on ne sait pas régler la question du logement on va focaliser sur le fait que c'est les gens qui, à titre individuel, auraient sans doute des problèmes particuliers dont il faudrait s'occuper, plutôt que d'investir le logement ou bien la diversité du logement ou les diverses facettes du logement. Donc c'est important d'y travailler.

Je voudrais donner quelques exemples qui montrent pourquoi s'intéresser aux conséquences sociales et financières de la non individualisation des droits est important. Vous le savez, vous êtes dans l'aide à la jeunesse, des jeunes qui sont mis en autonomie et puis qui atteignent 18 ans, comment font-ils pour s'organiser pour arriver à vivre avec les allocations dont ils bénéficient ? Et donc si deux jeunes qui sortent et qui à 18 ans veulent se mettre ensemble pour vivre ensemble, et

bien ils vont avoir des allocations rabotées et donc ils seront complètement discriminés à côté de deux jeunes qui vont sortir de l'école, qui vont trouver du boulot, qui vont louer ensemble. Et d'eux on dira : « Ils sont quand-même débrouillards ces deux jeunes-là, ils font des économies d'échelle, c'est intelligent. Ils ont de l'entregent, ils y vont ». Tandis que les deux autres ils seront a priori déjà dans la merde sur le plan simplement du calcul, indépendamment d'autres difficultés qu'ils auraient peut-être à rencontrer. Quand on voit dans le logement social aujourd'hui, il semblerait qu'en Wallonie, il y ait 4% de logements sociaux vides qui soient dû à cet effet-là. C'est-à-dire qu'à un moment donné dans le logement social, quand un jeune arrive à 18 ans, il va peut-être avoir droit au chômage ou bien au RIS dans une famille, il n'est pas rare que des assistants sociaux eux-mêmes conseillent à la famille : « Demandez un deuxième logement dans la société de logement social parce que vos allocations vont être beaucoup trop faibles. Et donc vous garderez des allocations complètes ». Mais on continue à vivre au même endroit dans le logement alors qu'on en a obtenu un autre. Donc ça a un impact important sur le logement. Mais on connaît aussi des situations où, à un moment donné, un jeune devient financièrement le chef de famille de ses parents. Moi j'ai connu un jeune au Miroir Vagabond, qui passant par un article 60, sa maman étant bénéficiaire d'un RIS chef de famille, s'est vu diminuer son RIS au plancher. quand son fils vivant encore sous le même toit, par le même CPAS, a obtenu un contrat en article 60 en disant voilà, phénomène de vases communicants, on laisse tout le monde tout juste la tête à peine au-dessus de l'eau, et donc on ne favorise rien et on n'avantage rien.

Et je pourrais donner beaucoup d'autres d'exemples comme ça pour dire c'est un élément important. Alors on pourrait se dire : « Mais qu'est-ce que nous l'aide à la jeunesse on a avoir avec ça? ». Et bien je voudrais dire d'abord que quand la ministre Huytebroek a lancé des groupes de travail « Plan Jeunesse », un des groupes de travail dans lequel j'ai été invitée s'est penché là-dessus et avait suggéré qu'un groupe de travail puisse se mettre en place qui rassemble le secteur des CPAS, le secteur de l'aide à la jeunesse, le Fédéral, les entités fédérées, etc, sur cette question-là. Pour à la fois conquérir quelque chose qui serait de l'ordre de l'individualisation des droits pour des 16-25 ans, partant de l'hypothèse que ça pouvait être un outil de soutien au fait de se lancer dans la vie, et donc d'arrêter les cassures familiales et les difficultés financières majeures dès le départ. Et donc de pouvoir faire des propositions concrètes dans ce sens-là. Moi je crois qu'il faut continuer à souhaiter travailler de cette façon-là. Et donc on est bien sur un regard croisé. Un regard croisé qui porte sur les entités fédérées dans le lien au Fédéral, mais les entités fédérées vivant beaucoup de conséquences dues à la non individualisation des droits. On est sur un aspect transversal parce qu'on sait que si on favorise des solutions qui touchent à la fois au logement, à la fois au revenu et à la fois au lien, qu'il soit familial, amical, recomposition familiale, etc ; on atteint beaucoup d'éléments, et puis on favorise le portefeuille un minimum. Pour autant aussi qu'on arrive à conduire les minimas sociaux au minimum, et le chômage au minimum du seuil de pauvreté, qui comme vous le savez sans doute en Belgique pour le moment en fonction des calculs, est à 1000 euros pour une personne seule - donc si vous réfléchissez un peu vous voyez que RIS, chômage, pensions pour personnes âgées, invalidité, peuvent être largement en-dessous - et qui est à 2.101 euros pour 2 adultes et 2 enfants. On toucherait aussi beaucoup à la réalité des familles monoparentales. La recomposition d'une vie de couple quand on a des enfants devient un vrai problème et un vrai ennui, si on est au chômage, bénéficiaire du RIS, etc. Et ça n'a pas qu'un impact sur les allocations directes perçues par les gens mais ça en a aussi sur les allocations familiales. Par exemple une recomposition de couple où il y a des allocations familiales d'orphelin chez la maman, si la personne se domicilie à cet endroit-là, le

monsieur qui intégrerait est considéré automatiquement comme prenant les enfants en charge avec perte des allocations familiales d'orphelin. Donc je veux dire que ça touche à toute une série de choses, mais qui au-delà de ce qu'il y a dans le portefeuille, font que les gens développent des stratégies d'évitement pour quand-même arriver dans ce cas-là à vivre la vie affective qu'on peut, avec les tensions et les conflits que ça peut représenter pour avoir une fausse boîte aux lettres quelque part où il faudra penser à aller chercher son courrier pour s'organiser pour qu'il y ait 2 brosses à dents au bon endroit s'il y a une inspection à un moment ou l'autre. Ce qui mange de l'intérieur les familles, bouffe une énergie incroyable, et puis amène à intégrer dans le fonctionnement familial cela comme un fonctionnement normal. Je ne vais pas dire qu'on intègre un fonctionnement de tricheur, mais on intègre un fonctionnement de survie. Mais le fonctionnement de survie est intégré par tout le monde et il est aussi mangé par les enfants et les jeunes qui vivent dans la famille, etc. Et puis il confine aussi de nouveau à ratatiner les espoirs et les perspectives qu'on peut avoir devant soi. Donc je pense que voilà un exemple de quelque chose qui pourrait percoler en termes de prévention générale, de prévention naturelle en quelque sorte. C'est-à-dire un thème politique inscrit dans une politique structurelle qui devrait avoir un impact global qui sort du contrôle, mais qui est une reconnaissance de l'existence des individus, et qui dit quand-même dans le portefeuille on n'a pas trop peu à avoir.

Et il n'y a pas que cet exemple-là, on pourrait donner des exemples au niveau de la scolarité: l'école rate avec les enfants; le logement rate avec les familles; l'énergie rate avec le portefeuille des gens, etc. Pour le moment la liste est longue et ce n'est pas mal. Mais pourquoi c'est important que les travailleurs sociaux et des équipes se mettent ensemble de façon transversale par rapport à ça ? Et quelle est la responsabilité à mes yeux des travailleurs sociaux et des services? D'abord il y a une responsabilité pour le travailleur social de voir comment vont les familles bien-sûr, comment vont les enfants, mais comment ça va aussi cette vie de famille et ces enfants sur le territoire où on travaille, et est-ce qu'on peut impacter le territoire où on travaille? Est-ce qu'on a le souci de la transversalité et de se dire à quel endroit peut-on aller porter le fer? À quel endroit peut-on se mettre au travail ensemble pour enfoncer le clou de façon globale sur une thématique comme ça? Je pense qu'on a le devoir aussi d'avoir une analyse politique, c'est-à-dire de ne pas simplement faire les constats de ce qui ne fonctionne pas, mais comment est-ce qu'on s'en saisit ensemble. On n'est pas tous en possibilité de s'en saisir de la même façon aux mêmes endroits suivant l'institution dans laquelle on est, suivant la sphère de liberté qu'on a, suivant l'influence qu'on a, suivant le soutien qu'on a par les autorités, etc. Mais par contre on est en devoir, je trouve, de chercher quelle stratégie et dans quelles alliances on peut mettre en place des choses pour arriver à construire un projet qui permettra d'atteindre les choses. On n'est pas obligé d'être au front le premier en danger, mais par contre on peut soutenir le front, et c'est important. Donc quelle stratégie mettre en place? Je pense qu'il faut résolument **faire le choix des gens**, faire le choix du peuple, faire le choix du petit peuple aujourd'hui. Alors quand je dis le petit peuple c'est plein de respect, c'est tout ceux qu'on écrabouille tous les jours aujourd'hui en disant « finalement on va organiser la gestion de ces gens-là qui seraient les appauvris par déficience individuelle et qui construisent les conditions dans lesquelles ils sont ». Alors qu'on voit comment l'ensemble des politiques structurelles ne permet plus à ces gens de pouvoir accéder à des droits importants. Dans un débat auquel j'ai participé, il y avait quelqu'un qui parlait de la violence des personnes qui font la mendicité parfois, et donc en ayant l'air de dire puisqu'il y a un peu de violence ou qu'il y en a un de temps en temps qui est violent, ils sont tous potentiellement violents et il faut avoir peur dès qu'on voit quelqu'un qui s'approche de soi. Mais la

violence de l'ensemble de ces politiques structurelles délitées aujourd'hui, elle est génératrice effectivement de violences multiples. Et j'imagine que dans vos services d'aide à la jeunesse, mais on l'entend aussi au FOREM, on l'entend au CPAS et on l'entend partout, il y a des études à l'interne des services. Les gens sont de plus en plus agressifs quand ils arrivent vers les services, enfin une partie des gens sont de plus en plus revendicatifs, et une partie des gens ne supportent plus la manière dont ils sont reçus mais aussi la non réponse ou bien le fait qu'on leur renvoie volontairement ou involontairement, malgré toute la lutte qu'on peut mettre en place « et bien débrouillez-vous avec ce que vous avez ». Et finalement l'Etat disant « soyez déjà bien content qu'on vous donne une part » puisque vous seriez les parasites. Et donc je voudrais quand-même rappeler que les parasites sont d'abord ceux qui aujourd'hui amassent par l'enrichissement toutes les formes de richesses: richesses matérielles; richesses relationnelles; naturelles; territoriales, etc.

La semaine prochaine on a une journée sur le thème « pauvreté et monde agricole ». Là aussi il y a des drames familiaux gigantesques, et on entend que Albert Frère aujourd'hui achète les terres agricoles un peu partout pour faire de la spéculation. Je sais que ça a l'air de s'éloigner un peu mais ça ne s'éloigne pas du tout, parce que plus tout devient propriété du privé dans des petites proportions, plus il y aura un peuple opprimé, à qui on dira « dites merci pour le peu qu'on vous donne », un peu comme la petite sculpture du petit noir où on mettait une pièce dans la tête ? Moi j'ai vu ça dans ma jeunesse, on met la pièce dans la tête pour dire dites merci et c'est déjà bien ce qu'on vous consacre.

Je termine juste en rappelant un exemple précis. Il n'y a pas longtemps j'avais une discussion avec une personne qui a été désignée comme Commissaire du gouvernement wallon à un moment donné pour redresser une des sociétés de logement social en Wallonie. J'intervenais dans un même endroit que cette personne-là, et il animait le débat, donc il voulait savoir un peu de quel bois les uns et les autres se chauffaient. Et ce monsieur me dit très très sérieusement: « Ecoutez, moi madame Mahy, quand j'ai été dans cette société-là mon devoir c'était de redresser financièrement les choses. Le Commissaire du gouvernement a tous les pouvoirs, et donc j'ai installé tout de suite 2 règles. La première c'est que jamais un locataire de cette société de logements n'aura le droit d'être en retard de loyer parce que les loyers sont proportionnels aux revenus, donc sont d'un niveau assez faible dans cette société de logement social là. Et il faut aussi que les gens soient bien conscients que l'Etat est bien gentil d'avoir construit des logements sociaux pour qu'ils puissent y avoir accès. Et que donc il faut qu'ils comprennent ça. Et donc la deuxième règle, parce que je ne suis pas inhumain, c'est d'accepter de recevoir toute personne qui sera en retard de loyer pour que je puisse entendre ses doléances, mais je ne les accepterai pas, je n'accepterai pas les explications ». Et il me donne l'exemple d'une maman qui arrive avec deux enfants dans son bureau, dont il me dit toute la compassion qu'il avait par rapport à ces situations. En disant « oui, cette dame m'a expliqué son histoire, effectivement c'est compliqué, elle a peu, elle a eu une enfance difficile, etc. Je peux comprendre mais vous comprenez, quand elle m'a dit la phrase suivante : « Moi monsieur je n'ai pas eu ce dont j'avais besoin quand j'étais enfant, et donc je donnerai à mes enfants tout ce qu'ils me demandent ». Vous comprenez que je ne peux pas admettre ça. Ça veut dire que cette dame va donner à ses enfants. Mais enfin moi à mon fils quand il me demande une télévision je lui dis pas maintenant, et un peu plus tard ». Et donc ce monsieur n'ayant aucune vision des proportions de revenus, ni de ce que cette dame voulait dire, ni le fait d'ailleurs qu'avec son RIS ce qu'elle peut donner c'est ce qu'elle peut donner, était tout à fait dans cette vision. Mais c'est une vision qui est de plus en plus réelle aujourd'hui, qu'aujourd'hui on dit aux gens très facilement « vous savez qu'on

dépense de l'argent pour vous à travers des services, et donc taisez-vous et soyez déjà bien contents de les recevoir dans la forme où vous les recevez, dans la quantité dans laquelle vous les recevez ». Et ça c'est vraiment **la violence ultime dans une société** qui doit être combattue à tout prix. Et donc moi j'invite, à partir de cette journée-ci, les alliances concrètes objectives de mise au travail ensemble.

Je vais vous donner encore un exemple sur l'individualisation des droits, pour enfoncer le clou. Quand l'Etat ne veut pas entendre à travers ces législations et ces dispositifs, faisons comme le peuple d'en haut quand il est reconnu innovant et qu'on lui permet des exceptions. Mettons-nous ensemble, les acteurs sociaux, créons de l'innovation, négocions les exceptions mais dans l'intention de les généraliser dans un second temps, c'est-à-dire pas pour s'arrêter à l'exception, mais de pouvoir mettre le pied dans la porte et de pouvoir l'enfoncer et par exemple obtenir l'individualisation pour les 18-25 ans. Ce qui ça a une certaine réceptivité dans le monde des syndicats, dans le monde des mutuelles, etc. C'est mettre le pied dans la porte pour l'individualisation pour tout le monde évidemment. Mais il faut arriver à montrer que c'est possible et à se mettre suffisamment d'acteurs ensemble pour ça. Le faire pour la jeune génération c'est enfin essayer de considérer qu'il n'y a pas une génération perdue, mais de continuer à ouvrir des portes pour qu'elle ait du champ devant elle, qu'il y ait un peu du vent dans la tête et que le rêve, pas illusoire, mais le rêve dont on a tous besoin, l'aspiration particulière qui habite quelque part en nous, puisse à un moment donné trouver de la place pour exister aussi, sans devoir simplement s'arrêter au quotidien et au matériel. Voilà ce que je voulais partager avec vous et bon travail.

5. Prévention et désaffiliation sociale / Exposé de Bernard FRANCO (Sociologue, Université Catholique de Louvain-La-Neuve)

QUELQUES SOUVENIRS DE ROBERT CASTEL

J'ai travaillé avec Robert Castel au début des années 80. Il avait écrit un papier sur l'avancement du psycho-relationnel dans les relations sociales. Et avec Jacques Donzelot, qui avait publié un livre très célèbre que vous connaissez, on avait envie de faire un colloque ici en Belgique sur la société psycho-relationnelle. Et c'est comme ça qu'on a travaillé ensemble pour préparer ce colloque de manière très intensive. Colloque qui a connu un grand succès parce qu'il a réuni pas mal de travailleurs sociaux mais aussi de psychologues, d'anthropologues et de sociologues. Laissons les économistes de côté parce qu'on sait que ce sont des hommes omniscients. Ensuite j'ai revu Robert Castel puisque je suis membre d'un laboratoire: le Centre d'analyse et d'intervention sociologique dont le siège est à l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales. Et donc Robert avait son bureau dans le même couloir qu'Alain Touraine, qui était mon patron de thèse, et donc on se voyait quand j'allais à Paris, on se voyait régulièrement, on se saluait et on s'échangeait les différents projets qu'on pouvait développer. Moi l'image que j'ai retenue de Robert, c'est un sociologue « durkheimien » très préoccupé par le devenir, pas l'avenir, le devenir des institutions, et qui était anxieux comme Durkheim. Quand vous lisez les travaux de Durkheim, et pas seulement « Le suicide », Durkheim se montre très anxieux par rapport à la crise qui se fait jour au sein de la société française, la montée de l'anarchisme, et bien-sûr l'affaire Dreyfus. Qu'est-ce qu'on peut faire pour que les institutions continuent à produire du sens ? Question sociologique majeure. Et cette anxiété je la partage avec lui parce que ça fait depuis bien longtemps que j'ai participé de près ou de loin à la réflexion sur le développement des politiques en termes de protection de la jeunesse, et que mon anxiété à 67 ans ne fait que redoubler par rapport aux tendances qui sont marquantes et dont je vais parler dans mon exposé à travers les confusions qu'il peut y avoir entre les différents types de politiques.

LE TÉMOIGNAGE D'UN AGACEMENT

Ce que je voudrais faire c'est partir d'un agacement; parce que qu'est-ce qu'on fait aujourd'hui des adolescents ? Vous entendez comme moi les discours des uns et des autres. Ils disent qu'ils sont dans une période d'errance entre internet. Et puis, identités flottantes. Ils sont incapables de mettre des limites à un nombre croissant de pratiques addictives, qui vont de jeux vidéos à la surconsommation des boissons énergisantes ou des marques de vêtements, et ça en ferait des êtres sans retenue. Ils s'impliquent peu dans la durée, leurs actions, leurs engagements sont souvent à courte vue. Bref, ils manquent de profondeur ou de caractère. Ils cultivent à l'infini des marquages et des jugements entre-eux, sur une multiplicité de critères tant socioéconomiques que culturels, tout en étant très conformistes, les filles plus que les garçons même. Ils sont démotivés en permanence, jusqu'à ne plus savoir ce qu'ils ont envie de faire dans un avenir plus qu'improbable, n'ayant plus que le nez sur la vitre. Bref, qu'ils se désintéressent de l'avenir, qu'ils rêvent sans lendemain, d'un monde chimérique ou d'une histoire de réussite sans effort et sans mérite. C'est un véritable portrait à charge, qui des parents aux enseignants en passant par nombre de psychologues et d'éducateurs, certains sociologues même, semblent rythmer des jugements, tant moraux que culturels, sur ce qui échappe même au qualificatif de « génération perdue », tant ils semblent ne ressembler à rien. Ils n'ont même pas le droit qu'on les nomme « génération perdue ». Alors, ritournelle qui dépasse largement les bars

de bistrot et les soirées entre parents, et qui constitue autant de préjugés largement assumés par les adultes de toutes les classes: sexe, âge, catégorie socio-professionnelle, qui ne sentiraient plus leur jeunesse ? Et pourtant, à les écouter ces jeunes, ceux qui veulent bien parler au sociologue que je suis, c'est de désarroi, de mal à l'aise, de ressentiment, de cri et de rage qui s'exprime. Alors, j'utilise ce terme de rage parce qu'avec Jean-François Dubet en 1984 nous avons fait une recherche à Seraing. Si vous avez lu « La galère », une première partie du livre est consacrée à la jeunesse ouvrière, et on avait effectivement vu combien à Seraing le monde ouvrier était loin de se disloquer, qu'il tenait bon par rapport à la crise et par rapport à la socialisation. Mais aujourd'hui on est vraiment comme dans une sorte de procès ouvert vis-à-vis de la société adulte qui se cantonne trop facilement à un ensemble de préjugés, d'étiquettes, de mises à distance, aussi de peur, comme si elle n'était plus capable de se tourner vers elle-même et vers le mode de socialisation de ses enfants. Comme si la jeunesse n'était plus que dangereuse et inutile. Je rejoins Robert. Pourtant il regardait à deux fois. Le désarroi et le ressentiment ne s'adressent pas aux mêmes catégories de personnes ou d'institutions. Je cite : " Nous sommes mal à l'aise, au milieu de tout ça nous représentons peu de choses, et pour cause, nous ne sommes pas rentables ni économiquement ni électoralement. Nous avons même parfois l'impression de ne pas être utiles ou même de déranger ". C'est une parole qui avait été reprise lors de la campagne que la Fédération des Maisons de Jeunes avait faite à l'occasion de son 20^e anniversaire. C'est dire avec clarté cette sorte d'inutilité économique et politique dans laquelle aujourd'hui la jeunesse se sent enfermée par manque de reconnaissance. Alors, ce désarroi va de pair avec du ressentiment vis-à-vis des adultes d'une manière générale: trop de préjugés, trop de mépris, trop d'incompréhension, trop de disqualification. À quoi ça rime qu'un policier dise lors d'une manifestation contre la montée du fascisme en Autriche que les jeunes sont là parce qu'ils sèchent ? Et puis il y a les cris, la rage, la révolte, l'attente. L'attente d'un dialogue, autant d'expressions qui conjuguent la dénonciation des disparités, des inégalités socio-économiques qui pèsent sur les jeunes et l'affirmation forte que le monde nous appartient, que la création culturelle est présente, que l'expression d'une autre manière de vivre avec les autres ne peut se résumer à des activités occupationnelles dans des lieux contrôlés, sinon surveillés. Il y a tout cela mélangé, pesant, clôturant, comme les murs d'une prison, avec une énergie par ailleurs du diable, avec des certitudes incertaines, avec un appel fort à plus de hauteur, plus d'oxygène, plus d'intelligence. C'est entendre aussi que la jeunesse n'est pas qu'un mot ni qu'une chose qui fait l'objet d'un traitement sociopolitique. C'est bien par rapport à ces deux affirmations, un mot et une chose, qu'il faut nous interroger pour chercher à voir quels sont les enjeux d'une supposée politique de la jeunesse aujourd'hui.

Donc je structurerai mon exposé en 3 temps. Après l'agacement que je viens de témoigner. Je veux dire que la jeunesse n'est pas qu'un mot, contrairement à ce que certains sociologues ont pu écrire et affirmer. Mais la jeunesse n'est pas non plus qu'une chose, parce qu'elle n'est pas une chose qu'on utilise pour mettre en place des politiques publiques. Donc je viendrai ensuite avec un troisième point pour montrer que nous sommes entrés dans une période où la confusion règne quand-même en maître entre politique culturelle, politique de prévention, politique sécuritaire et politique d'insertion.

LA JEUNESSE N'EST PAS QU'UN MOT

Alors, d'abord la jeunesse n'est pas qu'un mot. Pierre Bourdieu a cru bon, il y a de cela plus de 30 ans, d'affirmer que l'usage du terme jeunesse dans les années 60 occultait des différences de classes

sociales autour d'une catégorie fourre tout qui faisait la part belle aux yéyés des classes moyennes de l'époque qu'on appelait la génération Claude François. De manière forte, il nous engageait à voir plus à fond les disparités d'entrées dans la vie de groupes de jeunes qui, de l'ouvrier au jeune employé, en passant par l'étudiant qu'il appelait « les héritiers », à l'université, restaient marqués par des dispositions sociales et culturelles différentes. Cette analyse allait à l'encontre de celle que développait à l'époque Edgar Morin, qui y voyait la montée irrépressible d'une nouvelle manière de vivre, de s'habiller, d'écouter de la musique, de consommer, de s'engager. La jeunesse comme catégorie homogène remplaçait celle de l'adolescence, de sa crise, du conflit des générations qui retenait l'attention des psychologues, des anthropologues et des journalistes. Vous vous souvenez peut-être de ce film de Bertrand Tavernier qui disait « Hitler connaît pas ». Donc on change de monde.

TROIS NIVEAUX DE CHANGEMENT

Au-delà de la bataille de mots, on peut effectivement voir que depuis les années 60, le changement a été grand et il est repérable à 3 niveaux. Le premier niveau c'est celui de la durée de passage d'un état social à un autre. J'ai vécu ma jeunesse en 1960, je suis né en 1945, où les choses étaient magnifiquement ordonnées: vous rentriez à l'école, selon vos résultats vous alliez à l'école technique, voire au professionnel. Alors là c'était la galère pour vos parents. Soit vous alliez dans l'enseignement général, et encore dans l'enseignement général il fallait être bon, sinon vous alliez en moderne comme on disait. Les modernes au collège c'étaient ceux qui n'étaient pas très doués. Une fois que vous aviez terminé vos études, moi je crois que j'ai été faire ça dans une école normale (après la rhéto il y avait une année pour devenir instituteur), mais la majorité de ma classe a trouvé un emploi avant d'être diplômé. Et puis effectivement vous aviez la possibilité selon vos velléités de vous mettre en ménage ou de vous épouser, et très rapidement vous achetiez une maison. Et vous continuiez votre carrière et votre cursus de manière un peu linéaire, que l'on a résumé un peu outrageusement en disant qu'il y avait 3 moments dans la vie. Cette temporalité-là s'est brisée à la fin des années 60. Les choses sont devenues plus compliquées, elles se sont désynchronisées entre les seuils. Et d'ailleurs c'est le deuxième changement: les conduites qui ont accompagné cette déconnection des seuils d'entrée dans la vie adulte ont été très repérables, ont été analysés pas seulement par les sociologues, aussi par les anthropologues. Un des grands livres méconnu est le livre sur les barjos. Les barjos c'est l'envers de jobar, se faire passer pour un jobar, c'est se faire passer pour un con. Comment la jeunesse, malgré ses différences de classes, devenait quelque chose qui posait question parce que c'était fini la manière linéaire de prendre pied dans la société ? Le troisième niveau de changement c'est l'engagement dans la vie publique qui n'a plus rien à voir avec ce que préconisaient ou pratiquaient les générations antérieures. À savoir un engagement ferme et idéologiquement situé par rapport à l'axe gauche-droite, laïque ou catholique, syndical, politique. Tout est devenu plus léger. On a même parlé de zapping en ce qui concerne l'affiliation à divers mouvements, organisations ou groupes de plus en plus informels. En même temps que les jeunes pratiquaient différentes expériences dans une transition qui ne vous enfermait plus dans des apprentissages de rôles: le militant, l'adhérant, le carriériste politique, et ce jusqu'à la militante politique féminine. Nous avons pu observer combien les mouvements étudiants étaient traversés par cette légèreté. Aucune adhésion ne fait plus sens en tant que tel. En même temps qu'elle est portée par un sentiment fort de dénonciation du mépris et une recherche sans fin de l'authenticité. C'est ce qui est parfois caractérisé comme appel à la reconnaissance, avec un sentiment de distance de plus en plus affirmé par rapport aux adultes, aux vieux, à leur pesanteur, à leurs certitudes basiques, à

leurs reproductions. Plus grand chose à voir avec le conflit des générations des années 60 ou avec une catégorie qui était disqualifiée.

Ça ne veut pas dire pour autant que les différences sociales et culturelles se sont effacées pour laisser l'individu faire du trapèze. Un des apports de Robert Castel était de bien montrer comment dans la période actuelle nous étions en tension entre deux formes d'individualisme: un individualisme par excès fortement narcissique où l'individu n'avait que le souci de la construction de soi, et puis un individualisme par défaut qui relève de la précarité, des effets de désaffiliation. Ayant fait une recherche il y a 7 ou 8 ans avec Vie Féminine sur les femmes précaires avec Valérie Lootvoet, nous avons été frappés par cet individualisme par défaut des femmes, pour qui le besoin ou le rêve, on va dire « de quoi est-ce que vous rêvez ? », c'était de pouvoir s'arrêter pour prendre un bain, se parfumer et des choses aussi simples que ça. La recherche qu'on mène sur les familles monoparentales montre que les séparations provoquent des ravages épouvantables sur la situation des femmes.

Alors, cette triple transformation a profondément modifié la politique de la Jeunesse. Et lorsque en 1960-65 on pouvait encore penser que les politiques publiques étaient essentiellement centrées sur le scolaire, très rapidement on a pu voir avec la loi de 1965 se mettre en place une autre politique de la jeunesse. Mais avançons. C'est ici que je rejoins l'esprit de Robert Castel qui aimait toujours bien resituer historiquement de là où on venait. Je ne sais pas si vous vous souvenez de cette analyse de Max Weber à propos de la cage d'acier, dans "L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme" ? Mais bien souvent nous sommes enfermés dans une cage d'acier, parce que nous avons oublié le point d'origine d'où nous venons, nous avons perdu le sens de la société dans laquelle nous sommes.

L'ÉMERGENCE D'UNE POLITIQUE DE LA JEUNESSE

Alors, quatre périodes ont marqué en fait l'émergence difficile d'une politique de jeunesse. La première période, après la seconde guerre mondiale, est caractérisée par un encadrement de la jeunesse par les grands mouvements sociopolitiques et syndicaux. On parle alors de la jeunesse organisée, des mouvements organisés: les scouts des différentes obédiences idéologiques, les jeunesses syndicales ou encore la jeunesse ouvrière chrétienne et différents appareils politiques qui ont tous leur jeunesse, les JGS (les jeunes gardes socialistes) qui sont le reflet d'une société belge organisée en pilier ou en grandes familles politiques. Dans les années 50, la petite voix de ceux qui sont en dehors de tout cela se fait entendre. Elle trouve qu'il y a un peu trop d'élitisme chez les scouts, un peu trop d'encadrement idéologique chez les jeunesses syndicalopolitiques. On n'est pas obligé de montrer son appartenance à une famille idéologique pour loger dans une auberge de jeunesse ou fréquenter un cinéclub dans une maison ou un club de jeunes. Un des créateurs de cette tendance, celle qui privilégie l'expression du jeune comme acteur à part entière, rappelait combien les débuts avaient été difficiles: des bénévoles avec des locaux temporaires et une aide limitée de la part des communes.

Une deuxième période, qui va de 1960 à 1975, va voir se diversifier les différentes parties en présence. On va mettre moins en évidence l'encadrement de la jeunesse que la protection de celle-ci. Et je pense que là la Belgique se caractérise souvent par une créativité institutionnelle très singulière par rapport à d'autres sociétés, mais que ces années-là ont été marquées par deux créations institutionnelles notoires. La loi de 65 sur la protection de la jeunesse, qui introduit en tout cas sur le papier un important volet préventif ayant pour objectif la réduction du nombre de

placements en home pour ce qu'on appelait à l'époque "les enfant du juge". Et l'autre élément tout à fait déterminant dans la création, le ministère de la culture, qui se dissociait du ministère de l'éducation nationale, qui cristallise sinon une opposition du moins une mise à distance entre la démocratisation scolaire. C'est l'époque où l'enseignement secondaire voit arriver la génération née entre 1945 et 50. Et la démocratie culturelle où vont se conjuguer les expériences de créations culturelles, une autre manière de pratiquer l'éducation, elle se veut permanente celle-là, et les innovations en matière de santé, de luttes urbaines qui semblent échapper au appareils politiques et syndicaux traditionnels. Vous aurez tous reconnu le père qui est derrière cette affaire-là, à savoir Marcel Hicter, qui est un homme extrêmement important, et on en oublie souvent l'apport. Alors, cet appareil institutionnel n'occupe que le devant de la scène. En coulisse, bien des choses sont en train de changer: les engagements idéologiques sont moins automatiques, plus critiques aussi dans le mouvement étudiant par exemple, les pratiques sont plus près du terrain, sur le mot d'ordre : « il faut changer les choses là où elles ont lieu et plus dans les camps scouts, dans les colonies de vacances, dans les congrès des jeunes libéraux » - sic. Les transformations des politiques de jeunesse sont alors majeures: les animateurs bénévoles cherchent à se faire entendre au nom d'une ouverture démocratique et culturelle; les maisons de jeunes commencent à se multiplier; les jeunes eux-mêmes cherchent des lieux où ils peuvent se retrouver, se rencontrer autrement qu'au café du commerce. Tout doucement les activités se veulent moins occupationnelles, plus proche de ce que souhaitent les jeunes, de leurs projets par rapport au monde environnant, l'école, la rue, le quartier, la région et souvent l'ailleurs, au-delà de la Belgique avec les échanges de jeunes qui commencent à se développer.

En même temps, le problème majeur de la protection de la jeunesse va faire l'objet de nombre de mobilisations et de livres blancs dénonçant la manière dont les jeunes sont traités comme des choses qu'on place et déplace. J'ai été l'auteur d'un livre intitulé « Le nouvel ordre protecteur », qui faisait suite au "Livre blanc " où on avait essayé de mettre sur papier l'ensemble des projets et des préconisations qu'il s'agissait de mettre en ordre. Ce livre a été la transition qui a débouché sur le décret de 1991, où j'avais eu avec mon ami Jean-Pierre Bartholomé le grand plaisir, lors d'un colloque à Louvain, de dire aux représentants de Caritas Catholica qui ne nous aimaient pas, qu'on avait fini par gagner par rapport aux placements.

C'est cet ensemble d'éléments qui transforme les politiques de la jeunesse avec un net recul de l'encadrement idéologique de celle-ci. Mode d'encadrement qui était fortement marqué par la prédominance des activités occupationnelles qui rencontrait toute l'attention des parents, des maîtres d'écoles et des échevins de la jeunesse et des sports. Pour le Conseil d'Expression de la Communauté française, on avait fait une enquête sur les politiques communales de jeunesse. On avait eu du mal à trouver des échevins de la jeunesse, d'abord et avant tout l'échevin des sports, parce que ça ça marche, ça permet de répondre à la demande des parents. Alors, ce qu'on avait constaté aussi, on avait fait toute une série de débats à partir de cette recherche, je me souviens au fin fond de Marche-en-Famenne un soir, avec des jeunes complètement désespérés qui repeignaient le plafond, les murs et le sol en noir, et qui disaient « ça ne va plus, nos parents ne nous parlent plus ». Nos parents ne nous parlent plus ! On voit qu'aujourd'hui ça continue à être une tendance majeure où il faut se battre pour pouvoir parler avec ses parents. Si ce n'est pas le lieu d'énumérer les nombreux conflits qui verront le jour dans cette période entre l'occupationnel et puis l'expression créative, il faut retenir qu'ils ont bouleversé radicalement les manières de faire à l'égard des jeunes. Plutôt que de les considérer comme des membres d'un mouvement ou des clients de colonies de

vacances, ils apparaissent de manière encore incertaine, comme des acteurs de leur vie. Beaucoup pensent alors qu'il faut créer les conditions de cet épanouissement et de cette reconnaissance, portée par ailleurs par la création de lieux qui n'hésitent pas à se proclamer alternatifs. Les maisons de jeunes, les centres d'accueil, les centres d'information des jeunes, les centres culturels, les maisons de la culture, sont autant de lieux qui accueillent ce que certains à l'époque appelleront encore la jeunesse non organisée. C'est l'époque où la politique de jeunesse n'est plus réductible au seul encadrement qui la caractérisait lors de la première période et à la façon de la protection avec les timides tentatives de créer des pratiques préventives. C'était ça le problème de la loi de 65, c'est que la politique de la prévention était très peu pratiquée sur le terrain. Le texte de loi était magnifique mais si on voulait voir comment ça se passait il fallait aller au Québec, puisque la loi de 65 avait inspiré la loi québécoise sur la protection de la jeunesse. Et la face éclairée était plutôt constituée des rencontres choisies de l'expression culturelle, de la création mais aussi de la dénonciation des inégalités sociales qui traversent les différents milieux et qui sera porteur du discours que Liliane Baudart a rappelé tout à l'heure. Vous savez, chez les économistes, il y a les orthodoxes et les hétérodoxes. Les hétérodoxes sont des gens bizarres. Nous nous avons la chance d'avoir une directrice de l'aide à la jeunesse qui est hétérodoxe et qui n'a pas peur d'afficher la manière dont aujourd'hui la lutte contre les inégalités sociales et contre la pauvreté est une des priorités de notre société.

La troisième période que moi j'appelle les années de plomb, 1980-1990, est marquée par la montée du chômage, les difficultés qui touchent les jeunes peu scolarisés à s'insérer dans une société avare de création d'emplois nouveaux. Alors que la protection de la jeunesse cherche sa voix dans les pratiques dites de milieux ouverts, alors que les appareils syndicaux ont les plus grandes difficultés à prendre en compte les jeunes, immigrés, femmes, fils d'ouvriers, dans les situations de précarité. Alors même que la Belgique entame un cycle de régionalisation et de communautarisation, il est question d'étranges choses comme les matières personnalisables. Les jeunes sont moins perçus comme acteurs que comme victimes, comme exclus de l'école, de la culture et du travail. Alors, une interrogation immense se fait jour du côté des politiques de la jeunesse: ne faut-il pas revenir à de l'occupationnel, à des activités de socialisation de base qui redonnent aux catégories de jeunes les plus précarisés des habitudes de vie, d'espoir ? Est-ce que les mouvements de jeunesse eux-mêmes ne doivent pas participer à ces mouvements de création d'emploi ? Que faire dans les lieux qui apparaissent comme les plus ghettoïsés, les plus fragmentés ? En même temps les espoirs ouverts par une politique d'éducation permanente, sous l'égide d'un mouvement ouvrier tant socialiste que chrétien, ne semblent pas prendre forme avec le fameux décret sur l'éducation permanente de manière décisive. Les expériences faites restent des expériences qui ne font pas l'objet d'un transfert vers d'autres lieux. La crise économique elle-même renforce les approches localisées des problèmes, ouvrant une interrogation sur les modes de coordination, sur la nature des échanges réciproques entre écoles, mouvements de jeunes, lieux de rencontres et espaces de protection; alors même que les statistiques criminelles et le vieux label de classe dangereuse sont de plus en plus utilisés pour qualifier les conduites marginales des jeunes.

Années de plomb où tout se mélange, où rien n'est vraiment décisif, où le chômage prend la tête. Les réponses vont porter sur ces deux dernières dimensions: montée de la criminalité et chômage. Comme si la Belgique rejouait éternellement le jeu de la relation causale et naturelle entre les deux. Vous savez bien, le chômage provoque la criminalité, la criminalité est explicable parce que, etc. La politique de la jeunesse est dispersée en autant de lieux, d'initiatives, de bon vouloir des communes

et des CPAS à prendre en considération la situation précaire des jeunes peu ou prou scolarisés. Les réponses syndicales sont de plus en plus incertaines à travers des mots d'ordre si généraux, qu'ils mettent en avant d'abord le service qu'ils offrent plutôt que la bataille à mener au niveau culturel, alors que le décret sur l'éducation permanente en faisait les acteurs au niveau de la partie 1 du décret. Là ça a été la période difficile pour nombre d'intellectuels de voir combien ce projet d'éducation permanente des démocraties culturelles avait du mal à se déployer. Il existait mais il avait du mal à se généraliser.

La quatrième période, la dernière décennie du 20ème siècle jusqu'à aujourd'hui est marquée par une entrée en religion sécuritaire, et en religion d'employabilité, nouvelle manière d'estimer la probabilité des personnes à trouver un emploi. Les jeunes vont plus que jamais être considérés comme des choses qu'il s'agit de contrôler, de formater, d'activer, de surveiller. Jamais pareil mélange des genres n'aura caractérisé ce qu'il faut bien appeler les années noires. Le sécuritaire fait son apparition au niveau local avec des budgets et des moyens conséquents. Bernard De Vos a été un des acteurs les plus critiques en ce qui concerne la mise en place des contrats de sécurité. En même temps bon nombre d'associations vont se situer par rapport au questionnement amorcé lors de la période précédente autour de la création d'emplois. C'est sans doute là que le volume d'activité va augmenter le plus alors que par exemple, à propos des sociétés de gardiennage, on passait de 8.000 à 12.000 employés entre 1996 et 2000. Il serait faux de considérer que le sécuritaire a dû contrôler les premières tentatives de politique d'insertion, elles ont été séparées. Mais elles ont conforté l'image d'un jeune comme chose qu'il fallait soit socialiser à la base, du fait de sa défection ou de la défection des parents, par rapport à la protection de la jeunesse qui semblait impuissante. Soit punir s'ils avaient des velléités trop grandes de participer aux activités économiques criminelles ou à tout ce qui tombe du camion.

On faisait une recherche à Flémalle à la demande d'André Cools sur la situation des jeunes dans sa commune avec Didier Lapeyronnie et nous avons découvert que Flémalle était, par rapport à la région liégeoise, le haut lieu du recel. D'ailleurs, vous alliez au café, avec les mecs qui étaient là vous discutiez voiture: « bon, tiens qu'est-ce que tu aimes comme voiture toi ? » « une Mercedes » « tu en veux une ? 100.000 francs mais tu ne sauras jamais vraiment si elle est à toi ». Ça a été le côté relativement rigolo des affaires. Là où ça l'était moins c'est que la drogue commençait à s'implanter drôlement en milieu ouvrier, notamment à Flémalle. Ce qui faisait le délire du commissaire de police à l'époque parce qu'il voulait faire la chasse à ceux qui prenaient de l'héroïne et qui étaient 27 ou 28 dans la commune, mais la drogue se situait ailleurs. Alors, en même temps que dans la plupart des pays européen, l'école a cristallisé un ensemble de manques déjà présents dans les années antérieures, mais qui n'en paraissent que plus criants au vu du désœuvrement, du vide, du sentiment d'inutilité exprimé avec plus ou moins de force par le mouvement hip-hop, les tagueurs, rappers. Tous ceux qui avait ceci de fort qu'ils remettaient l'expression culturelle sur le devant de la scène, qu'ils interpellaient ceux qui voulaient socialiser les jeunes au travail en leur indiquant qu'on pouvait faire du travail créatif. On est dans une période où le mélange est maximum, mais le minimum d'action possible est fort. Parce qu'en même temps tout semble prendre l'eau: les profs, les animateurs, les échevins qui ne comprennent plus ce qui se passe dans les stades de football, les mouvements de jeunes organisés qui continuent à proposer frileusement de l'occupationnel, les étudiants plus préoccupés par le Kosovo ou le Rwanda que par ce qui se passait à deux pas de chez eux. À lire certains témoignages, les jeunes disent qu'il y a des oppositions entre les jeunes, que celles-ci ont du mal à se traiter dans les espaces publics; qu'en même temps des lieux comme les

maisons de jeunes sont plus indispensables que jamais pour trouver un peu de paix, pour ne pas s'enfermer dans le jeu des compétitions et du culte de la performance. Étrange situation où le contrôle et l'activation vont donner naissance à la « société Rosetta ». Vous vous souvenez de ce film des frères Dardenne ? Dernière expression d'une politique de jeunesse qui veut donner des gages au sentiment d'inutilité vécu par les jeunes les plus précarisés. Alors que les autres sont installés dans une transition où ils prennent le temps d'expérimenter leur recherche de soi, individualisme par excès.

Alors la question c'est quand-même que ce qui s'impose là, je sais qu'on a drôlement changé par rapport à la période 1960-65, c'est que le mot d'ordre est être actif, être responsable. Deux dimensions du nouvel évangile, un arc-en-ciel, vous vous souvenez du gouvernement arc-en-ciel Verhofstadt 1, toujours au bord de l'orage d'ailleurs ? Plus les appels à l'activité sont décisifs, plus ceux à la responsabilité, souvent formulés sur le mode « pas de droits sans devoirs », apparaissent comme incontournables, et plus la jeunesse paraît "chosifiée " à travers un ensemble de dispositifs d'encadrement qui n'ont plus rien à voir avec ceux de la première période. Ce n'est plus d'un encadrement idéologique dont il s'agit, c'est d'un encadrement tout court, le plus "just in time", le plus flexible, mais réservé néanmoins à ceux qui sont le plus qualifiés, puisque tels sont les premiers résultats du plan Rosetta. Les autres sont renvoyés à leur condition de fils d'immigré, à la recherche de leurs espaces transitionnels, à leur éventuelle installation en couple. Si on joue le jeu, et il y a de l'espoir, mais ne me parlez plus de culture parce que sinon je sors, etc. Tout doucement la politique de jeunesse s'est effacée pour laisser place à des politiques d'insertion qui ont la prétention de resocialiser des jeunes en difficulté, de leur apprendre à travailler. Dit plus simplement: à apprendre à se lever le matin pour aller travailler, peu importe la nature du travail. Mécanicien, soudeur, graphiste, livreur de pizza. Société Rosetta ou l'obtention d'un travail, n'importe lequel, passe avant l'expérience amoureuse, avant le fait de se sentir vivre ensemble avec d'autres. Dérisoire illusion de l'insertion, même si ceux qui se préoccupent de l'emploi des jeunes font un travail considérable et indispensable pour limiter les phénomènes d'exclusion. Mais difficile illusion de penser que l'on existe que parce que l'on a du travail. Là avec Robert Castel, on a toujours eu des discussions. Parce que la centralité du travail, oui on peut l'affirmer mais dans les expériences et les recherches qui ont été faites, les choses sont évidemment un peu plus compliquées. Je veux dire que ce qui faisait la force d'une politique de jeunesse centrée sur l'apprentissage de la reconnaissance de soi, être acteur, s'est effacée, et qu'il est nécessaire de s'interroger sur les limites que comportent cette foutue société Rosetta.

Un mot sur les réseaux sociaux. La pire et la meilleure des choses. Un substitut de société où chacun twitte sans fin, et une incommensurable possibilité de diversifier ses compétences, ses connaissances, ses échanges. Soit tout noir, soit tout blanc. Pour se mettre à distance de ces clichés, je ne citerai ici que le livre d'Anne Barrère: « L'éducation buissonnière. Quand les adolescents se forment par eux-mêmes », paru en 2011. Elle prend à bras le corps des jugements pour en mesurer la consistance et chercher à comprendre ce qu'elle dévoile, non pas seulement comme un ensemble de stéréotypes mais comme une transformation majeure à l'oeuvre des manières d'éduquer, de s'éduquer. Puisque comme l'indique le sous-titre il s'agit de rendre compte de la manière dont les adolescents se forment par eux-mêmes. Elle a choisi de mettre en évidence par rapport aux institutions de socialisation comme l'école, la famille, le groupe de pairs, l'existence d'une éducation buissonnière faite d'activités électives qu'elle définit comme ce qui dépasse les simples loisirs, pour laisser place au choix et au goût personnel des adolescents. Téléphoner, écouter de la musique,

tchater et communiquer, surfer sur internet, jouer de multiple manière, faire de la danse, du chant, du sport, et bien d'autres choses encore de manière spontanée ou organisée, solitaire ou en groupe. Soit une plongée dans le quotidien d'adolescents, garçons et filles, lycéens et collégiens. Là où se font jour les inquiétudes éducatives, ni dans le temps scolaire ni dans le temps familial, mais dans une sphère d'autonomie juvénile que les adolescents protègent du regard adulte. Ces inquiétudes, Anne Barrère les repère comme configurant quatre épreuves particulièrement significatives d'un point de vue éducatif. Les adolescents aujourd'hui doivent faire face à l'excès dans tout. Ils cherchent à vivre de manière intense, ils font un travail de singularisation, de différenciation les uns des autres, ils sont amenés à faire des choix quant à leur devenir en instaurant leur propre cheminement. Et c'est bien d'autonomie dont il est question, comme un enjeu fondamental de la construction de soi, non pas avec soi mais avec les autres bien sûr, comme aurait dit Robert Castel.

METTRE FIN AU MÉLANGE ET À LA CONFUSION

C'est le troisième aspect à mon exposé: mettre fin au mélange et à la confusion. Il nous faut un instant nous retourner vers la société belge. C'est une question que posent souvent les sociologues quand ils s'interrogent sur la manière dont une société produit des catégories ou des problèmes: « quelle place les jeunes occupent dans une société ? ». Or, la Belgique se veut une société prudente. Vous en voulez des preuves ? En travaillant sur les résultats d'une enquête sur les valeurs des belges, quel ne fut pas mon étonnement de constater que 92% des personnes interrogées pensent que pénétrer dans une voiture qui ne vous appartient pas et faire un tour avec ne se justifie jamais. Alors que seulement 50% pensent qu'avoir un système politique démocratique est une très bonne chose. Entre la voiture et la démocratie il y a un sérieux écart. Plus préoccupant encore, une prise de position attire l'attention dans leurs relations aux autres. 71% des belges déclarent qu'on n'est jamais assez prudent quand on a affaire aux autres. Prudence, méfiance, faible confiance, tel est l'état d'une opinion publique qui est toujours sur ses gardes. La société Rosetta c'est aussi cela, une excessive prudence dans les relations qui font que la vie quotidienne est vivable ou pas. Il est pourtant préférable que ce soit sur base d'une confiance réciproque que nous choisissons de vivre ensemble. Ce n'est pas le cas 7 fois sur 10 malheureusement. Certains diront qu'il y en a quand-même 3 sur 10 qui choisissent la confiance faute de mieux. Alors, ces données sont à mettre en relation avec ce qui se passe dans les quartiers, dans les écoles, dans les lieux publics. Tous semblent être emportés par les vertiges de l'insécurité. Ici aussi les jeunes sont sur le devant de la scène, qu'ils soient allochtones ou autochtones, politiquement corrects ou pas. Du moment qu'ils font l'objet d'une politique de discrimination appelée positive, et ils sont contrôlés sur des territoires repérables. C'est peu de dire que nous sommes dans la confusion et que la seule dénonciation des images négatives, des clichés qui disqualifient les jeunes n'est pas suffisante. On peu s'indigner, on peut s'énerver, mais qu'est-ce qu'on fait ? Les enjeux sont plus fondamentaux parce qu'il portent sur la nécessité de placer la politique culturelle au centre, afin d'éviter la reproduction des égarements constatés plus haut où la prudence et la peur font trop bon ménage. Sortir de la confusion c'est au moins poser trois questions qui placent les jeunes comme acteurs de leur vie, mieux de leur existence dans la mesure où c'est la rencontre avec l'autre qui est décisive.

Première question qu'on peut se poser: comment sortir de la confusion entre politique culturelle et politique de protection préventive ? Ce n'est pas une question simple parce qu'elle suppose une délimitation compliquée des frontières, des actions, des mots, et ça a été rappelé ce matin. Le parlement de la Communauté française soulignait combien le but de la politique culturelle n'est pas

la prévention, même si elle produit des effets de prévention. Cette différence se marque particulièrement dans la distinction entre lieux d'aide et lieux culturels, mais aussi entre prévention et sécurité ou dispositif répressif. Ce n'est pas seulement une affaire de moyens. Ici les différences sont pourtant énormes. Mais une question de posture qui vise à ne pas confondre aide et expression, rite de passage et expérience tâtonnante, cliché et conduite sociale. Un débat qu'avait essayé d'ouvrir en son temps le projet de démocratie culturelle où les jeunes ne sont pas seulement considérés comme des perturbateurs mais comme des acteurs de leur quartier, de leur école, de leur vie familiale.

Deuxième question: Comment sortir de la confusion entre politique culturelle et politique d'insertion ? Ici ce sont les jeunes chômeurs qui sont d'abord concernés. Un bref état des lieux fait apparaître que les services sociaux qui rencontrent les besoins et les demandes des jeunes chômeurs de longue durée en Belgique sont nombreux. Du point de vue de leur définition légale, aucun de ces services n'est exclusivement destiné aux jeunes chômeurs de longue durée. Quand un public cible leur est assigné, il est en général défini en fonction du niveau de scolarisation, de la durée du chômage. Ces services appartiennent à des couches historiques relativement récentes. Au début de la crise il s'agissait principalement de services généralistes destinés à la formation professionnelle des jeunes, des travailleurs et des chômeurs. Ces services étaient soit des agences publiques émanant de la sécurité sociale, soit des écoles, soit des centres gérés par les partenaires sociaux des grands secteurs industriels. Je pense ici à l'apprentissage industriel, Matéo Alaluf et moi-même avons fait l'évaluation de l'apprentissage industriel dans le secteur des fabrications métalliques. C'était formidable, on en avait trouvé 500 sur 10 ans. Dès la fin des années 70 ont émergé du monde associatif quantité de services plus spécialisés et progressivement reconnus par l'Etat et soutenus notamment dans le cadre du Fonds Social Européen. Les années 90 ont été marquées par l'apparition des dispositifs initiés par les pouvoirs publics dans des logiques de programme. Leur ancrage est local, leur méthode d'intervention accentue plus souvent des logiques de coordination et de partenariat, indispensable pour faire avancer les choses. Plus généralement il faut aussi remarquer que ces services centrent leur action sur la demande d'emploi des jeunes chômeurs. Les autres demandes sont aussi prises en compte par ces organismes: logement, revenu, justice. Mais les services qui basent leur action sur autre chose que l'emploi restent quand-même rares. Il s'est constitué depuis 20 ans un secteur de plus en plus autonome dit de "l'insertion professionnelle " qui a ceci de spécifique qu'il a des difficultés à globaliser son action tant au niveau de la proximité qu'au niveau des rapports avec la culture ou les styles de vie des jeunes. On l'a déjà dit, tout est trop centré sur la resocialisation afin de préparer les jeunes à respecter horaires et habitudes de travail. Il y a à plus qu'un débat à mener sur une évaluation ou une évaluation à faire. Il y a à redéfinir les principes d'action de l'éducation permanente.

Troisième et dernière question: Comment sortir de la confusion majeure entre politique sécuritaire et politique de prévention ? En effet, cette politique pré-sécuritaire qui a fait le pari d'être électoralement payante, c'est le cas pas seulement pour l'extrême droite, a avalé les autres politiques en centrant les questions sur la peur, l'insécurité, les incivilités, quand ce n'est pas tout simplement sur l'absence d'éducation entendue comme une déresponsabilisation parentale à ne plus transmettre les bonnes manières, amenant l'opinion publique à développer une excessive prudence, comme je l'ai rappelé tout à l'heure, sinon une méfiance dans les rapports à l'autre. Cette confusion majeure a eu des effets de cristallisation sur les jeunes, qui sont de plus en plus considérés non seulement comme potentiellement dangereux mais comme stock à maîtriser, et cela dans le cadre

territorial où le travail de proximité a résolument été réduit à un travail de contrôle social. L'enjeu pour les années qui viennent c'est de sortir de cette situation du tout sécuritaire. L'enjeu est: comment est-ce que la police prend sa place par rapport à la démocratie au niveau des modes de traitement des actes délictueux bien-sûr, mais aussi de tout ce qui a trait à la désaffiliation sociale.

Et je conclurai en disant, et ça m'a un peu frappé dans les exposés qui ont été faits ce matin. La Région wallonne et la Communauté française, je ne sais plus jamais ce qu'il faut dire, ont mis en place une politique de cohésion sociale. Or je n'ai absolument pas entendu mentionner cette politique de cohésion sociale. Robert Castel a été quelqu'un qui a jeté tout son poids justement pour sortir de la désaffiliation, pour recréer des supports indispensables qui ne soient pas seulement des supports contrôlants et sécuritaires. Il y a nécessité de repenser un projet de société autour de la cohésion sociale. Et alors là cette cohésion sociale, elle tient en deux mots: c'est la solidarité entre les différents segments, les différentes populations. Et cette solidarité elle est fondée sur la citoyenneté démocratique. Si on peut s'appuyer sur ces bases, on peut faire avancer le projet de démocratie culturelle. Merci.

6. Projet 1 : De la rue à la battle : Daniel ARRANZ – Educateur à l'AMO Color'Ados) et Edwin de BOEVE - Directeur de Dynamo International.

C'est un projet qui a commencé en 2011 il y a plus ou moins deux ans, et qui est parti d'un travail de rue. Cela fait plusieurs années que l'AMO fait du travail de rue, pour plusieurs raisons: tout d'abord on essaye d'aller à la rencontre des jeunes pour qu'ils nous perçoivent comme une ressource. Donc qu'ils sachent qu'ils peuvent venir vers nous le jour où ils auraient un problème. Et deuxièmement pour essayer de voir s'il y a des récurrences. Donc on se balade dans tous les quartiers de Braine l'Alleud et si on voit des récurrences dans la demande des jeunes on essaye de mettre en place des projets communautaires.

Ce projet est parti de la demande d'un jeune en particulier, d'un quartier social. Et donc il expliquait sa difficulté: lui il aimait beaucoup la culture hi-hop et la danse particulièrement, mais les académies étaient beaucoup trop chères pour lui. Donc en fait en discutant avec lui je me suis aussi rendu compte qu'il n'était pas au courant qu'il y avait une maison de jeunes à 10 minutes de chez lui, ce qui m'a assez surpris. Et donc ça prouve bien que les jeunes ne sont pas toujours au courant des ressources qui les entourent. Et donc l'AMO a vraiment servi de lien entre ce quartier et la maison de jeunes. Donc très vite avec le directeur on a réussi à mettre un cours de danse en place. Et donc nous en tant qu'AMO, on a aidé, pour essayer de mettre un professeur sur le coup, un jeune professeur qui aurait du feeling avec les jeunes. La première année ça s'est passé un petit peu comme ça et petit à petit notre groupe s'est fait de plus en plus connaître, jusqu'au jour où Carolina, l'éducatrice, m'a appelé pour me parler d'un souci qu'elle avait avec ces jeunes dans l'enceinte de l'école. Donc les jeunes avaient tendance à danser un peu n'importe où et ça leur posait beaucoup de problèmes. Ils avaient des problèmes de discipline. Tous les jeunes que vous avez vus là sont plutôt habitués à être montrés du doigt à cause de leur comportement un peu trop extraverti parfois. Et donc voilà, Carolina m'a aidé aussi à mettre un espace d'expression à leur disposition au sein même de leur école. Donc elle m'a présenté ces jeunes qui dansaient déjà, et je me suis vite rendu compte qu'ils avaient un super niveau et qu'ils avaient beaucoup d'énergie à revendre. Et ils sont juste arrivés à un chouette moment où le professeur que j'avais mis sur le coup n'était plus disponible le mercredi après-midi. Et donc on a eu l'idée de proposer aux jeunes de donner cours aux plus jeunes. Nous ça nous convenait vraiment pas mal, parce qu'en tant qu'AMO on rentre vraiment là dans une démarche communautaire. Aussi bien pour les grands ados qui sont habitués à être montrés du doigt et qui ici étaient un petit peu les boss, ça ils aiment bien. Donc ils étaient responsables du cours, ça voulait dire qu'ils doivent arriver à l'heure, ils ne peuvent pas dire de gros mots, ils ont plein de choses à respecter. Donc c'est eux qui prennent les choses en main. Et alors c'est très chouette pour les plus jeunes ados qui ont des copains plus grands, c'est un peu la frime pour eux. Quand ils se baladent dans Braine l'Alleud, ils sont contents maintenant de se sentir entourés par des gens qu'ils connaissent. En tant qu'éducateurs on trouve aussi que c'est une chouette manière de fonctionner. L'AMO a plutôt tendance à se balader dans les quartiers, mais il y a quelque chose qui peut être perçu comme intrusif. Vous voyez un groupe de jeunes et vous débarquez: « salut, je suis éducateur ». Parfois ça peut les mettre mal à l'aise. Tandis qu'ici la démarche est différente. On fait quelque chose de très spectaculaire, de très grand public on va dire, et donc c'est les jeunes qui viennent, pas seulement les danseurs. Comme je le disais dans la vidéo, il y a tout un public maintenant qui s'est

rajouté, il y a une vingtaine de jeunes chaque semaine qui viennent pour voir leurs copains danser en fait. Et c'est très chouette pour nous parce que ça nous permet de les connaître sans nous immiscer dans leur vie. C'est eux qui viennent et donc au début de chaque cours, je rappelle les missions d'une AMO, en quoi on peut les aider. On s'est rendu compte au niveau des suivis individuels et des co-interventions qu'on a pu faire que ça avait vraiment des effets très bénéfiques.

En tant qu'AMO on essaye aussi d'avoir un cours qui soit accessible au plus grand nombre de personnes. Et donc on essaye de faire un cours qui ne soit pas trop cher. Ça coûte 2 euros mais s'ils n'ont pas d'argent ils ne sont pas obligés de payer, pour que l'argent ne soit pas une entrave à la participation. J'essaie aussi de ne pas fonctionner par chorégraphie. Quand les gens se mettent en file et qu'ils font tous les mêmes enchaînements de mouvements. Moi c'est une pratique que je n'aime pas beaucoup pour plusieurs raisons. Tout d'abord s'il y a un jeune qui a envie de nous rejoindre en cours d'année, il pourrait être lassé parce qu'il ne connaît pas les pas et ça pourrait le bloquer. La deuxième chose, là c'est un peu plus personnel, c'est le côté expression de soi. Moi j'aime bien quand j'ai des jeunes qui arrivent, qui ne savent pas danser, partir de leurs ressources, comme quand je fais un projet communautaire c'est un peu le même principe, essayer de partir des pas qu'ils font déjà eux spontanément. Et à partir de là développer leur propre style à eux, au lieu de tous rentrer dans un moule finalement et danser avec les pas que moi je vais leur apprendre. Ça c'est quelque chose qui est un peu particulier dans la manière de créer le cours.

Par rapport aux jeunes qui seraient un peu turbulents, on essaye de ne pas les exclure non plus, pour que le cours soit accessible au plus grand nombre de gens comme je l'ai dit tout à l'heure. Par facilité je pourrais en virer un ou l'autre quand il me dérange. Mais même si je dois marquer parfois certaines limites par des repères clairs, ils savent que la semaine d'après même si je les ai éjectés du cours, ils peuvent revenir. La plupart du temps on a quand-même une discussion autour d'un conflit éventuel qui se serait passé. Il y a un autre aspect aussi qui est très chouette, c'est que maintenant ma collègue Damaris vient faire le cours avec moi. Elle m'aide pour l'accueil des personnes, aussi bien au niveau des parents, que pour des nouveaux jeunes qui seraient un peu timides, qui viendraient montrer le bout de leur nez. Comme je suis plutôt là pour cadrer le cours et m'occuper des professeurs et des jeunes, je suis un peu moins accessible pour l'accueil des personnes. Mais c'est un aspect qui est vraiment super important pour nous et on se rend compte que ça a des vrais effets sur le projet.

LE B.A.TTLE

A la fin de la première année on a fait notre premier événement qu'on a appelé le B.A.ttle, comme bonne action ou Braine l'Alleud, c'est un petit jeu de mots. Et donc on a réussi à mettre en place un événement, une compétition de danse complètement gratuite. Chaque participant est parti avec un tee-shirt, avec un logo très visible, donc c'est aussi une manière pour nous de nous faire voir et d'être plus visible. Donc si les jeunes se familiarisent avec le logo, peut-être le jour où ils passeront devant notre bureau ils auront un petit peu moins peur de franchir la porte. Donc c'est des petites méthodes. On met également le cours de breakdance dans la brochure qu'on distribue. Et alors il y a l'affiche aussi qu'on a réalisé avec les jeunes. C'est eux qui ont fait le logo, moi je les ai un petit peu aidé à faire l'affiche, et donc c'est une des jeunes qui a pris la photo. Donc dans ce genre de projet ce qu'on aime beaucoup c'est qu'il y a plein de choses à faire. Donc ça veut dire que chaque jeune peut

prendre part au projet. Et donc qu'il soit danseur ou pas, il va forcément trouver une petite compétence à mettre en avant pour prendre part au projet.

DISCUSSION : EDWIN DE BOEVE

Je m'appelle Edwin De Boevé, j'étais travailleur de rue sur Bruxelles pendant de nombreuses années et je suis maintenant coordonateur du Réseau international des travailleurs de rue. Et c'est toujours avec une grande fierté que je vois le type de boulot qui se mène maintenant un peu partout en Communauté française, c'est vraiment des pratiques extraordinaires.

La première chose que j'avais envie de souligner c'est le logo en fait de la journée, l'affiche avec les 3 cintres. Vous savez comment on nomme les jeunes qu'on retrouve aux coins des rues en Flandre ? Des « aanjongen », des jeunes qui sont « pendus ». Donc c'est comme s'ils étaient pendus à des cintres un peu partout. Et donc je trouve que l'image d'utiliser des cintres comme pour illustrer cette journée, je la trouve particulièrement bien choisie par rapport à un certain type de réalité.

Deuxième chose, j'avais vraiment envie de saluer la façon dont la journée a été organisée. Pour des raisons évidentes, congruentes, une homologie relative entre l'objet qui est étudié, la désaffiliation et la façon dont la journée est organisée. Où on a une présentation, un commentaire théorique sur des choses, des réalités, et en même temps des témoignages tout à fait concrets et réels où on se retrouve bien effectivement. Et ça c'est extraordinaire. Et c'est particulièrement extraordinaire dans un contexte où pour l'instant on aura plutôt tendance à avoir des champs qui vont se renfermer sur eux-mêmes, qui vont se crispier sur eux-mêmes. Je prends un exemple. Le champ de la théorie, le champ de l'université, du savoir, etc, et le champ du travail social. Combien de fois je ne me suis pas retrouvé dans des colloques, des conférences, des journées de réflexion théorique, universitaire, ennuyeuses à mort, avec une totale déconnection avec le terrain. Je me rappelle comme ça un colloque, en Italie, où le gars qui était assis à côté de moi expliquait sa recherche scientifique sur la population fréquentant des maisons de jeunes en Suède. Sa recherche partait de l'hypothèse que la fréquentation des maisons de jeunes est criminogène et que in fine, à travers son processus de recherche, l'hypothèse se vérifie, et qu'effectivement fréquenter une maison de jeunes c'est tout à fait criminogène. Vous voyez un peu le genre de paradigme dans lequel on est ?

Par ailleurs aussi, des champs sociaux, nombre de colloques ou de conférences où pendant toute une journée vous avez des acteurs de terrain qui ne viennent pas mettre des mots sur une réalité et qui ont du sens, mais viennent vous expliquer leur horaire, leurs activités: on commence à 8h, les jeunes doivent rentrer, machin, truc. Je ne sais pas si vous avez déjà vécu ça mais c'est ennuyeux à mort. Et on se rend compte que finalement vous avez comme ça des champs, des réalités, des métiers qui ont tendance plutôt à se renfermer sur eux-mêmes, à se crispier sur leurs propres expériences, sans du tout se préoccuper de champs autres. Et c'est quelque chose qui m'inquiète et je trouve que la forme que prend cette journée est justement de nature à décripser et à décroisonner ce type de champs. Et je pense que c'est particulièrement important parce que si les groupes d'appartenance se crispent sur eux-mêmes, les alliances objectives dont on a parlé ce matin vont être de plus en plus difficile à construire. Alors, qu'est-ce qu'il y a derrière tout ça, derrière cette crispation ? Moi je n'en sais rien, je ne suis pas ni sociologue, ni psychologue ni quoi que ce soit, je suis acteur de terrain mais enfin je réfléchis quand-même. Et je me dis de toute façon derrière toute cette crispation et derrière cette question de la désaffiliation, il y a une question sociale. Et je reviens sur un commentaire que nous a fait notre directrice générale de l'Aide à la Jeunesse, Liliane Baudart, sur cette question du travailleur

social politique ou acteur social, ça me paraît fondamental. En tant que travailleurs sociaux, mais aussi à travers la pratique quotidienne, on réintroduit cette question de la pratique politique: le travailleur social, l'acteur social et politique. Je ne vais pas dire comment d'après moi on peut être dans le registre politique, comment on peut être sur les questionnements politiques, mais je vais peut-être avancer 3 ou 4 idées sur comment ne pas l'être ou en tout cas comment éviter tout à fait et quelles sont les tendances qu'on observe quand-même malgré nous dans le champ social pour finalement éviter la question politique.

J'imagine un peu le travailleur social ou l'étudiant en travail social qui se retrouve devant un prof qui dit : « Vous devez être acteur social. Vous ne vous rendez pas compte la responsabilité que vous avez, toute la société, l'évolution de la société repose sur vos frêles épaules ». Première chose : attention, la question « être acteur social » n'est pas une question individuelle à mon avis. Je ne pense pas que c'est une question uniquement de positionnement individuel. Oui bien-sûr, vous avez des choix politiques que vous faites mais ce n'est pas suffisant, c'est une question collective. On l'a bien vu dans ce dont on a parlé ce matin, les alliances entre les différents secteurs, les alliances qu'il a pu y avoir entre des chercheurs, entre des acteurs de terrain notamment au regard de l'avancée sécuritaire, ça a été déterminant, c'est important. Et ce sont des alliances qui existent encore toujours et qui ont encore tout à fait leur place dans la société. Et donc on voit bien que ce qui fait avancer les questions sociales c'est la capacité des acteurs individuels de se mettre dans une perspective collective. Castel était un anti-psychiatre je crois, il était dans la mouvance anti-psychiatrique. Un autre anti-psychiatre était Félix Guattari qui parlait d'agencement collectif d'énonciations. De cette dimension d'agencement collectif qui me paraît vraiment fondamentale. Et ce genre d'activité c'est vraiment une façon d'être dans ces agencements collectifs d'énonciation.

Deuxième tendance, c'est je dirais le côté Caliméro des travailleurs sociaux. C'est « oui mais enfin nous quand on voit la réalité, ce que les jeunes vivent, à quoi bon en parler, à quoi bon essayer d'expliquer aux autres, il n'y a personne qui va comprendre, on est les seuls qui savent exactement ce qui se passe sur le terrain... ». Et donc il y a ce que Jean Blairon appelait il y a quelques années « la tentation du bon objet ». Cette tendance pour les travailleurs sociaux à se dire « finalement comme on est les observateurs privilégiés d'une certaine réalité, et bien on est peut-être les seuls à pouvoir le comprendre ». C'est une erreur, c'est une erreur flagrante. Tout le monde est tout à fait capable d'avoir de la parole sur des réalités de terrain, et on a tout intérêt à développer cette capacité à sortir aussi du discours plaintif pour être dans un discours beaucoup plus offensif.

Troisième registre. C'est cette tendance à penser que le pouvoir et l'autorité c'est toujours à l'extérieur, c'est toujours sur les autres. C'est vraiment un tort. Je pense que c'est vraiment important de se dire qu'à travers des activités concrètes collectives, ça peut paraître anodin, mais vous construisez de l'autorité, vous construisez du pouvoir. Daniel Arranz l'a bien dit, à travers cette rencontre, à travers cet espace de parole finalement, ils ont été vers une inscription beaucoup plus sociale dans la société, une confiance en soi, c'est important ça. C'est important cette idée que le pouvoir est quelque chose qui est beaucoup plus en nous, beaucoup plus autour de nous.

Quatrième et dernière petite réflexion que j'avais envie de faire: je pense que c'est vraiment important de toujours rester fidèle. De rester fidèle à la raison pratique on va dire. Vous savez, dans certains milieux on dit « il est mort, fidèle à ses convictions philosophiques ». Et bien je trouve que c'est important aussi. Comme acteurs sociaux, vous allez vous retrouver à différents niveaux de

pouvoir, d'autorité, etc. C'est important de rester fidèle à du vécu tel que celui-là, de rester fidèle à ce que vous a enseigné votre pratique de terrain. Et à partir du moment où vous arrivez effectivement à vous parer de ces quatre tendances malheureusement omniprésentes, et bien oui vous pouvez vous inscrire dans une démarche politique. Moi la seule chose que j'ai envie de dire par rapport à ça c'est vraiment l'importance - et moi j'y attache énormément d'importance et tous les collègues travailleurs de rue dans le monde entier - c'est l'importance de ces espaces de parole, ces espaces où on arrive à faire circuler la parole. Et partir de la parole, retrouver ces paroles perdues parfois, pour y donner une dimension politique et collective. C'est fondamental.

7. Projet 2 : Service de prestations éducatives ou philanthropiques France VILAIN – Directrice de STAR et Bernard DE VOS - Délégué Général aux Droits de l'Enfants.

LA PRESTATION: UNE RÉPONSE ÉDUCATIVE AU COMPORTEMENT DÉLINQUANT D'UN MINEUR

Je voulais expliquer aujourd'hui ce qu'est une prestation. En quoi consiste le travail que nous faisons à Star ? C'est vrai que ce qu'on vient de voir dans le reportage, c'est le parcours, c'est la fin du parcours d'un jeune qui bénéficie d'une mesure de prestation. Mais c'est quoi une mesure de prestation ? La mesure de prestation éducative et d'intérêt général est une mesure qui est imposée par un juge de la jeunesse pour un jeune ayant commis un fait qualifié infraction. La prestation constitue donc une réponse éducative au comportement délinquant d'un mineur. Lorsque le juge de la jeunesse ou le tribunal ordonne au jeune de réaliser une prestation éducative et d'intérêt général, il lui impose d'accomplir une action bénévole en rapport avec son âge et ses capacités au profit de la collectivité. Pour Star il s'agit de promouvoir une démarche personnelle du jeune qui a du sens pour lui mais qui a aussi une utilité sociale. Notre pédagogie s'inscrit résolument dans l'esprit de la loi de 65 et du décret de l'Aide à la Jeunesse, qui fonde la réaction judiciaire sur le droit du jeune à l'éducation.

UN ENGAGEMENT BILATÉRAL ENTRE LA SOCIÉTÉ ET LE JEUNE

Les mesures éducatives prises à l'égard d'un jeune visent à favoriser son affiliation sociale et à promouvoir son émancipation et son épanouissement. Le caractère éducatif de la mesure de prestation apparaît lorsque le juge se pose comme référent symbolique de l'autorité, explique au mineur le sens de la loi, incite à une prise de conscience et une réflexion sur les fondements de notre société. Et plus particulièrement sur le contrat social qui se traduit dans le cas présent, d'une part pour la société par la prise en compte de tous, notamment les plus fragilisés, ici les jeunes en difficulté. Et du côté des jeunes, ça se traduit tout simplement par l'apprentissage du respect de l'autre et des biens d'autrui. La mesure de prestation correspond réellement à un engagement bilatéral entre la société et le jeune. La société en mettant une politique active d'insertion et les jeunes en se rendant utiles dans le respect des autres. La mesure de prestation agit pour le jeune sur les deux plans définis par Robert Castel comme facteur d'affiliation, à savoir l'insertion, pas par le travail dans ce cas ci, mais par l'activité et la sociabilité.

ASSOCIER LES PARENTS

Pour Star il est important aussi dans cette mesure d'associer les parents du jeune. D'une part parce qu'ils sont les premiers éducateurs de leurs enfants et d'autre part parce que nous voulons nous appuyer sur leurs compétences. Les actes transgressifs commis par les jeunes bouleversent la dynamique familiale. Les parents veulent le meilleur pour leurs enfants, et certainement pas une trajectoire de jeunes en rupture avec la société. Comment associons-nous les parents ? Par des entretiens réguliers au domicile du jeune, avec de préférence les deux parents, ce n'est pas toujours possible mais on essaye. Pour nous il est important d'aller à la rencontre des familles plutôt que de les convoquer dans notre bureau. C'est vrai que pour une famille précarisée, se rendre dans un lieu extérieur chez l'intervenant c'est parfois très compliqué, pas uniquement économiquement mais

même culturellement j'ai envie de dire. C'est compliqué. La grosse majorité de nos familles acceptent ces visites. Le travail se fait sur deux axes principaux. D'une part, une réflexion sur le contexte qui a amené la commission des faits: les difficultés que la famille peut rencontrer, ou que le jeune peut rencontrer, qu'elles soient sociales, familiales, scolaires ou éducatives. Et d'autre part, la construction d'une prestation qui doit permettre au jeune de reprendre confiance en lui en démontrant qu'il a des capacités et en s'insérant temporairement dans une réalité sociale. Nous tenons tout particulièrement à remettre tout le monde autour de la table, chacun ayant l'occasion de jouer un rôle dans le processus de réparation symbolique. C'est important aussi pour les parents de voir que les capacités de leurs enfants, de leur fils en l'occurrence parce qu'on a beaucoup plus de garçons que de filles, sont reconnues. Cela aussi participe au processus de réaffiliation. Pareille démarche, outre qu'elle permet un retour à une communication plus sereine entre les différents membres de la famille, donne aussi l'occasion au jeune de partager avec nous ses difficultés mais aussi ses compétences.

LES APPORTS DE LA PRESTATION POUR LES JEUNES

L'action réalisée lors de la prestation favorise notamment la consolidation de la confiance en soi, l'acquisition de capacités, d'attitudes, de connaissances et de savoirs faire. La prestation permet au jeune sur un plan personnel d'acquérir une image plus positive de lui-même, de la montrer à son entourage, car il voit qu'il est capable de respecter un engagement personnel, un rythme, de mettre en oeuvre ses compétences, tant sur le plan relationnel que sur le plan pratique. C'est aussi la possibilité pour le jeune de constater qu'il peut prendre une place dans une institution. C'est en agissant sur la revalorisation de son image, sur la découverte de ses compétences dans le cadre de sa prestation, que le jeune peut prendre conscience de ses capacités, de son utilité dans la société. De « bon à rien », il devient « bon à quelque chose ».

UN ENGAGEMENT ENTRE LE JEUNE ET L'ORGANISME

Du côté des organismes, il est important qu'ils accueillent les jeunes dans un rapport nouveau, c'est-à-dire débarrassé de l'image du jeune délinquant entre guillemets. Le jeune est simplement quelqu'un qui vient donner un coup de main pendant ses temps de loisirs, qui vient apprendre quelque chose sur le monde du travail, sur l'activité de l'organisme que bien souvent il découvre, sur la manière dont il peut faire sa place dans une équipe. Il s'agit entre le jeune et l'organisme d'un engagement social bilatéral: le jeune se rend utile en fonction de ses capacités, et les travailleurs partagent avec lui une expérience professionnelle. Et pour certains ils se placent dans un rôle de formateur, un peu comme du compagnonnage, abandonnant éventuellement une image négative qu'ils auraient des jeunes. On est dans l'échange réciproque sur le plan humain mais aussi dans les apprentissages que les uns et les autres peuvent faire sur l'autre.

Le type de prestations que les jeunes réalisent se fait principalement dans les domaines de l'animation sportive ou récréative, dans l'aide à l'entretien, que ce soit du jardinage, de la maçonnerie ou de la menuiserie. Certaines prestations se font dans des bibliothèques, dans des ludothèques. Quelques jeunes, de façon assez exceptionnelle c'est vrai, on voulu à titre de prévention d'ailleurs, faire profiter de leur expérience de jeune « délinquant » - entre guillemets toujours - en allant à la rencontre d'enfants plus jeunes. En se disant: il faut que ce que j'ai vécu, que ce que j'ai fait, ça serve aux plus jeunes. Alors, outre le sentiment d'utilité qu'ils peuvent avoir à ce moment-là, ils développent aussi une prise de responsabilité et une certaine autonomie. Certains

jeunes donnent une suite à leur prestation : soit ils maintiennent des contacts avec l'une ou l'autre des personnes rencontrées, soit ils proposent leurs services dans le cadre d'un job étudiant, ou bien ils s'inscrivent, parfois ça arrive, comme dans une formation pour devenir animateur.

UNE EXPÉRIENCE POSITIVE POUR LE JEUNE

Pour nous c'est vrai qu'il est essentiel que la prestation, qui au départ est une punition, en tout cas perçue comme telle par le jeune, imposée par un juge de la jeunesse, soit finalement une expérience positive pour le jeune. Ce qui fait notre enthousiasme pour ce type de démarche, c'est d'abord une mobilisation des ressources du jeune et de la famille, c'est l'approche concrète par les jeunes de la vie associative, et donc l'apprentissage de rapports de solidarité et de citoyenneté. C'est aussi l'acquisition de repères sociaux qui facilitent la prise d'autonomie pendant cette période d'adolescence ainsi que l'insertion dans le monde du travail; une mise en oeuvre concrète des principes d'émancipation et d'épanouissement des jeunes. C'est aussi tout un travail sur la trajectoire et un processus de réaffiliation qui permet au jeune de passer du statut de « bon à rien » à « bon à quelque chose ». C'est aussi bien évidemment la prise en charge par la société de la délinquance juvénile qu'elle génère. Et plus particulièrement dans le contexte actuel où l'on assiste à un renforcement des inégalités sociales et des processus de désaffiliation. Un autre aspect est que c'est également à moindre coup social puisque les jeunes restent dans leur milieu de vie. Ce maintien dans le milieu de vie du jeune agit également contre les processus de désaffiliation. Cette mesure nous paraît être également une des meilleures réponses aux comportements délinquants de ces jeunes. Enfin, c'est une « recollectivisation » de la problématique de la délinquance juvénile avec un principe d'égalité juridique. Tous les jeunes sont considérés de la même manière, quelle que soit leur origine sociale, quels que soient leur parcours scolaire, leurs difficultés personnelles, ils sont tous capables de se rendre utile socialement. Et la prestation leur permet de le démontrer. Cette rencontre avec le monde du travail et le sentiment d'utilité qui en découle, peut leur ouvrir des perspectives d'insertion qu'ils n'imaginaient pas au préalable.

LES ENJEUX ACTUELS POUR LES SPEP

Quels sont les enjeux actuels par rapport au travail des SPEP ? Dans une société où la marchandisation des rapports sociaux tendent de prendre le dessus, c'est réaffirmer la possibilité de faire vivre des solidarités entre jeunes et travailleurs. C'est de redonner le pouvoir au principe de l'égalité des chances, au moment où l'on veut nous faire croire que les jeunes sont les seuls responsables de ce qui leur arrive, en particulier les jeunes les plus précarisés. C'est prendre en compte les dimensions sociales et sociétales de la délinquance juvénile. La société doit accepter que le travail sur un processus de désaffiliation ne se règle pas dans la seule logique de l'action-réaction. C'est renforcer aussi l'engagement de la société dans un traitement de la délinquance juvénile qui insère plutôt qu'elle n'exclut, qui donne une réponse identique adaptée à chaque jeune, et qui s'appuie sur un partage de solidarité entre jeunes et monde du travail. Ce travail sur la réaffiliation nécessite du temps, au moment où l'on nous presse de plus en plus. Notre travail ne rentre pas dans une logique d'efficacité et de rentabilité. Il comporte une dimension sociale et humaine de reconstruction de l'image et de la confiance du jeune par rapport à la société. À notre échelle nous tentons, comme le dit Robert Castel, et je le cite, de « remonter dans les situations des jeunes et d'analyser avec eux et avec leurs parents ce qui favorise ou aggrave les facteurs de vulnérabilité avant le décrochage ».

LA MOBILISATION DE LA SOCIÉTÉ TOUT ENTIÈRE

Je voulais revenir sur quelques points. Le premier est que le reportage fait la part belle aux hôtes, à ceux qui acceptent d'avoir un regard bienveillant sur ces jeunes, et je trouve que c'est un très beau point d'ancrage, un beau point de départ. Moi j'ai été très frappé dans une situation de maltraitance, vous avez sans doute entendu parler dans la région liégeoise, une situation de maltraitance très infecte sur des enfants dans laquelle la direction de l'Aide à la Jeunesse a été fort impliquée. Moi ce qui m'avait frappé, au-delà des questions qu'on peut légitimement se poser sur le déroulement d'un suivi d'une famille, c'était le témoignage d'un voisin qui disait : « j'étais très embêté par le fait que ces enfants venaient à travers la haie demander à manger et à boire parce qu'ils n'avaient pas assez ». Et la conclusion c'était qu'il avait construit un mur entre les deux jardins pour ne plus être embêté. Et donc toute la question de ce regard bienveillant, de la cohésion sociale, se posait. On aura beau mettre en place tous les dispositifs d'aide sociale et spécialisée, on aura beau inventer les dispositifs de holding les plus perfectionnés, si la cohésion sociale, si le regard bienveillant des citoyens sur les difficultés du monde, que ce soit la pauvreté, la précarité, la désaffiliation de certains jeunes ; si cette solidarité de tous les instants n'est pas là, le petit coup de main gratuit, etc, on ne s'en sortira pas. Donc c'est le premier point et c'est super important effectivement qu'on ne se limite pas à des systèmes d'aide sociale spécialisée de plus en plus complexes. Surtout, et je sais que vous en avez parlé ce matin avec les différents niveaux de pouvoir qui s'entremêlent les uns les autres avec des difficultés de coordination, etc, tout ça est important. Je crois qu'il faut rappeler que la mobilisation de la société tout entière pour faire face aux difficultés que rencontrent nos enfants et nos familles et nos jeunes c'est quelque chose d'important.

La deuxième réflexion est sur **la qualité de la prestation**. C'est assez facile d'en parler aujourd'hui, on sort à peine du vote des sanctions administratives communales au gouvernement fédéral. Vous pouvez lire ces textes si vous ne l'avez pas fait, vous ne verrez rien qui ressemble à ce qui a été proposé ici. Alors, avant de parler même de la qualité de la prestation je voudrais dire aussi quelque chose de très important. Dans les deux cas, que ce soit dans les sanctions administratives communales ou dans les prestations éducatives comme vous les mettez en place, ce n'est pas libre, ce n'est pas gratuit, c'est imposé. Il y a un magistrat d'un côté ou un fonctionnaire « sanctionnateur » de l'autre qui va dire: « tu dois le faire maintenant ». Premier élément très important: quand on voit les bienfaits de la solidarité active, de la citoyenneté concrète pour les enfants, comment est-ce possible qu'on tolère de telles inégalités dans l'accès à l'utilité sociale ? Quand j'analyse ce qui se passe dans une ville que je connais assez bien, Bruxelles, je ne connais pas bien le Brabant Wallon mais je sais que vous connaissez des réalités finalement assez similaires. Quand j'analyse les politiques d'apartheid véritable à Bruxelles, je dis que certains jeunes ont accès à l'utilité sociale. Et cette utilité sociale est la preuve d'une réussite. Et donc le fait qu'on a une confiance en ces jeunes leur donne une utilité sociale, et on va tout mettre en place pour développer ça. Et donc depuis l'école jusqu'aux mouvements de jeunesse, en passant par les maisons de jeunes, les centres d'éducation permanente qu'ils vont fréquenter, ils vont être incités à être utiles socialement, à dépasser leur entre-soi et à - entre guillemet - servir. C'est toujours des termes très imbéciles et difficiles à utiliser parce qu'ils ont été tellement galvaudés dans les conceptions judéo-chrétiennes, mais c'est de servir, d'être utile à la société. De l'autre côté vous avez des jeunes dont on considère qu'ils ne serviront à rien et dont il faut se défendre. Et c'est toute l'origine des politiques sécuritaires

dont vous avez certainement déjà parlé ce matin aussi. Ceux-là il faut s'en défendre, ils ne seront même pas utiles à la société, ils ne seront même pas foutus de payer nos pensions. Et donc on sait bien que c'est comme ça qu'on s'enferme dans des situations impossibles où des jeunes n'ont plus confiance en eux, n'ont plus confiance dans la société et vivent dans un monde désenchanté où ils sont en permanence brimés.

UNE SANCTION QUI RÉAFFILIE

Pour les sanctions administratives communales, on parle bien de prestations citoyennes. Au départ, je vous promets, j'étais un des premiers avertis des dessins de madame Milquet, au début c'était simplement des amendes administratives, on ne parlait pas de prestations citoyennes. C'est parce qu'on est allé dire « hé ça ne va pas, doucement, il faut arrêter », qu'on a parlé de prestations citoyennes. Mais des prestations citoyennes, c'est dire : « tu vas faire un travail et puis c'est tout ». Alors, j'entends bien que dans la lettre qui est proposée dans le reportage, la jeune disait : « la prestation a suffi ». Oui, peut-être, ça arrive, mais globalement ce qui est intéressant dans les prestations comme les proposent les services de prestations éducatives et philanthropiques, c'est le fait que la prestation est là et c'est tout l'environnement qui prend du temps et ça c'est très important. L'environnement qui permet finalement à un gamin, une gamine de réparer mais aussi de réinstaurer le lien avec la société. Et ça pour moi c'est vraiment important. L'exemple que je prends tout le temps, c'est le gamin qui va taguer dans un stade de foot et on lui dit après : « comme punition et sanction tu vas passer 30h à repeindre les barrières ». Il faut que symboliquement à un moment il y ait un éducateur qui vienne avec un autre pinceau, tremper son pinceau dans le même pot de peinture, et en peignant avec lui il puisse aborder la question de la responsabilité, la question de la victime, la question de la société, la question du pardon. Enfin tout ce qu'on peut imaginer qui doit se discuter dans ce type de prestations. Je sais que ça se fait très bien dans les services de prestations, et pour moi c'est indispensable. Le pire évidemment c'est que finalement ceux qui sont le plus souvent condamnés à ce type de sanctions sont ceux qui précisément ont été le moins souvent invités à être utiles socialement avant. Et donc à l'adolescence le grand danger évidemment c'est s'il n'y a pas tout cet encadrement. Vous imaginez ? Vous n'avez jamais été dans le monde du travail, à la limite pour vous vous savez depuis longtemps que le travail ce n'est pas pour vous, vous allez sans doute passer à côté. La solidarité vous ne savez pas ce que c'est non plus. Et la première fois qu'on va proposer de travailler et d'être solidaire ça va être sous contrainte. Pour ceux qui connaissent, et on est nombreux ici, on sait ce que c'est un adolescent, la première expérience sous contrainte de ces deux valeurs fondamentales pour notre société, si on veut déguster à tout jamais ces gamins-là de la solidarité et du travail, on ne peut pas faire mieux. C'est pour ça qu'il faut vraiment tenir bon sur vos principes philosophiques et dire : « ce qu'on veut nous c'est effectivement qu'il y ait - entre guillemets - une sanction-réparation, mais on veut une sanction qui réaffilie, qui redonne du lien, qui remet le jeune dans la société, qui le remet à sa place et qui le remet dans un lien de confiance. Confiance en lui et confiance dans la société ».

Et puis alors, le dernier point évidemment pour moi c'est effectivement la question de l'expression, de la participation. On l'oublie trop souvent. Vous savez, dans la Convention internationale des droits de l'enfant, les droits qu'on a reconnus aux enfants en 89 dans la convention, une grosse majorité était déjà reconnue dans la Convention de Genève qui datait du début du siècle. Les deux droits fondamentaux qui apparaissent dans la convention de 89 c'est le droit à l'expression et à la participation. Et bien sachez bien que si ce sont les deux plus récents, c'est certainement les droits

avec lesquels on a eu le plus de mal chez nous: faire participer, permettre à des enfants de s'exprimer sur leur ressenti, sur ce qu'ils vivent, c'est encore vraiment anecdotique. Et donc franchement belle idée effectivement d'avoir donné la parole à un jeune dans le reportage, parce que même si j'ai du mal à dire que cette lettre est représentative d'une grosse majorité des situations, c'était important que moi je l'entende aussi. On a tous des clichés.

8. Projet 3 : Centre d'Accueil Spécialisé « La Courte-Echelle » Thierry RALET- Coordinateur et Aude MINET- Référente scolaire – Allal MESBAHI – Conseiller du Service de l'Aide à la Jeunesse de Nivelles.

Thierry Ralet : Globalement, un Centre d'accueil spécialisé prend en charge 11 jeunes filles de 14 à 18 ans, parfois jusque 20 ans, qui nécessitent une aide spécialisée et particulière eu égard à des comportements violents ou agressifs; des problèmes psychologiques graves; des faits qualifiés infraction et lorsque la demande d'accueil concerne des jeunes confiés aux IPPJ. Alors globalement moi j'ai rajouté et/ou entre chaque virgules, parce que généralement ce sont des jeunes qui combinent un peu toutes les catégories.

UN « NO MAN'S LAND » DE L'EXCLUSION

Concrètement, nous observons que ce sont des jeunes filles à la frontière entre plusieurs choses. Donc ce sont des jeunes filles qui ont globalement essayé et testé et parfois mis à mal différents services d'Aide à la Jeunesse, à la fois en non résidentiel et puis en résidentiel. De la santé mentale et de la psychiatrie: globalement ça fait appel à un autre agrément qui dit que ces jeunes filles ont des graves problèmes psychologiques voire très souvent psychiatriques. Et de l'AWHIP : nous observons là que ces jeunes filles aussi sont passées par des services d'hébergement du secteur AWHIP et pour leur comportement généralement elles sont type 1, débiles légères, et/ou de type 3, caractérielles, et parce qu'elles mettent en place leurs comportements pour lesquels elles sont placées, elles arrivent à en être exclues, et donc arrivent chez nous avec ce paquet de fardeaux. Globalement elles font partie d'une forme de « no man's land » de l'exclusion dont la plus grande caractéristique est la déscolarisation. La plus longue déscolarisation que nous ayons eue jusqu'à présent étant de 6 ans, et la jeune fille ayant 16 ans, elle n'a pas été à l'école depuis 10 ans.

LES OBJECTIFS D'UN CAS

Investir la notion d'accueil et de respect. Je pense que l'équipe est un peu comme moi et ça fait partie intégrante de la nécessité dans un CAS, c'est d'être passionné. Pour accueillir ces jeunes filles dont personne ne veut, il faut vraiment être passionné.

Individualiser l'aide dans l'élaboration d'un projet de vie concret et réaliste. Alors là ça fait évidemment partie de notre méthodologie. Nous essayons de mettre en place avec ces jeunes filles un projet dans lequel elles peuvent s'investir. Donc on ne leur demande rien, elles viennent généralement chez nous sous contrainte, elles ne sont demandeuses de rien, n'ont aucun projet, et il s'agit de faire émerger un projet le plus minimal possible dans lequel elles puissent s'investir et qui soit concret et adapté à leur réalité.

Permettre aux jeunes de reprendre confiance en leurs capacités et compétences. C'est à la fois en termes de savoirs, savoir être et savoir faire.

Autonomisation. Elle est comprise comme la capacité de se fixer ses propres règles en fonction d'un cadre, d'un environnement, des us et coutumes sociétales et des lois évidemment.

Le travail des limites et des réalités individuelles et la stabilisation et la réinsertion sociale. Généralement les jeunes filles après chez nous, soit très rarement sont réorientées vers des services d'hébergement de type conventionnel (SAAE), soit généralement malheureusement elles vont vers un logement autonome, et/ou parfois - miracle ! - vers leur famille d'origine.

LES MOYENS

Notre boîte à outils est composée d'une thérapie brève orientée « solution ». Donc c'est vraiment la méthodologie que nous appliquons au quotidien à tous les niveaux, tant au niveau scolaire qu'au niveau de la prise en charge quotidienne. Et des ateliers quotidiens et/ou des projets, voire des camps organisés autour de 3 axes pédagogiques. La scolarité, l'estime de soi et le dépassement de soi.

AUDE MINET : LA DÉSAFFILIATION DE NOS JEUNES : UN PUBLIC EN ÉNORME SOUFFRANCE

Mon travail c'est de gérer une classe. Une classe avec beaucoup d'élèves puisqu'en général elles sont une, voire deux, voire trois, voire quatre. Donc beaucoup d'enseignants pourraient m'envier mais je n'en suis pas certaine. Je suis prof de formation, j'ai travaillé 5 ans dans l'enseignement que j'ai décidé de quitter pour venir à la Courte Echelle. La désaffiliation de nos jeunes, et bien je pense que vous avez compris, c'est un public qui est en énorme souffrance. Pour vous donner un exemple: la semaine passée, une crise d'une jeune qui s'enferme dans les toilettes et qui hurle comme un chien hurlerait à la mort. Et les autres jeunes qui disent : « mais ce n'est pas possible, qu'est-ce qu'elle a ? ». Donc autant d'expression de souffrance que de souffrance vécue, mais je vous assure que la douleur se manifeste parfois de façon spectaculaire. Donc grande grande fragilité psychologique et émotionnelle. Et je vous rappelle que je suis prof, et que donc mon travail normalement c'est d'enseigner.

Ces jeunes filles sont désaffiliées parce qu'elles ont un peu de mal à comprendre parfois, eu égard évidemment à leur parcours, qu'il a du « j'ai droit » bien sûr, mais qu'il y a aussi « ma vie il n'y a rien à faire, il faut que je l'investisse ». Evidemment, dans les conditions qui sont les leurs, l'école n'existe pas, n'est pas une valeur, le travail n'en est forcément pas une non plus, mais elle va le devenir par contre. Elles sont en errance scolaire depuis parfois plus de 10 ans. Donc on se demande quand-même comment on décroche à l'âge de 7-8 ans, et comment finalement on arrive quand-même en humanité. Donc, scolarité inexistante ou précaire ! En tant que prof je ne savais pas que ça existait. Leur tissu social est évidemment des plus pauvres, voire carrément toxique. Moi je ne pensais pas que ça pouvait exister, un jeune qui n'a pas un seul ami et qui passe ses journées à la Courte Echelle, ses week-end et ses nuits à la Courte Echelle, et qui n'a pas de possibilité de sortir. C'est ça un tissu social pauvre. La grosse difficulté c'est qu'en général la souffrance est tellement forte et tellement insupportable que le jeune va complètement être dans le déni de sa situation.

LES LEVIERS POUR RÉINSTAURER L'ÉCOLE

Alors, moi pour réinstaurer l'école dans cette belle maison qu'est la Courte Echelle, j'ai trois leviers. On l'a vu dans le reportage, c'est l'envie de normalité. Elles sont en crise mais l'envie de normalité est quand-même là. J'ai ce sacro-saint rappel à l'obligation scolaire: « tu dois aller à l'école ! ». Ça peut

devenir: « oui je vais aller à l'école parce que ça me fait du bien ». Et alors là c'est la motivation première des jeunes, c'est : « ha, je vais pouvoir avoir ma sortie du mercredi après-midi et je vais pouvoir rester en ville de 16 à 18 heures ». Ça c'est une motivation première mais qui est capitale pour moi. Comment est-ce que je vais faire pour essayer de remettre ces jeunes filles dans un circuit scolaire ? Et bien je vais avec l'équipe instaurer un cadre clair, c'est-à-dire qu'on dit les choses, dans notre travail social on fait vraiment tout en transparence. Donc il y a une roue du temps. D'abord qui dit « le matin tu vas te lever ma fille. Avant tu te levais peut-être à midi mais maintenant c'est fini, c'est à 8h30 en bas et c'est pour ton bien ». Ça peut paraître dérisoire se lever, mais ça veut dire se lever, ça veut dire accepter de remplir sa journée aussi. Je vais lui dire lorsqu'elle rentrera à l'école : « ton école je l'ai tous les jours au téléphone. Ça fait une heure de mon temps de travail par jour. Contact quotidien, partenariat véritable avec des enseignants et des directions. Je peux revenir en soirée. Si tu as des difficultés je peux revenir en soirée. Et donc je suis là. Et je suis quoi moi ? Je ne suis pas éduc, je suis prof ».

Un cadre rassurant, c'est-à-dire que je serai là tout le temps, quoi qu'il arrive: « Tu peux me mettre de la craie dans les cheveux si tu as envie » - ça m'est arrivé au tout début que j'étais là - « je serai quand-même là, je ne te lâcherai pas ». Un boulot essentiel pour remettre le jeune à l'école et bien c'est la confiance, on en a beaucoup parlé ce matin. La confiance on peut l'acquérir en ne trompant pas le jeune: « tu ne vas pas venir chez moi 50 minutes pour dessiner. On ne va pas faire n'importe quoi, on va travailler vraiment comme si on était dans un établissement scolaire ». Ça redémarre comme je l'ai dit à $8 + 3$, mais ça peut devenir aussi des équations à une ou deux inconnues.

Au niveau du rythme (3X50 minutes) et au niveau du contenu, je ne les leurre pas parce que quand on est prof et qu'on voit une telle situation à 16 ans, ça ne peut pas passer. Ma grande chance par rapport au monde de l'enseignement c'est que moi je peux prendre le temps de travailler avec une jeune, deux jeunes, et de **créer du lien pour restaurer cette confiance**, ce qu'un enseignant n'a pas forcément l'occasion de faire. Et on va passer tellement d'heures ensemble qu'on va s'approprier, et qu'elles vont progressivement me faire confiance, parce que aussi en classe, contrairement à ce qui leur arrive dans le milieu scolaire, il n'y a aucun jugement toléré, ni de ma part ni entre jeunes. Une jeune sait très bien quand elle passe la classe qu'il n'est pas question de se moquer de celle qui ne sait pas faire $8 + 3$. Mais les résultats c'est qu'on sort enfin de ce rapport de force de l'enseignant et de l'élève. J'arrive à essayer qu'on ne fasse plus un bras de fer et ça me prend des mois parfois. On arrive ensemble à instaurer l'idée de l'autorité. Et l'autorité ce n'est pas quelque chose de nocif, c'est quelque chose de constructeur. Et donc un prof peut être vu comme quelqu'un d'autoritaire qui dit : « non ça tu ne feras pas ». Mais ça peut être compris par le jeune finalement comme étant quelque chose qui va le construire. Et là enfin on peut travailler véritablement. Finalement, la jeune doit elle aussi se sentir en confiance vis-à-vis d'elle-même. Parce que quand elle arrive chez nous elle est brisée, et donc là on est en plein dans la thérapie brève orientée solution. La jeune va avoir un besoin de sécurité qui va être comblé parce qu'elle va commencer tout doucement à se dire : « et bien oui je suis capable d'apprendre ». Beaucoup de jeunes arrivent chez nous en se disant : « si je ne sais pas faire $8 + 3$ c'est que mon cerveau ne fonctionne pas ». Mais on va démontrer petit à petit que le cerveau il fonctionne; il y a juste eu un trou dans les apprentissages. On va donc mettre pour ça en évidence ses compétences. Je recommence de la base et progressivement on voit qu'on est capable d'avancer. On va s'adapter aussi à la réalité du moment, je ne donne pas de faux discours, je ne vais pas promettre à une jeune : « oui plus tard tu vas être médecin ». Si la jeune relève véritablement de l'enseignement spécialisé je ne vais pas lui laisser croire ça. Un prof normalement a

son programme, il doit tracer. Moi mon seul programme c'est de m'adapter à leur réalité. Et donc il m'arrive de faire 10 minutes de math, 10 minutes de français et puis de la géo, et finalement dire : « on sort, on va faire de la soupe ».

VA AU-DELÀ DE TES PEURS

A chaque petit pas évidemment chez nous on est très content, c'est toujours l'objectif minimal. Mais le petit pas est verbalisé et progressivement il devient un mètre. On va consolider les acquis forcément. Et le besoin de stimulation est quelque chose de très important, ma petite phrase clef étant : « va au-delà de tes peurs ». Une fois qu'on s'est rassuré sur soi, sur celui qu'on a en face de soi, « aller, maintenant c'est à toi, tu te prends en charge et tu vas plus loin que ta trouille ». Donc là commence vraiment mon travail de mise à niveau des compétences : « utilise-moi, je suis là vraiment pour toi envers et contre tout ». Comme je vous l'ai dit, il faut des objectifs réalistes et concrets, ça c'est très important. Quand je suis arrivée à la Courte Echelle, l'opération 8+3 ça s'apprend dans des livres de primaire, il n'est évidemment pas question d'amener des livres avec des petits dessins à des adolescentes qui sont rebelles et qui ont 16 ans. Donc j'ai un outil en math et un outil en français sur lesquels je me base pour faire des apprentissages classiques, mais ce sont des outils pour ados. Mais le résultat c'est que finalement ces jeunes qui arrivaient complètement cassées, progressivement l'idée de la scolarité revient dans leur tête.

Qu'est-ce qui peut stimuler une jeune, qui en est à cette étape-là, pour retourner à l'école ? Quand elles sont enfin inscrites elles sont fières et en général le sourire est jusqu'aux oreilles. Elles ont aussi l'envie de devenir adultes. Elles le disent dans le reportage : « moi je veux de la formation pour adulte » ou bien « moi je veux conduire une voiture parce que je veux insérer le milieu des adultes ». Donc l'idée à 16 ou 17 ans de devenir adulte ça les motive. On va s'orienter en fonction de ses capacités. Il leur faut absolument une école où elles peuvent bouger. Donc là on va en général s'orienter vers le CEFA, rarement vers le professionnel mais surtout vers le CEFA et l'IFAPME dans une option qui plaît. Alors ça c'est ma petite râlerie du jour: je ne vois pas comment on peut en tant que fille s'orienter avec une motivation certaine dans trois options généralement: le nettoyage, la coiffure et la vente. Voilà ce qui est proposé aux filles. Pour les garçons il y a plein de choses, pour les filles en général on est réduit à ça. Alors, une fois qu'on est retourné à l'école, et bien voilà, on est rattrapé par la réalité. Pour pouvoir intégrer l'école il faut un lien spécifique, on parle toujours du lien dans le social. J'ai une éducatrice dans une école à Andenne qui est extraordinaire et qui a réussi à accrocher une de mes jeunes rien que par le lien. Elle n'est pas une éducatrice qui fait des présences, elle est une éducatrice qui discute. Et donc ma jeune accroche.

L'accrochage n'est pas toujours facile, notamment arrivé à 18 ans. Est-ce que je vais trouver un travail ? Peu en trouvent parce que le décalage entre le milieu du travail, ses attentes, et ce que nos jeunes sont capables de fournir, et bien il est présent. J'ai plusieurs coups de téléphone de filles qui me disent: « ha oui je vais commencer une formation, maintenant j'ai 20 ans je vais commencer une formation pour faire ceci ou pour faire cela mais avec des adultes ». Donc ce que je sème maintenant, j'espère qu'il viendra un jour.

DISCUSSION : AVEC ALLAL MESBAHI

* Est-ce que le nom du service a été réfléchi pour dire ce qu'est la Courte Echelle et en quoi elle est utile pour les jeunes ?

* Quelle est la différence entre votre travail, parce qu'il est spécifique, et la réaffiliation au niveau scolaire et une équipe du Service d'Accrochage Scolaire (SAS) ?

A. Minet : Le nom « La Courte Echelle » a été réfléchi. Faire la Courte Echelle ça veut dire qu'on est là momentanément : tu vas monter et tu prends appui sur nous et tu vas monter, mais c'est toi qui montes, ce n'est pas nous. C'est l'idée aussi d'un moment, un temps dans l'histoire et pas une assistance constante. Et on va monter plus haut.

Au niveau des SAS, je n'ai eu l'occasion de travailler qu'avec un seul SAS. Je n'ai pas rencontré beaucoup de satisfaction parce que même dans le SAS notre public ne s'y retrouve pas, enfin il n'est pas à son aise. Parce que même si le SAS prend des jeunes en décrochage scolaire, les nôtres c'est au-delà du décrochage scolaire, c'est toute la blessure qui s'exprime. Et donc le SAS avec lequel j'ai eu l'occasion de travailler ne comprenait pas ça. Autre chose, dans le SAS, je ne suis pas d'accord qu'on fasse uniquement de l'occupationnel, je trouve que l'urgence est telle quand on n'a pas les bases qu'il faut vraiment faire du travail scolaire.

A. Mesbahi : Au niveau du travail que vous faites, puisque vous dites que vous êtes à la frontière entre l'aide à la jeunesse, la santé mentale, l'AWIPH et les autres acteurs, est-ce que vous êtes une équipe pluridisciplinaire et quels sont les moyens dont vous disposez ? Parce que si vous arrivez, non pas à réaccrocher mais à réintégrer les jeunes dans un tissu scolaire et de formation, quels sont les moyens dont vous disposez pour pouvoir le faire ? Est-ce que c'est transposable dans l'ensemble du secteur de l'aide à la jeunesse avec les moyens dont vous disposez ?

A. Minet : C'est sûr qu'en tant que CAS, on fait rêver beaucoup d'autres services au niveau de l'infrastructure dont on peut disposer, ne fût-ce qu'au niveau du personnel. Donc là clairement on a une équipe bien renforcée d'éducateurs. Il faut savoir que même si on a que quelques jeunes, le travail qu'on fait est fortement épuisant. Je ne néglige pas du tout le fait que dans les SAIE ce soit tout aussi épuisant, mais la gestion de la crise en permanence ça fatigue aussi les éducateurs. Donc on a une équipe d'éducateurs, on a une assistante sociale criminologue, et on a une thérapeute corporelle qui vient pour faire du bien jusque dans le corps. Certes on dispose de moyens mais je pense qu'ils sont bien nécessaires.

A. Mesbahi : Ce qui est donné au CAS est important mais je crois que les services, que ce soit résidentiel ou d'accompagnement en famille, sont importants aussi, comme les services publics qui sont des services qui n'ont pas de moyens de pouvoir travailler avec des équipes pluridisciplinaires. Ce qui est important - et c'est d'ailleurs le sous-titre de notre colloque « au-delà de l'indignation - c'est de dire que le secteur a besoin de moyens, pas seulement d'une manière indéfinie, mais en tout cas de cibler les moyens. Et c'est important aussi, là où des expériences sont concluantes et donnent des résultats, de pouvoir les réaliser de manière plus globale et de les généraliser. C'est le rôle de tout un chacun, que ce soit au niveau d'un service, mais c'est important que tous les jeunes bénéficient des mêmes moyens partout pour éviter justement cette disparité des interventions et des moyens qui sont mis à disposition.

9. Conclusions : Matéo ALALUF (Sociologue – Université Libre de Bruxelles)

Je voudrais peut-être dire en deux mots les circonstances qui m'ont fait me trouver ici, puisque je ne suis ni un praticien des thèmes qui vous occupent aujourd'hui, ni un spécialiste. Donc j'apprends énormément, et c'est aussi une raison en plus d'être content. En fait il y a de cela un certain nombre de mois, j'étais à un autre colloque dont le thème était plus proche de mes préoccupations. Daniel Hanquet m'avait dit qu'il y avait encore un autre colloque en préparation où serait invité Robert Castel. J'avais en attendant promis à Robert Castel de lui montrer un jour, lors de son prochain séjour à Bruxelles, le monument au travail de Constantin Meunier qui est près du canal à Bruxelles. Et je lui avais dit à cette occasion: « quand vous venez je vais vous montrer, je vais vous faire visiter le monument au travail ». Et puis Daniel m'a contacté beaucoup plus tard pour me dire que Robert Castel était hospitalisé, qu'il ne pourrait pas venir, et il m'a demandé si j'acceptais de le suppléer, c'était encore un honneur supplémentaire. Donc ce n'est pas seulement un honneur et un privilège, c'est un honneur au carré. Bien-sûr j'ai accepté, bien que ce ne soit pas mon domaine. Dans d'autres circonstances je dirais : « je ne suis pas très compétent pour vous parler ce jour-là ». Mais là vraiment j'y vais avec enthousiasme, pour autant qu'on puisse être enthousiaste dans des circonstances pareilles.

LA QUESTION DU RISQUE ET DE L'INCERTITUDE

J'ai évidemment accepté d'essayer de tirer quelques éléments de conclusion. Pour dire d'abord que j'ai connu Robert Castel il y a longtemps, à l'occasion d'un jury de thèse et d'habilitation. Nous en étions membres tous les deux, et depuis lors nous avons gardé des contacts occasionnels. Et puis il est venu à l'Université populaire de Bruxelles, dont je participe à l'animation, et il a participé notamment à un travail sur le précaire. Et puis j'ai eu la chance il y a moins d'un an de passer une semaine avec lui à Rabat où j'avais été invité pour avoir un dialogue avec lui sur la question de l'incertitude et du risque. C'est là le premier élément que je voulais avancer: à savoir l'importance dans sa pensée de cette question du risque et de l'importance de cette notion de risque dans toute la pensée sociale pour penser la société d'une certaine manière. Précédemment, la notion essentielle était celle de responsabilité. Toute la logique libérale est fondée sur l'idée de responsabilité, c'est la notion centrale du droit civil. C'est d'ailleurs ce qu'on dit aux jeunes tout le temps: « tu as causé un dommage, tu en es responsable, il faut dédommager celui qui a subi ce dommage ». Donc ça c'est l'idée fondamentale de responsabilité. Et puis on voit que dans le domaine social ça ne marche pas tellement, en particulier dans le domaine du travail; que la population ouvrière subit majoritairement des accidents de travail, des maladies; que l'on meurt très très jeune. La question de la retraite: les ouvriers d'abord se sont battus contre la retraite parce qu'ils disaient: « c'est la retraite pour les morts, nous mourrons avant et en plus on va mettre le grappin sur l'épargne populaire ». Je ne sais pas si vous avez vu le film Daens ? Vous voyez ? Les métiers à tisser, les enfants qui courent en-dessous et s'ils sont pris par le métier à tisser, et bien c'est dommage ils n'avaient qu'à faire attention. Donc l'idée de responsabilité ça ne marche pas. Toute la population ouvrière se trouve mutilée finalement par le travail, et l'idée de responsabilité ça ne marche pas. On ne peut pas imputer ça aux patrons non plus, alors ils ne vont plus amener les machines, disent-ils, et il n'y aura plus de production. Donc cette idée ne marche pas et progressivement on en arrive à une autre idée qui est très très différente et qui pense la société autrement, qui est celle du risque. À savoir, du fait

même que je travaille, je suis soumis à des risques professionnels, et si je subis des dommages, il est légitime que je sois dédommagé, et mon référent devient la société. Et là nous entrons dans un autre monde, dans une autre manière de penser la société. Et je pense que cette question du risque et de l'incertitude qui lui est liée (l'invention du calcul de probabilité est un élément important dans cette vision du risque) est à la base, est au fondement d'une certaine manière de la pensée de Robert Castel sur le social.

QU'EST-CE QUE LA JEUNESSE

Ceci dit, je vais revenir rapidement au thème qui nous occupe. D'abord la question de la jeunesse qui a été abordée par plusieurs personnes, en particulier par Bernard Franck ce matin. Qu'est-ce que la jeunesse ? Où commence, où fini la jeunesse et où commence la vieillesse ? Ce n'est pas du tout des évidences bien-sûr tout cela. Dans sa présentation ce matin, Chloé Branders, dans une des histoires de vie qu'elle présentait, parlait d'une jeune fille qui disait : « ma mère elle croit toujours avoir 16 ans, et puis elle fait la belle partout, elle croit avoir 16 ans ». J'imagine, je ne connais pas cette histoire, j'imagine que sa mère n'a jamais joui de ses 16 ans d'une certaine manière. De même qu'elle, parce que le reproche qu'elle faisait, « je n'ai pas de jeunesse alors qu'elle est toujours jeune ». En fait, sa mère n'a jamais été jeune et elle n'est pas jeune non plus. La jeunesse, qu'est-ce qu'elle signifie dans ce cadre-là ? On a parlé également des étudiants Erasmus. Là on est jeune, ce n'est pas exactement de la même jeunesse dont il s'agit, on est là dans des univers radicalement différents. Il y a des sociétés où on n'est jamais jeune: les sociétés traditionnelles africaines par exemple où il y a des rites d'initiation où l'on passe de l'enfant à l'âge adulte. Donc ce qui fait la jeunesse chez nous c'est la scolarité bien-sûr. L'augmentation de la scolarité fait qu'il y a de plus en plus de jeunes. On est dans des sociétés assez particulières où plus on dit que la société vieillit, plus il y a des jeunes. Parce qu'ils vont plus longtemps à l'école bien-sûr. Et donc aujourd'hui d'ailleurs on a des débats assez surréalistes où on ne dit plus d'une part que les vieux vont coûter cher, parce que ce n'est pas bien de vieillir, ils vont coûter cher. Et puis à cela s'ajoute, dit-on maintenant parce qu'on vient de le découvrir, il y a aussi le coût des jeunes. Non seulement les vieux coûtent mais aussi les jeunes. C'est difficile évidemment d'envisager la société de cette manière-là. Donc c'est aussi la question que c'est aussi une lutte de générations. Ceux qui sont établis disent aux jeunes: « attendez, vous avez le temps, d'ailleurs vous n'êtes pas bons à grand chose ». Et à ceux qui sont plus âgés on dit: « vous pouvez partir ». Donc là on a toute la question, aussi bien de l'emploi que de la retraite, qui porte sur cette question de lutte de générations de ceux qui sont établis par rapport à ceux qui voudraient bien l'être, et ceux qu'on veut écarter de son champ. Donc cette question évidemment est fondamentale, à savoir qu'est-ce que c'est que la jeunesse, qu'est-ce que c'est la vieillesse ? Ce n'est pas une question d'âge, ce n'est pas une question de nature, c'est bien-sûr une question sociale; certains sont jeunes, certains sont jeunes plus longtemps, et depuis que nous sommes dans des sociétés où il y a énormément de jeunes, parce que tous les jeunes vont à l'école, donc il y a un très très grand nombre de jeunes, bien-sûr les inégalités sociales parmi les jeunes deviennent d'autant plus grandes et les jeunesse se différencient beaucoup plus qu'elles ne se différenciaient encore dans le temps.

LES DEUX GRANDS INTÉGRATEURS : L'ÉCOLE ET L'EMPLOI

Par rapport à cela on a immédiatement posé la question des deux grands intégrateurs, puisque je vais essayer de parler de l'affiliation et de la désaffiliation, mais dans une perspective sous tous ses aspects: aussi bien du point de vue des jeunes, que des vieux, des riches que des pauvres. Donc les

deux grands intégrateurs: l'école et l'emploi. Concernant l'école, on a parlé du décrochage et de l'exclusion scolaire. L'idée est de dire: il faudrait valoriser l'enseignement technique et professionnel. C'est ce que l'on a avancé ce matin. La question n'est pas celle comme elle est présentée, de l'adéquation de l'école au travail. Est-ce que l'enseignement professionnel l'est ou ne l'est pas ? C'est tout le contraire qui est vrai. Ce qui est quand-même ce sur quoi on n'insiste pas assez, c'est que tout le monde n'échoue pas dans le professionnel, donc un certain nombre de jeunes réussissent un parcours dans l'enseignement professionnel; que cela est une réussite scolaire et qu'en termes d'emploi ça se transforme en échec professionnel dans la plupart des cas. Et c'est là-dessus qu'il faudrait réfléchir: quand on réussit à l'école, on ne réussit pas en termes d'emploi. Et la question n'est pas de savoir vis-à-vis des jeunes « à quoi sont-ils bons ? », c'est de savoir quelles opportunités la société offre à cette jeunesse pour pouvoir avoir quelles que demandes que ce soient à son égard. Et c'est en ce sens je pense que se pose la question de l'inadéquation des emplois, de l'inadéquation du patronat, de l'inadéquation de ceux qui tiennent des discours sur la jeunesse par rapport aux jeunes et de ce qu'ils peuvent offrir aux jeunes.

Deuxième aspect, la question liée à l'école, à l'emploi et à la protection sociale. On a fait référence ce matin à l'état social actif, à l'activation. Ce qui s'est passé je pense c'est que l'activation, l'état social actif, a inoculé chez les jeunes une grande déconsidération vis-à-vis de la protection sociale et de la sécurité sociale. C'est l'idée que si on a accès à un emploi c'est un emploi précaire, c'est un emploi qui ne constitue pas un mieux par rapport au moment où je n'avais pas d'emploi dans beaucoup de cas. C'est l'idée que quand je suis au chômage, quand je bénéficie d'un revenu d'insertion, je suis soumis à toutes sortes de contrôles, toute une série de déconsidérations, des intrusions moralisantes dans la vie des gens à partir des formes de contractualisation, etc. Christine Mahy faisait allusion à cette question de la moralisation: on moralise les pauvres, on moralise les chômeurs, cette idée de moralisation, de mise sous tutelle. Et puis de toute manière, on l'a dit : « Ils ne sont même pas bons à payer nos pensions. En tout cas ils n'auront pas de pension eux-mêmes ». Alors, qu'attendre de ce système de protection sociale qui ne fait que les embêter du matin au soir, qui ne fait que les enquiquiner, duquel ils ne recevront rien et auquel ils n'ont finalement rien à donner ? Ça c'est la vision de la protection sociale que produit la société et qui tue la protection sociale et la sécurité sociale à pas mal d'égards. Le travail de l'état social actif a été à mon avis un travail de destruction de l'état social à pas mal d'égards en particulier au regard des jeunes. C'est dans cette atmosphère que vient maintenant en avant l'idée d'un revenu inconditionnel, d'une allocation universelle. Puisque c'est foutu de ce côté-là, essayons autre chose, essayons l'idée d'une allocation universelle, d'un revenu inconditionnel. Et je crois que c'est le résultat de cette déconsidération dont est l'objet le système de protection sociale. Mais j'y reviendrai.

TROIS GRANDS MOUVEMENTS CONTRE RÉVOLUTIONNAIRES

Ce que je voudrais dire simplement ici c'est me référer à un grand économiste, Albert Hirschman. Un américain qui est mort au mois de décembre dernier et qui avançait l'idée que les deux derniers siècles, ou les trois derniers siècles, s'étaient caractérisés par trois grands mouvements contre révolutionnaires. Le premier grand mouvement contre révolutionnaire était celui qui avait déferlé contre les droits civils, contre la révolution française en quelque sorte. Le mouvement antirévolutionnaire contre les droits civils dont pouvaient bénéficier les protections individuelles, la population, ce qui est au fond l'héritage des lumières, ce qui revient de la révolution française. Et puis un deuxième grand mouvement contre révolutionnaire est celui qui a fonctionné contre les

droits politiques, le suffrage universel, l'acquisition des droits politiques. Maintenant, disait-il, nous sommes confrontés au troisième très grand mouvement contre révolutionnaire qui est celui qui fonctionne contre les droits sociaux. Ces trois composantes de la citoyenneté que sont les droits civils, les droits politiques et les droits sociaux, il disait qu'aujourd'hui ce qui se passe, c'est une lutte contre une contre révolution qui est celle qui attaque et qui vise à tous les moments de la vie les droits sociaux. Et la sécurité sociale, tout le système de sécurité sociale s'inscrivait dans cette perspective-là, c'est là-dessus que repose l'état social. L'idée qu'on bénéficie de droits, que c'est le travail qui donne ces droits; qu'on bénéficie de droits sociaux, la sécurité sociale a pour origine le droit du travail. On bénéficie de droits sociaux mais en même temps ces droits sociaux doivent aller dans le sens de l'universalisation. Et toute la tendance a été celle-là pendant longtemps. Maintenant nous avons évidemment la tendance contraire. On parle des allocations familiales, mais les allocations familiales aujourd'hui sont universalisées. L'assurance maladie est pratiquement universalisée. Sur le chômage on a été dans ce sens-là. Donc après le fait que c'était le travail qui donnait le droit au chômage, on a eu les études qui donnaient droit au chômage. D'abord certaines études, et puis de plus en plus, et puis les études donnaient droit au chômage. Et puis on a instauré un système de stages de plus en plus longs, allocation d'attente... Maintenant on est dans la tendance contraire. Donc l'idée de la protection sociale est une protection sociale qui a pour fondement le travail, mais qui a pour vocation de s'universaliser. Ce qui se passe maintenant c'est bien-sûr la tendance contraire. Ce qui est lié à cela, c'est aussi la notion de minimas sociaux, par exemple l'allocation de chômage ou le revenu d'insertion. Voilà donc deux minimas sociaux importants. C'est évidemment quelque chose de très important et qui fait l'objet de controverses. Parmi les différentes branches de la sécurité sociale, celle qui a fait l'objet de plus de controverses et qui a été le plus difficile à instaurer a été l'allocation de chômage. L'idée de payer des gens à ne rien faire, c'est évidemment quelque chose de très violent. Donc ça a été le plus dur. Ça veut dire que les personnes peuvent avoir le choix, pourraient avoir le choix. Si le revenu de travail est inférieur à mon allocation de chômage je ne l'accepte pas. Si le travail est un travail indigne, si c'est un travail que je ne peux pas accepter, je peux le refuser parce que j'ai l'allocation de chômage. Donc l'allocation de chômage c'est important pour ceux qui n'ont pas d'emploi, parce que ça leur permet de vivre, mais c'est aussi important pour ceux qui ont un emploi. Ça veut dire que les revenus du travail ne peuvent pas aller en-deçà. C'est ce que les libéraux appellent des trappes ou des pièges à l'emploi. C'est bien la preuve que les allocations sont trop élevées, il faut toujours les baisser parce qu'on veut baisser le prix du travail. Si le niveau de l'allocation reste, le prix du travail ne peut pas diminuer. Ce qu'on appelle piège ou trappe au chômage, c'est l'idée de discipliner le salaire mais dans le sens inverse de ce que veulent les libéraux, c'est-à-dire que jamais ils ne descendent en dessous d'un seuil et que les conditions de travail soient telles qu'elles doivent attirer ceux qui n'ont pas de travail pour travailler et non pas l'inverse, ce qu'on essaye de faire.

L'INDIVIDU NE TIENT PAS DEBOUT TOUT SEUL

C'est ici que Robert Castel a une expression qui est à mon avis très très forte et qui pourrait soutenir les travaux de cette journée. C'est l'idée que l'individu ne tient pas debout tout seul. Pour que l'individu puisse tenir debout, il a besoin de ressources. C'est tout ce dont on a parlé, les trois projets dont on a parlé ici. Tout ce dont vous avez parlé pendant cette journée, c'est précisément des ressources dont ont besoin les individus, les jeunes, pour pouvoir tenir debout. Et l'état social c'est effectivement l'ensemble des ressources qui permettent aux individus d'exister. Bernard disait que fondamentalement Robert Castel était « durkheimien ». Il était beaucoup de choses, Robert Castel,

je ne sais pas ce qu'il était exactement. Il avait travaillé avec Bourdieu, avec Foucault, mais c'était un artisan dans son coin, il n'avait ni de maître ni d'élève, donc il faisait sa petite cuisine dans son coin. Et donc effectivement sur ça il était « durkheimien ». L'idée que individu et collectif ne sont pas deux choses différentes, que l'un ne peut pas exister sans l'autre. Pour que l'individu existe il faut qu'il y ait un collectif. Si je n'ai pas d'assurance maladie, si je n'ai pas d'indemnités de chômage, si je n'ai pas de retraite, comment est-ce que je peux exister comme individu ? Comment les jeunes dont on a parlé peuvent exister s'ils n'ont pas un certain nombre de ressources qui leur permettent à certains moments d'exister comme individu ? Beaucoup ne pourront pas exister d'ailleurs, parce qu'ils ne sont pas en situation de pouvoir développer leur individualité et exister. Pour cela ils ont besoin de ressources. Et c'est ce qu'on essaye de leur donner. Ces idées de Castel, c'est aussi l'idée d'anomie chez Durkheim pour l'individu par défaut. Et donc l'idée, on le disait tout à l'heure, c'est Daniel Aranz qui disait : « les AMO, nous voudrions être perçus comme une ressource ». Et bien c'est exactement de cela qu'il s'agit. L'état social actif de ce point de vue-là, c'est une machine de guerre contre l'état social, c'est ce que Castel appelait un effritement du salariat. C'est à partir de là que se développe ce que Castel a appelé toujours le précarariat.

Pour que l'individu ait droit à la protection sociale, lorsqu'on a affaire à l'état social actif, lorsqu'on est dans ce nouveau système d'activation, il faut que celui qui bénéficie d'une aide fournisse une contrepartie à la société. On entre dans un autre monde. Alors c'est là la question de la contractualisation de l'aide qui apparaît. L'idée que toute subvention est subordonnée à la réalisation d'un projet: un projet professionnel, un projet de formation ou un projet d'intégration alors que l'on n'a pas la possibilité à aucun moment d'avoir quelque projet que ce soit par ailleurs. L'idée de responsabiliser est venue aussi. Responsabiliser précisément ceux qui n'ont pas les ressources nécessaires pour pouvoir assumer une responsabilité. Liliane Baudart disait : « leur imputer la responsabilité de ce qui leur arrive ». La protection sociale devient alors un secours conditionnel destiné aux pauvres, et non pas un droit qui permet à chacun, qu'il soit riche ou pauvre, d'appartenir à la société, en le libérant de la dépendance à l'égard des communautés intermédiaires. Et sur cette question encore on peut réfléchir à la sécurité sociale, la question des allocations familiales est aussi exemplaire. C'est l'idée, que je sois riche ou que je sois pauvre, j'ai droit aux allocations familiales. Et c'est fondamental. Est-ce qu'il est juste que quelqu'un de riche ait droit à une allocation familiale ? Oui c'est juste, parce qu'il appartient à la même société. C'est l'idée de faire partie d'un même système, qui fait que que je sois riche ou pauvre - ce n'est pas une aide aux pauvres l'allocation familiale, c'est un droit de l'enfant, c'est un pas important que l'on a fait en Belgique - j'ai droit aux allocations. C'est la même chose sur la question de l'indexation. Parce qu'on a dit « Monsieur Bellens rien qu'au niveau de son indexation il a plus que le salaire d'un ouvrier ». Mais il n'y a que sur son indexation qu'il est taxé parce que dans tout le restant c'est fait autrement. La seule partie légitime de son salaire c'est la partie qui est indexée. C'est ça qui lie les riches et les pauvres à une même société. La question de la cohésion sociale est derrière cela, elle est derrière l'allocation familiale pour tous. Elle est derrière l'indexation de tous les salaires et non pas des petits salaires.

[VERS UNE ALLOCATION UNIVERSELLE ?](#)

J'en arrive ainsi à ce point que je vais développer assez rapidement, qui est celle du revenu de base inconditionnel ou de l'allocation universelle. Pourquoi est-ce que je le fais ? Parce que j'ai été sollicité quelques fois ces derniers temps et où j'ai dit pourquoi j'étais contre l'initiative citoyenne européenne pour essayer d'instaurer une allocation universelle. En Suisse il y aura une votation

prochainement sur l'instauration d'une allocation universelle en Suisse. Le numéro précédent d'un journal comme le Monde diplomatique a consacré un énorme dossier sur l'intérêt et l'importance d'une allocation universelle. Beaucoup de mes anciens étudiants, pensant que je suis favorable à cette idée, ce qui n'est pas le cas, m'envoient des pétitions en me disant :

« Vous ne voulez pas signer ? » etc. Et c'est toujours présenté comme une alternative à ce que j'ai appelé les minimas sociaux: revenu d'insertion, allocation de chômage, etc. On se dit: « là on nous fait chier, tandis qu'un revenu inconditionnel ça c'est le progrès ». Quelqu'un qui est très connu maintenant, un des personnages en Belgique les plus connus, monsieur Duchatelet, patron du Standard, avait fondé un parti qui s'appelait Vivant dont le programme essentiel était l'allocation universelle. L'hiver précédent, au moment des chèques-mazout, il s'est révolté, il a dit : « Ce n'est pas bien de donner aux pauvres les chèques mazout. Ça coûte cher. Au lieu de leur donner des chèques-mazout il faut leur donner des sous ! ». Et alors qu'est-ce qu'ils vont faire ? Ils sont quand-même bons à rien. Ça il ne le disait pas mais c'est moi qui l'ajoute, mais le restant il le disait : « Qu'est-ce qu'ils vont faire avec ça ? Et bien ils vont aller au café, ils n'auront pas besoin de chauffer chez-eux puisqu'ils sont au café.». Voilà, ça c'est l'idée. L'Etat n'a pas à intervenir, c'est les personnes qui sont responsabilisées de leur argent et à partir de là ils sont responsables et ils doivent tirer leur plan. C'est ça l'idée essentielle telle que l'affirmait monsieur Duchatelet.

Les conséquences bien-sûr d'une allocation universelle c'est que d'abord c'est une subvention aux employeurs, contrairement à ce que l'on croit. C'est une subvention aux employeurs parce que le salaire s'ajoute à l'allocation universelle. Si on donnait un salaire les patrons eux, cela est déjà payé par le fisc par l'Etat; le salaire s'ajoute. Ça ne pèse pas sur les salaires, c'est pourquoi ça permet de rémunérer le salarié en dessous du revenu de subsistance puisqu'il y a pour le restant l'allocation universelle qui compense. Ça permet de protéger les employeurs contre toute surenchère salariale. C'est pourquoi ses partisans disent: « c'est un élément qui crée de l'emploi » ; puisque l'idée libérale est que plus le salaire est bas plus on va créer de l'emploi. L'allocation universelle va diminuer les salaires donc on va créer de l'emploi. On est bien là en pleine idéologie libérale. Les autres, les adversaires disent : « c'est l'extension massive des petits boulots ». Puisque l'allocation universelle ne permet pas aux gens de sortir de la misère, chacun va chasser ce qu'il peut trouver comme heures de travail de ci de là, et donc c'est la généralisation des petits boulots. Donc exactement l'inverse des minimas sociaux. L'effet de l'allocation universelle est exactement l'effet opposé des minimas sociaux qui visent à maintenir l'état de la société vers le haut, ici on fait baisser constamment l'état de la société. C'est aussi une idée qui permet à l'Etat de se désengager de toute politique sociale. Souvent dans le Tiers-Monde c'est cela qu'on fait. On l'a fait dans pas mal de pays, le Monde diplomatique en faisait l'éloge d'ailleurs en ce qui concerne l'Inde, on amenait de l'argent dans un village pauvre à des indiens, ils étaient très contents. Effectivement, quand on n'a pas d'argent et qu'ils en donnent, ils sont très contents. Et puis on a regardé ce qu'ils ont fait. Mais ça leur permettait de recourir à des services privés, parce que les services publics sont très mauvais. Autant faire des services publics pour tout le monde, c'est quand-même beaucoup plus utile que de donner une somme aux pauvres. Et donc derrière ça c'est l'idée véritablement d'institutionnaliser le précaire, de rendre le précaire permanent, rendre la misère acceptable, accepter la fatalité de la précarité. La logique d'un système de ce type-là c'est de juxtaposer à un dispositif public fiscalisé, quel que soit le nom qu'on lui donne, par exemple l'allocation universelle, à des régimes professionnels pré-financés par capitalisation. C'est-à-dire que ceux qui en ont les moyens ils vont développer des assurances privées en matière

des fonds de pension, une assurance privée maladie, etc. C'est l'idée de l'allocation universelle pour tous et des fonds de pension d'assurances privées pour ceux qui ont les moyens de les avoir.

IL FAUT AUSSI RÉAFFILIER LES RICHES

Vous disiez en ouvrant ce colloque qu'il fallait réaffilier les jeunes en phase de désaffiliation. Et bien je dirais qu'il faut aussi réaffilier les riches en phase de désaffiliation. La cohésion sociale, on en a parlé, est menacée par la rupture entre un nombre croissant de précaires sans emploi ou occupant des emplois qui ne leur permettent pas d'échapper à la pauvreté, et d'autre part une minorité de nantis qui bénéficient de revenus et de privilèges exorbitants. Il en résulte une dynamique dont la dérégulation est le moteur et les inégalités le carburant. C'est ce que nous appelons couramment la crise. Face à cette explosion des inégalités, Robert Castel avait préconisé deux séries de mesures. Comme le soutenaient les promoteurs d'un revenu d'existence, il envisageait l'instauration d'un droit à un revenu minimal garanti, c'est ce que nous appelons avant le revenu d'insertion, le minimex. De nature à procurer des ressources suffisantes comme une exigence minimale pour assurer des conditions de vie dans la dignité. Mais une allocation universelle ne satisferait jamais cette exigence, dans la mesure où elle serait d'un montant médiocre, puisque accordée à tous, et ne permettrait pas en conséquence l'indépendance économique des bénéficiaires. Les personnes réduites à ce seul revenu se trouveraient dans l'obligation d'accepter n'importe quel emploi pour compléter leur allocation. Un tel système aurait pour effet selon Castel une dégradation du marché de l'emploi et la prolifération d'activités médiocres et sous payées. Le renforcement des minima sociaux, à savoir le revenu d'insertion par exemple, les indemnités de chômage, indemnités de chômage qui impliquent la disponibilité du demandeur d'emploi, par la peur, aux emplois disponibles, peuvent par contre fournir une réponse satisfaisante à condition de les réformer et de les adapter à l'évolution du bien-être. Ceci pourrait être couplé à un dispositif d'accès à l'emploi durable, de manière à rompre avec la précarité. Des revenus de base, RIS, allocations de chômage, définis dans ces conditions, auraient comme fonction la satisfaction des besoins essentiels des personnes privées d'emploi et permettrait d'accompagner les bénéficiaires vers des emplois divers. C'est la première série de mesures. Nous en arrivons à la deuxième série de mesure. C'est la mise en place d'un revenu maximal qui serait un moyen d'intégrer les ultras riches dans la société. Il n'y a pas en effet que des pauvres à insérer. Ne faudrait-il pas aussi rapprocher les conditions de vie des plus riches du régime commun ? À ce propos Robert Castel proposait à titre indicatif un revenu maximal qui serait 20 fois le revenu minimal. De telle manière à réduire les inégalités et permettre la distribution d'une part des hauts revenus pour améliorer la condition des autres. À cela j'ajouterai un troisième type de mesures qui est celui que propose dans son dernier livre Marco Van Hees, qui est le droit des riches à payer leurs impôts.

CONCLUSION : LE RÔLE DE L'ÉTAT EST DE GARANTIR DES DROITS

Voilà donc en gros ce que je voulais vous présenter pour en arriver à quelques éléments de conclusion. Pour dire d'abord que je ne pense pas que la fonction de l'Etat soit de responsabiliser les personnes, d'activer les personnes ou d'émanciper les personnes. Je pense que le rôle de l'État est de garantir des droits, ces droits qui permettent à chacun de se responsabiliser, de s'activer et de s'émanciper. Et je pense que cela est d'abord un premier élément important pour réfléchir les conditions d'intervention dans différents milieux. Deuxième éléments que j'ai retenu de ce que j'ai entendu ici, c'est qu'au fond la désaffiliation est un processus qui fonctionne tout au long de la vie: dès la petite enfance, dans l'enfance, la famille, l'école, le logement et le travail bien-sûr. Et lorsque

l'on voit aujourd'hui l'explosion tout à coup du stress, toute une série de troubles musculo-squelettiques et tout cela, c'est l'idée finalement de fragilités de santé qui sont le fait que tout cela est le cumul de toutes ces précarités. Toutes ces précarités de l'enfance qui conduisent aux situations de fragilité dans lesquelles les personnes se trouvent au moment même où sur le plan professionnel ils se heurtent à un certain nombre d'obstacles. Que cela est aussi également lié à l'espérance de vie des personnes. On parle de l'allongement de l'espérance de vie mais d'abord ce n'est pas pour tout le monde. Même si l'espérance de vie de tout le monde augmente, l'inégalité sociale face à la vie reste extrêmement importante. Aujourd'hui à 55 ans, un cadre a 5 années de plus à vivre qu'un ouvrier. Si on pense à l'espérance de vie en bonne santé, ce qui est tout à fait fondamental, les écarts sont encore plus grands. Ceci signifie cette inégalité fondamentale, lorsque l'on dit aux gens : « vous allez travailler une année en plus alors qu'ils n'y tiennent plus ». Dans les enquêtes européennes qui sont faites sur les conditions de travail, il y a une question qui partout reçoit la même réponse et qui ne fait que diminuer. C'est lorsqu'on demande aux gens jusqu'à quel âge vous pouvez tenir ? Et cela diminue de plus en plus. Aujourd'hui en Belgique, 61 ans est considéré dans les enquêtes comme étant un maximum. Au niveau des services psychiatriques des hôpitaux, les gens disent: « si on devait allonger l'accès à la pension, on se demande comment on pourrait tenir ». Et donc voilà, c'est une question qui me paraît tout à fait essentielle parce que tout cela nous renvoie finalement à l'inégalité qui pour moi est la plus fondamentale, qui est l'inégalité sociale que nous avons en termes de temps de vie et de temps de vie en bonne santé.

10. Mot de clôture : Pascal RIGOT(Conseiller politique auprès de la Ministre de la Jeunesse et de l'Aide à la jeunesse)

Très brièvement je vais me faire le porte-parole de la ministre et proposer aussi quelques analyses personnelles suite à cette journée. Tout d'abord vous dire qu'on est évidemment en phase au niveau du cabinet, au niveau de la ministre, avec les actions qui sont entamées ici sur l'arrondissement de Nivelles, mais surtout avec la réflexion sur la désaffiliation sociale. On l'évoquait tout à l'heure, on a évoqué les 30 glorieuses et donc après un tournant au niveau de l'histoire et des crises successives au niveau de l'emploi et des crises économiques. Il est évident que depuis 2008 ce sont des choses qui se sont encore aggravées. Et donc tout ce qui évoque la désaffiliation sociale, la précarité, ce sont malheureusement des choses qui se renforcent, et on constate un peu partout, peut-être un peu plus dans certaines zones du pays, une dualité sociale grandissante. Et donc c'est évident que c'est un thème qui doit mobiliser toutes nos énergies, et particulièrement ici au CAAJ de Nivelles, on a été attentif au plan d'action puisque tout était axé sur le thème de la désaffiliation sociale. Et je voudrais relever une action qui sera menée par le CAAJ de Nivelles en 2013 et en 2014, où le CAAJ, qui est porteur du projet, va développer un projet de recherche action sur un quartier précarisé de l'arrondissement. Donc ça me paraît être une suite intéressante par rapport au thème qui a été développé ici à Nivelles depuis plusieurs années.

Autre chose pour bien démontrer que nous sommes attentifs à ce thème-là. Vous savez que récemment le décret de 1991 a été modifié par le Parlement. Donc je ne vais pas passer ici en revue tout ce que beaucoup d'entre-vous connaissent déjà, mais je voudrais revenir sur une des définitions qui a été revue dans ce décret. C'est la définition du plan d'actions de prévention générale. Et donc on définit un plan d'actions comme étant un plan comprenant l'ensemble des actions de prévention générale menées par le Conseil d'arrondissement en collaboration avec les autres secteurs, et visant à répondre aux phénomènes sociaux identifiés par le secteur de l'aide à la jeunesse en concertation avec les autres secteurs comme les facteurs de risques ou d'exclusion des jeunes et des familles. On a évidemment été fort tenu à faire en sorte que les missions des CAAJ soient non seulement recentrées sur la prévention mais aussi soient axées sur tout ce qui est causes d'exclusion. Et donc j'ai entendu la Directrice générale de l'aide à la jeunesse dire ce matin que le décret de 91 devait être défendu. Je dirais même plus, je pense que ce qu'il faut faire c'est renforcer l'esprit du décret de 91, et on a veillé à le faire.

Une journée qui a été vraiment très intéressante sur l'ensemble des débats, puisqu'on a eu une présentation théorique ce matin avec des exemples. J'ai personnellement beaucoup apprécié la manière dont ça a été dirigé, pour arriver ici en fin d'après-midi sur une intervention de Matéo Alaluf qui était axée beaucoup plus sur les aspects travail, allocation universelle. Et je trouve que c'est vraiment intéressant parce qu'on sait évidemment que dans tout ce qui est prévention aide à la jeunesse mais aussi désaffiliation, tout est dans tout, et donc c'était intéressant de revenir là-dessus.

Pour revenir sur Nivelles, on a vu aussi que les AMO de l'arrondissement de Nivelles sont à la pointe, puisque sur 6 projets menés par le CAAJ, il y en a 5 qui sont issus des AMO. Et donc ce qui nous renforce évidemment dans la conviction que le dernier arrêté de prévention générale a été dans la bonne direction. Donc on a voulu que la prévention générale concerne tout le secteur de l'aide à la jeunesse et que tout le secteur y soit représenté, mais on a voulu aussi que les AMO gardent ce rôle

particulièrement important d'acteur et de cheville ouvrière au niveau de la prévention. Et la vitrine qu'on a encore eu cet après-midi ici le confirme, à la fois acteur AMO mais l'ensemble d'un secteur qui est concerné.

Je vais terminer sur deux choses qui sont plus en lien avec l'actualité, parce que on a eu aussi une question de la désaffiliation sociale en milieu scolaire. Donc la ministre a également une action à ce niveau-là en concertation avec la ministre de l'enseignement obligatoire. Donc je peux vous confirmer qu'il y a bien un projet de décret enseignement/aide à la jeunesse qui va surtout organiser les concertations entre les deux secteurs, qui sera déposé au Parlement d'ici quelques mois. Il a été approuvé hier en première lecture par le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles. On attend l'avis du Conseil communautaire et aussi des Commissions de concertation de l'enseignement. Et donc compte tenu de ces avis il y aura évidemment une deuxième lecture au gouvernement et par la suite ce projet sera proposé au Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Et alors, et ça je vais un petit peu improviser, je vais répondre à une question de Christine Mahy tout à l'heure qui disait : « J'ai participé aux travaux du Plan jeunesse et donc on a parlé notamment de la non individualisation des droits. Où en est le Plan jeunesse ? ». Effectivement le Plan jeunesse a été un travail très long, très fastidieux, pas évident. Il y a eu de nombreuses concertations, c'est évidemment très très large comme problématique parce qu'on couvre évidemment tout, on parle des jeunes de 12 à 25 ans, et c'est évidemment très très large. Et donc récemment le comité de pilotage qui était désigné par la ministre pour ce Plan jeunesse, vient d'approuver une note cadre, qui va être approuvée bientôt par la Commission interministérielle qu'on appelle CIM dans le jargon. Et en fait cette note prévoit tout simplement l'adoption d'un décret par le Parlement. Un décret qui fera en sorte que à chaque début de législature, le gouvernement va élaborer un Plan jeunesse pour l'ensemble de la législature. Donc c'est ça qui sera fixé très bientôt, qui sera en tout cas soumis à la Commission interministérielle. C'est une réponse à la question. Mais en tout cas je peux vous répéter que la ministre a été très attentive aux travaux qui ont été faits ici par le CAAJ de Nivelles et surtout le rayonnement que ça peut avoir sur l'ensemble de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Je voudrais aussi remercier les organisateurs et tous ceux qui ont participé à l'organisation de cette journée et évidemment également les participants.

11. Crédits pour le carnet

Captation

Olivier Gobert

Fabian De Backer

Prise de son

John Patti

Montage

Olivier Gobert

Jean-Pol Cavillot

Rédaction

Chantal Calonne

Jean-Pol Cavilot

Merci à RTA

L'asbl RTA a été créée en 1973 par les mouvements ouvriers namurois qui siègent paritairement dans ses instances. L'impulsion de départ concernait la mise à disposition de moyens d'expression (radio, télévision) à destination du public populaire.

Aujourd'hui, les activités de l'asbl se déploient dans le domaine de l'insertion sociale et professionnelle (notamment via une formation qualifiante de cameraman-monteur), dans le domaine de l'éducation permanente (l'asbl est agréée pour produire des analyses et études à destination du monde associatif), de la formation d'adultes (agrément pour le secteur de l'aide à la jeunesse).

De sa propre initiative ou à la demande de partenaires publics ou privés, RTA peut fournir des services dans le domaine de la vidéo et du multimédia, de la formation de professionnels, de l'intervention institutionnelle, de la recherche. Consulter le site de l'asbl : www.rta.be

Sommaire :

Contenu

1. Mot d'accueil – Jean-Marie CABY – Président du CAAJ	2
2. Introduction : Liliane BAUDART – Directrice Générale de l'Aide à la Jeunesse.....	4
3. La Désaffiliation Sociale : du champ adulte vers le champ de la jeunesse : concept pour la Prévention Générale : Patrick VAN LAETHEM et Chloé BRANDERS (AMO Color'Ados)	8
4. Prévention et travail social (Christine MAHY – Secrétaire Générale du Réseau Wallon de Lutte contre la pauvreté)	21
5. Prévention et désaffiliation sociale / Exposé de Bernard FRANCO (Sociologue, Université Catholique de Louvain-La-Neuve).....	33
6. Projet 1 : De la rue à la battle : Daniel ARRANZ – Educateur à l'AMO Color'Ados) et Edwin de BOEVE - Directeur de Dynamo International.	44
7. Projet 2 : Service de prestations éducatives ou philanthropiques France VILAIN – Directrice de STAR et Bernard DE VOS - Délégué Général aux Droits de l'Enfants.	49
8. Projet 3 : Centre d'Accueil Spécialisé « La Courte-Echelle » Thierry RALET- Coordinateur et Aude MINET- Référente scolaire – Allal MESBAHI – Conseiller du Service de l'Aide à la Jeunesse de Nivelles. 55	
9. Conclusions : Matéo ALALUF (Sociologue – Université Libre de Bruxelles)	60
10. Mot de clôture : Pascal RIGOT(Conseiller politique auprès de la Ministre de la Jeunesse et de l'Aide à la jeunesse)	68
11. Crédits pour le carnet	69
Merci à RTA	70
Sommaire :	71